Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12291 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — JEUDI 2 AOUT 1984

Union nationale à Jérusalem ?

Après avoir réfléchi une semaine sur des résultats électoraux propres à donner une solide migraine, le président de l'Etat d'Israël, M. Herzog, a décidé de faire de nécessité vertu. Puisqu'aucun des deux grands partis ne peut rassembler une coalition viable, leur union au sein du même gouvernement est la seule solution concevable.

Cédant à cette exhortation, le premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, rencontre le 1er août son adversaire, M. Shimon Pérès, pour entamer les négociations. M. Herzog continuera ses contacts avec les petits partis. Seul le « rabbin raciste », Meir Kahane, n'aura pas l'honneur d'être reçu par M. Herzog.

Dans un premier temps, les chefs du parti travailliste et du Likoud doivent examiner les « grands principes » communs susceptibles d'étayer leur éventuelle alliance. Il n'est pas question d'évoquer d'emblée la difficulté fondamentale : qui des deux sera premier ministre ? « L'urgence des problèmes à résoudre », dit et répète M. Shamir, « impose l'unité.

Le premier ministre sortant veut croire que le Likoud et l'opposition travailliste sont capables d'ébaucher un modus vivendi en mettant provisoirement entre parenthèses leurs divergences – notamment à propos de l'avenir des territoires occupés – et en unissant leurs efforts pour combattre l'inflation et hâter le retrait du Liban. « Sur ces deux questions », a déclaré mardi M. Shamir, « nous sommes d'accord pour l'essentiel.

Qui dirigerait cette « grande coalition » ? M. Shamir n'a fermé aucune porte. « Tout cela fera l'objet de la négociation », a-t-il dit. « Il ne faut écarter aucune éventualité. » M. Pérès a aussitôt fait mine de tirer de ces propos la conclusion, assurément prématurée, que son futur partenaire est prêt à accepter le second rôle. « La déclaration de M. Shamir », a-t-il dit, « est un grand pas en avant », avant d'ajouter, bon prince : « Nous voulons constituer une coalition où le Likoud aura la place qui lui revient. » M. Pérès estime toutefois qu'« il s'agit en priorité de s'entendre sur un programme gouvernemental commun ».

Est-ce possible ? Au seuil de tractations qui pourraient traîner en longueur – à supposer qu'elles ne tournent pas court – le climat est au scepticisme en Israël. Aucun des deux grands partis ne veut donner l'impression qu'il se dérobe aux avis du président de l'Etat, ni être tenu pour responsable d'un éventuel échec. Mais ils continuent leurs marchandages en sous-main avec les petits partis. Sans doute ont-ils encore peine à imaginer une cohabitation, fût-elle de courte durée, entre des partenaires allant du centre gauche à l'extrême droite, et ayant des vues très divergentes, par exemple, de l'avenir du « grand Israël » ou de la place de la législation religieuse.

Le meilleur atout du président de l'Etat pourrait être le désir des deux « grands » de neutraliser les petites formations, notamment religieuses, en les tenant enfin à l'écart du gouvernement. Les chefs de ces groupuscules, habitués à exercer un véritable chantage sur leurs partenaires, s'alarment de cette perspective. L'élément majeur plaidant en faveur de l'unité nationale, si difficile soit-elle à mettre sur pied, il demeure toutefois que l'on ne voit guère, actuellement, d'autre moyen de sortir de l'impasse.

(Lire nos informations page 3).

Un entretien avec le président Assad

- *La Syrie attend de la France une diplomatie plus équilibrée*
- *Toutes les confessions doivent coexister au Liban*
- *Les Etats-Unis exécutent la politique déterminée par Israël*

De notre envoyé spécial

Damas. – Le général Hafez El Assad a beau avoir subi, l'an dernier, une attaque cardiaque qui l'a tenu plusieurs semaines écarté du pouvoir, c'est un homme apparemment en pleine forme physique et intellectuelle, toujours souriant et détendu, qui nous a reçu dans son palais de la capitale syrienne. La conversation ayant débuté par un échange de remarques sur le caractère acerbe d'articles parus sur la Syrie, en France, et sur la France, en Syrie, nous interrogeons d'abord le président à propos du jugement qu'il porte sur la politique de Paris. En ce qui le concerne, il souhaite qu'elle soit plus équilibrée.

– Voulez-vous dire par là qu'elle vous paraît déséquilibrée ?

– Naturellement. Quand la France intervient au Liban, quand ses troupes bombardent nos forces dans ce pays, on ne peut pas parler de neutralité entre les Arabes et Israël. Elle est d'ailleurs venue au Liban dans le cadre de l'OTAN, côte à côte avec la Grande-Bretagne, l'Italie, et surtout les Etats-Unis. Encore les Anglais et les Italiens ne se sont-ils pas mêlés du conflit libanais. Mais, lorsque le secrétaire général de votre ministère des relations extérieures est arrivé ici, peu après le pilonnage de nos batteries, nous lui avons indiqué que nous ne risposterions pas, car nous ne voulions pas avoir de problèmes avec la France. Dans le cas des Etats-Unis, au contraire, nous avons répondu comme il se devait à leurs bombardements.

– Vous croyez donc que la politique française penche du côté d'Israël ?

– Naturellement.

– Je ne suis pas sûr que ce soit l'opinion des Israéliens. La France s'est prononcée en faveur de la création d'un Etat palestinien, à laquelle ils sont absolument opposés.

– Peut-être y a-t-il des choses qui nous échappent, et nous souhaiterions les connaître en temps opportun. Mais rien n'indique qu'Israël est mécontent de la politique française.

– L'essentiel n'est pas qu'un Etat soit content ou mécontent d'une politique donnée, mais de savoir si cette politique peut conduire à la paix. Il me semble que c'est sous cet angle que M. Mitterrand envisage la question.

– Nous ne nous sommes pas rencontrés. Si nous nous rencontrions, ce serait évidemment pour nous l'occasion d'amples discussions. Mais si je discutais toutes les actions et les opinions du président Mitterrand sur les pages du *Monde*, il y verrait une entorse aux usages, et l'objet de notre rencontre disparaîtrait. Nous avons toujours estimé que la France occupait une position avancée en Europe occidentale concernant nos problèmes. Nous souhaitons qu'elle conserve cette position.

– Monsieur le président, l'un des aspects de votre politique qui a le plus frappé l'opinion française, et plus particulièrement l'opinion de gauche, c'est l'expulsion de Syrie, en juin 1983, de Yasser Arafat. Que lui reprochez-vous au juste ?

– D'une manière générale, je n'aime pas exprimer mon opinion sur une personne à travers la presse. Mais on peut dire qu'Arafat a fait tort à la cause palestinienne et à la Syrie. Mais cela regarde ses collègues de l'OLP et du fatah, et accessoirement seulement la Syrie.

– Mais ne croyez-vous pas que la division de la résistance palestinienne sert les intérêts d'Israël ?

– C'est la Syrie qui sert de base et de point de départ à la résistance palestinienne. Elle y sera toujours unifiée. Il n'y a donc aucune crainte à avoir quant à une division de la résistance, au vrai sens du terme, et nous lui assurerons tout le soutien nécessaire.

» Quant à la résistance éloignée de la Palestine, on peut l'appeler comme on veut, mais surtout pas résistance. Celui qui veut résister doit être proche de sa terre et de l'objectif de sa lutte. Que peut faire la résistance palestinienne à des centaines de kilomètres du sol palestinien, sinon être représentée par certains hommes politiques ou des services d'information ?

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE

(Lire la suite page 2.)

JEUX OLYMPIQUES

- **Cinq finales, cinq titres en natation pour les Américains.**
- **Une médaille d'argent pour Frédéric Delcourt (200 m dos).**

(LIRE PAGES 8 ET 9
LES ARTICLES DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX.)

Le détournement du Boeing d'Air France

Le Boeing 737 de la compagnie Air France détourné, le 31 juillet, par trois pirates de l'air au-dessus du Luxembourg, était toujours en bout de piste de l'aéroport iranien de Téhéran-Mehrabad, mercredi 1er août, en fin de matinée. On ignorait les revendications du commando qui a seulement manifesté, tout au long du détournement, l'intention de se rendre en Iran. Les négociations continuaient avec les autorités de Téhéran.

L'appareil assurait la liaison Francfort-Paris. Il avait à son bord cinquante-huit passagers et six membres d'équipage. Les trois pirates, qui s'expriment en anglais et en arabe avec un accent libanais, ont intimé l'ordre au commandant de bord, M. Jean Nicol, de se poser à 16 heures (GMT) sur l'aéroport de Genève. Ils seraient munis d'armes blanches et de grenades.

Les autorités helvétiques ont accepté d'effectuer le plein de carburant sous la menace des pirates qui parlaient de faire sauter l'appareil. Celui-ci a ensuite gagné Beyrouth, où il a atterri à 21 h 55 (GMT), en dépit de l'opposition des autorités libanaises. A nouveau, le commando a exigé le remplissage des réservoirs, qui lui a été refusé par M. Walid Joumblatt, ministre libanais des travaux publics. Le Boeing a alors décollé en catastrophe, évitant de peu les véhicules placés sur la piste pour empêcher son envol.

(Lire la suite page 3.)

PLACE AUX ENFANTS

Les petites personnes

par ROBERT SOLÉ

Ils sont près de cinq millions en France. Vifs, drôles et bourrés de connaissances en tout genre. Les plus jeunes entreront à l'école primaire en septembre prochain ; les plus vieux nagent déjà dans les eaux incertaines de la pré puberté. Ce sont les électeurs d'après-demain, les six-douze ans.

Pourquoi leur consacrer une série d'articles ? Précisément parce qu'on ne parle jamais d'eux, sinon par le biais de l'institution scolaire. Les enfants ne « font » pas l'actualité, même s'ils occupent une place considérable dans la vie des nombreuses personnes qui en ont la charge. C'est une population à la fois omniprésente et oubliée, bruyante mais sans moyens d'expression. Elle suscite les sentiments les plus contradictoires : porteuse de tous les espoirs et chargée de toutes les nostalgies, parée de toutes les qualités et jugée très encombrante... Au fond, cette société adore l'enfance, mais ne supporte pas les enfants.

Si d'immenses progrès ont été accomplis dans la connaissance des premières années de la vie, les fausses compétences abondent. Chacun croit connaître l'enfance, parce qu'il a été un enfant. C'est une illusion qui a souvent coûté cher. Au nom d'une enfance idéalisée par le souvenir, des « décideurs » se sont complètement trompés, après la seconde guerre mondiale, dans la conception de nouveaux quartiers ou dans l'organisation des loisirs, tandis que des parents, prenant le contre-pied de leur propre enfance, s'engageaient dans des rapports familiaux artificiels, voués à l'échec. On en revient peu à peu.

Six ans est un âge capital. L'enfant qui entre à la « grande école » passe du groupe familial au groupe social. Il apprend à lire et à écrire, découvre les abstractions et les règles du jeu. Bientôt il dira « tu » à certains interlocuteurs et « vous » à d'autres. Six ans est aussi une étape affective essentielle – le fameux complexe d'Œdipe – qui doit permettre à l'enfant de subdimer ses pulsions sexuelles et de prendre un nouvel élan. « *C'est l'âge où il peut apprendre une langue étrangère en trois semaines* », remarque la psychanalyste Françoise Dolto.

De six à dix ans, l'enfant entre en effet dans une période de latence génitale. Sa sexualité physiologique se ralentit alors que toutes les autres perceptions de son corps augmentent. « *Le maximum de la perception sera atteint à neuf ans*, explique Mme Dolto ; *un enfant qui n'a pas commencé à apprendre la danse classique à cet âge ne sera jamais un bon danseur. Après neuf ans, cette sensibilité décline, et une pré puberté commence à partir de dix ans. Jusque-là l'enfant avait des sentiments intenses mais passagers. Maintenant, il entre dans des groupes choisis et se fait des amis durables.* »

Voilà pour l'enfance éternelle. Mais qu'en est-il des enfants de 1984 ? Dans quelle mesure les nouveaux modes de vie les ont-ils rendus différents des générations précédentes ?

Une réponse nous vient d'outre-Atlantique. Elle a le mérite de la clarté : « *L'enfance n'existe plus* », constate un chercheur américain, Neil Postman, dans un ouvrage paru en France (1). Ce professeur d'écologie des médias à l'Université de New-York tire furieusement la sonnette d'alarme, persuadé qu'une telle disparition menace les fondements mêmes de la société.

(Lire la suite page 10.)

(1) *Il n'y a plus d'enfance.* INSEP Editions, 261 p., 75 F.



Point de vue

Le référendum n'est pas un jeu

par MICHEL DEBRÉ (*)

Les quatre groupes de l'opposition, qui détiennent la majorité des sièges au Sénat, ont confirmé, mardi 31 juillet, leur décision de refuser le projet de révision constitutionnelle souhaitée par M. François Mitterrand. La commission des lois de la Haute Assemblée opposera, la semaine prochaine, la question préalable au texte du gouvernement. Cette procédure se traduira par le rejet du projet de référendum.

La Constitution de la Ve République fait du référendum une procédure à la disposition du chef de l'Etat.

Dès 1945, le général de Gaulle avait introduit cette procédure dans nos lois et dans nos mœurs malgré les réserves des partis politiques qui n'avaient pu, en 1946, l'écarter tout à fait de la Constitution de la IVe, à vrai dire sous la forme très exceptionnelle de la révision constitutionnelle. Cette disposition ne sera jamais employée car pratiquement les conditions la rendaient impossible.

Outre l'article 89, qui maintient, en le facilitant, l'appel au peuple pour une modification de notre Loi fondamentale, l'article 11 de la Constitution de la Ve fut un des articles les plus discutés. Il ouvre au président de la République la possibilité de recourir au référendum dans les trois cas finalement retenus : organisation des pouvoirs publics, traités internationaux qui ont une incidence sur cette organisation ; le troisième cas, accord de Communauté, a perdu l'importance qu'il avait alors.

Le référendum de 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel, celui de 1969 sur la décentralisation et le Sénat, ont donné aux mots « *organisation des pouvoirs publics* » un sens plus large et un contenu plus souple que celui qu'à premier examen une part de la doctrine avait retenus.

Tel qu'il est, le recours au référendum est une prérogative de l'exécutif, et nommément du président de la République. Il repose sur l'idée que, sur un sujet d'une particulière gravité, le peuple est appelé à trancher au lieu et place du Parlement. Le sérieux de la procédure a été conçu à un niveau particulièrement élevé par le général de Gaulle : si une réponse positive sert l'autorité du président et la renforce, une réponse négative équivaut à un désaveu tel que le maintien en fonction est hors de question. Cette interprétation est justifiée par une exacte appréciation des mobiles du corps électoral.

Dans un grand pays, hommes et femmes se déterminent certes en fonction du problème dont ils sont saisis, mais principalement par le jugement de confiance ou de défiance à l'égard du comportement du chef de l'Etat. Une approbation référendaire est l'expression d'un assentiment à un homme et à une politique. La désapprobation est un refus. En 1972, Georges Pompidou n'avait pas mis sa fonction dans la balance : ce fut une des causes de la forte abstention.

Plus qu'on ne le croit, les électeurs français considèrent que l'élection législative et l'élection présidentielle chargent les « pouvoirs publics » du soin de gouverner la nation.

(Lire la suite page 6.)

(*) Député RPR de la Réunion, ancien premier ministre.

PROCHE-ORIENT

Un entretien avec le président syrien Hafez El Assad

(Suite de la première page.)

— Vous ne m'avez toujours pas vraiment dit ce que vous reprochiez à Arafat, ou, si vous ne voulez pas parler des personnes, à sa politique...

— Nous menons, lui et nous, deux politiques absolument contradictoires : mais notre politique palestinienne a l'accord de tous les combattants présents en Syrie et au Liban, c'est-à-dire de tous les militants qui exercent une *influence* réelle dans la lutte pour la cause palestinienne.

» Nous ne voulons pas pour autant dicter sa politique à Arafat. C'est son affaire et celle des organisations palestiniennes. Mais il est naturel que nous soutenions ceux *qui, à notre sens,* incarnent la lutte palestinienne.

» Nous sommes historiquement attachés à la cause palestinienne car c'est notre propre cause, au même titre que celle de tout Palestinien. Sinon, nous ne serions pas prêts, comme citoyens syriens, à verser notre sang pour elle.

— Croyez-vous possible, dans un proche avenir, un règlement arabo-israélien qui résoudrait la question palestinienne ?

— Assurément. Tout règlement du conflit arabo-israélien doit nécessairement englober la question palestinienne. Nous avons affirmé à plusieurs reprises que nous voulions une paix juste fondée sur les résolutions des Nations unies. Nous avons entrepris avec d'autres pays arabes et étrangers des actions dans ce sens, mais elles ont toujours buté sur *l'expansionnisme israélien et le soutien* illimité que lui donnent les Etat-Unis. »

Pas de retrait simultané du Liban

« En dehors du cadre de ce règlement global, estimez-vous possible un retrait simultané, total ou partiel, des troupes syriennes et israéliennes du Liban ?

— Nous croyons que la question libanaise doit être séparée du problème du Moyen-Orient. Mais nous refusons tout rapport entre notre présence au Liban et celle d'Israël. Nous sommes intervenus en tant que force sœur, sur la demande des autorités et du peuple libanais, alors que les forces d'invasion israéliennes l'ont fait pour opprimer le peuple libanais et les Palestiniens présents au Liban, en agressant un pays arabe indépendant et souverain, membre de l'ONU et de la Ligue arabe.

» Les Israéliens et les Américains comprennent les raisons de notre refus : il exprime une volonté populaire arabe prenant appui sur une histoire, une langue, des intérêts et une destinée communs. Les Français devraient particulièrement connaître les liens qui unissent la Syrie et le Liban dans le cadre de notre appartenance commune à la nation arabe.

— A propos de ces relations, il semble que la Syrie n'a pas vraiment reconnu l'indépendance du Liban puisqu'elle n'a toujours pas d'ambassade à Beyrouth, ni le Liban d'ambassade à Damas.

— Je viens de rencontrer le premier ministre libanais en sa qualité de premier ministre d'un Etat indépendant et souverain. Auparavant, j'avais reçu le président de la République. Je ne comprends pas pourquoi vous réduisez nos relations avec le Liban à la mesure d'un bureau où nous installerions un certain nombre de fonctionnaires. Le Liban est un Etat indépendant. Mais cela ne veut pas dire que nous ne formons pas un seul peuple. Personne ne peut rompre les liens existant entre nos deux pays. Je n'en veux pour preuve que la dernière invasion israélienne, qui a été soutenue par les Etats-Unis et l'OTAN non seulement sur le plan politique, mais encore sur la plan militaire.

» Le peuple libanais ne peut pas se séparer de son contexte arabe. Quand nous parlons de contexte arabe, nous entendons la partie la plus proche et la plus essentielle de ce contexte, en d'autres termes la Syrie. Lorsque nous avons lutté contre les colonialismes ottoman et français, nous l'avons fait à travers des partis, des organisations et des formations communs.

» Il n'y a jamais eu de frontière pour séparer les citoyens syriens et libanais. Mais dans le double cadre de notre appartenance à une seule et même nation arabe et de cette relation spécifique entre les deux pays, au niveau de l'histoire, de la langue, de la destinée et des intérêts, nous voudrions que le Liban soit un Etat indépendant et souverain dont rien n'entache l'indépendance. Aucune ambassade syrienne au Liban n'est susceptible de résoudre les problèmes syro-libanais. C'est dès la proclamation de l'indépendance des deux pays qu'il a été convenu qu'ils n'entretiendraient pas d'ambassades.

— C'est cette particularité qui étonne certains.

— Elle illustre les liens profonds existant entre nos deux pays. En réalité, nous avons des contacts quotidiens avec les responsables libanais au niveau des ministres, premiers ministres et même des présidents de la République. Un ambassadeur ne pourrait pas ses substituer à eux.

— Vous avez mentionné la récente visite à Damas de M. Karamé. La normalisation de la situation au Liban paraît avancer. Vous n'y êtes pas pour rien...

— Oui. Les choses vont de mieux en mieux. Nos frères libanais connaissent notre volonté de les aider. Nous leur avons dit notre volonté de poursuivre dans ce sens. Grâce à la collaboration avec eux, quel que soit leur bord, nous les avons amenés à dialoguer.

— Et pour ce faire, vous avez exercé sur les uns et sur les autres, de temps en temps, quelques sérieuses pressions...

— Nos relations avec les Libanais sont des relations fraternelles, elles impliquent des discussions, un dialogue continu, au terme desquels nous aboutissons à des conceptions communes. Nous n'avons pas le sentiment d'avoir exercé des pressions.

« La majorité des Libanais savent que nous soutenons leurs intérêts »

— A la conférence de Lausanne, certains participants ne cherchaient qu'à éliminer les autres. Pour les amener à faire partie d'un même gouvernement, vous avez tout de même dû avoir recours à des arguments de poids...

— La majeure partie des Libanais est convaincue à présent que nous soutenons les intérêts libanais.

— Mais comment avez-vous réussi à les convaincre ?

— Par la patience, l'effort et le sentiment de fraternité. Nous avons été aidés en cela par le fait que nous compatissons à leurs douleurs : c'est là la différence essentielle entre nous et d'autres qui cherchent le bien du Liban mais ne sont pas prêts à faire de la question libanaise leur préoccupation quotidienne. Certains, y compris des gens qui sont considérés comme nos amis, avaient adopté à Lausanne des positions qui ne sont pas de celles que nous estimons utiles. Nos rapports n'ont pas changé pour autant. La discussion s'est poursuivie entre nous, ce qui prouve que nous cherchons à convaincre, non à contraindre.

— Reste que, durant la guerre civile libanaise, vous êtes allés au-delà du stade du seul effort de conviction, puisque vous êtes intervenus à plusieurs reprises.

— Nous sommes intervenus à la demande des autorités légitimes. Là, il est nécessaire de revenir à l'histoire : le président de la République, qui était alors M. Soleimane Frangié, et le premier ministre, M. Karamé, ont réclamé avec insistance notre intervention. Nous n'avons pas répondu à cet appel avec beaucoup d'enthousiasme. L'envoi de nos troupes au Liban représentait un sacrifice. Et si vous avez en tête nos intérêts au Liban, laissez-moi vous dire qu'ils ne nécessitent pas la présence des forces syriennes.

— Ce n'est pas des intérêts de la Syrie que je parle, mais de la nature des pressions « fraternelles » qu'elle a exercées sur les différentes parties pour les amener à s'entendre.

— L'objectif de notre intervention était la cessation de la guerre civile. Certaines parties ont cherché à exploiter notre présence en vue d'en liquider d'autres. Ce que nous voulions, c'était empêcher les massacres et l'oppression. Il était impensable que notre rôle se limite à fournir à un camp un outil contre l'autre. C'est ce qui a entraîné des affrontements entre nous et certaines tendances libanaises. La meilleure preuve de notre impartialité et du caractère fraternel de notre aide pour arrêter les combats réside dans le fait que les deux camps en présence se sont opposés tour à tour à nous.

» Si nous n'avions songé qu'à notre intérêt immédiat, nous aurions permis la victoire de l'un ou de l'autre. Ce n'est pas ce que nous avons fait. Ce que nous voulons, c'est amener toutes les catégories, toutes les parties en présence, toutes les confessions à coexister au Liban, à y développer un régime politique conforme à leurs intérêts. Nous avons été placés sans nul doute dans une position critique, car, après avoir mis un terme à la guerre civile, les parties en présence auraient dû discuter des moyens d'instaurer la paix. Nous avons à maintes reprises encouragé le pouvoir libanais à aller dans ce sens en l'assurant de notre soutien malgré les circonstances difficiles auxquelles il était confronté.

» Il n'y a malheureusement pas eu à ce stade d'initiative réelle de la part des responsables libanais. Nous leur avons dit à maintes reprises que nous étions venus les aider en tant qu'Etat et qu'autorité libanaise légale, mais que nous ne prendrions pas à leur place les décisions propres à sauver le Liban. Nous avons eu des discussions nombreuses entre nous. Ils auraient pu, à notre sens, agir davantage pour la paix ; en tout état de cause, nous avons toujours affirmé que l'entente nationale était la meilleure voie pour y parvenir.

Dessin de CAGNAT.

» S'il y a eu des pressions, ce sont eux qui les ont exercées sur nous, et non l'inverse. Mais nous nous sommes toujours opposés aux pressions visant à infléchir notre politique. Et malgré les pertes considérables subies par le Liban, nous avons certainement épargné des milliers de victimes. Nous en avons payé le prix.

— Venons-en aux élections israéliennes. Croyez-vous qu'elles puissent amorcer un changement dans la situation de la région ?

— Rien n'annonce une initiative de paix dans un proche avenir. Les organisations israéliennes renchérissent dans le sens du renforcement et de la militarisation d'Israël. Face à ces grands problèmes, elles ont toutes une attitude identique. L'électorat israélien ne trouve pas, pourguider son choix, de différence essentielle dans ces domaines. Certains insistent bien sur des détails qui les distingueraient des autres. Mais ce n'est pas suffisant pour cacher leur concordance de vue vis-à-vis des grands problèmes.

» Quelqu'un par exemple appelle à l'arrêt des colonies de peuplement, tout en se gardant de dire que l'idée même de l'implantation est fausse à la base et qu'elle ne reprendra pas à l'avenir. Le désaccord ne porte pas donc sur l'idée elle-même. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples. Rien ne changera tant qu'Israël n'aura pas perdu tout espoir de réaliser le Grand Israël, du Nil à l'Euphrate. Il y a seulement deux ou trois jours, Shamir a fait allusion à ce Grand Israël en rendant hommage à Begin. D'ailleurs, lorsqu'on lui a demandé, il y a deux ou trois ans, en France, pourquoi les Israéliens ne définissaient pas leurs frontières, le même Shamir avait répondu : *« Mais elles sont toutes définies dans la Bible... »* On a pu l'entendre récemment dans un débat télévisé entre Shamir et Pérès, diffusé par la télévision française.

» En 1967, Moshe Dayan, alors ministre de la guerre d'Israël, déclarait aux soldats israéliens, lors de la première visite qu'il leur rendait après l'occupation du Golan : *« Nos prédécesseurs ont réalisé l'Israël des frontières de 1948, notre génération celui des frontières de 1967* (c'est-à-dire Israël qui a conquis le Golan, le Sinaï, la Cisjordanie et la bande de Gaza), *il vous incombe à vous de réaliser le Grand Israël. »* Dayan était travailliste.

— Quelle appréciation portez-vous sur le rôle des grandes puissances dans la région ?

— Le rôle de l'Union soviétique est constructif. Elle travaille pour la paix, elle s'oppose à l'agression et à l'occupation de territoires par Israël, elle soutient effectivement les initiatives pacifiques réelles présentées dans la région.

» Les Etats-Unis fournissent à Israël des quantités illimitées d'armes sophistiquées, ce qui contredit leur discours pacifique. La campagne électorale est actuellement l'occasion de surenchères quant aux armements et à la nécessité d'assurer la suprématie d'Israël.

» Nous avons fait savoir directement aux Américains ce que nous en pensions. L'Union soviétique a une *opinion indépendante,* c'est-à-dire qu'elle se concerte avec ses amis, mais qu'elle parvient à ses convictions propres. Les Etats-Unis exécutent la politique déterminée par Israël.

— J'ai souvent entendu des Arabes dire le contraire, à savoir qu'Israël était la « tête de pont des Etats-Unis » dans la région.

— Dans ce cas, notre véritable ennemi serait non pas Israël mais les Etats-Unis. En fait c'est bien l'Amérique qui exécute les décisions israéliennes. Si certains Arabes disent le contraire, ils se trompent. C'est une réalité que je touche du doigt.

» Les émissaires américains viennent vers nous, nombreux ces dernières années, porteurs d'idées et de missions prétendues de paix. Pas un n'a émis la moindre idée étrangère aux idées israéliennes. Un jour j'ai dit à l'un d'eux : *« Vous n'êtes qu'un messager israélien qui nous transmet les idées d'Israël. »* Bon nombre d'entre eux ne trouvent rien à redire à ce propos.

— L'avez-vous dit à M. Kissinger ?

— Je lui ai souvent tenu de tels propos et même davantage. De toute façon, Kissinger est différent de la plupart des hommes politiques américains que j'ai rencontrés. Il est l'un des Américains qui ont le plus soutenu Israël. Mais il a une vision globale de l'avenir. Il me semble qu'il entrevoyait l'intérêt d'Israël bien mieux que les responsables israéliens eux-mêmes.

» Il aurait compris plus tard, comme je l'ai appris, qu'il aurait été préférable pour lui de suivre une autre voie. Il tenait à la politique du *pas à pas. A cet égard, nous n'étions* pas d'accord avec lui. Nous estimions qu'il était nécessaire de tenir une conférence de paix et qu'un processus de paix globale pouvait réussir, les solutions partielles ne pouvant pas conduire à une paix globale.

— Croyez-vous vraiment qu'un petit Etat comme Israël puisse dicter sa politique à un grand Etat comme les Etats-Unis, alors qu'il dépend tellement de son aide ? Comment l'expliquez-vous ?

— Je ne crois pas utile de tout dire dans ma réponse à cette question. Disons cependant, pour simplifier, que cela tient pour une large part aux élections américaines et au fait que les juifs occupent à l'intérieur des Etats-Unis des points névralgiques dans les finances et l'information, peut-être même l'armée. Ils constituent une masse organisée à l'intérieur dont l'influence est grande, bien qu'il existe naturellement des juifs hostiles au sionisme.

Peu d'espoir dans la guerre du Golfe

— Un autre conflit persiste dans la région : la guerre du Golfe. Voyez-vous quelque espoir d'une issue ?

— Il ne semble pas que ce soit le cas. Nous avons cherché une issue depuis le premier jour de la guerre. Nous avons contacté, à cet effet, et sans tenir compte de nos relations alors mauvaises avec le régime irakien, personnellement et par téléphone, un certain nombre des responsables arabes, sans trouver de réponse satisfaisante. D'autres chefs et dirigeants arabes ont tenté d'approcher l'Irak et l'Iran. Mais Saddam Hussein a répondu : *« Tout médiateur arabe dans cette guerre devrait être considéré comme traître. »* J'ai alors dit aux dirigeants arabes que si nous nous rencontrions dans l'immédiat, à n'importe quel niveau — par exemple à celui des ministres des affaires étrangères, — il serait possible d'aboutir à un règlement, mais que ce serait bien plus difficile à mesure que le temps passerait et qu'augmenteraient les pertes. Maintenant, les pertes sont considérables et toutes les médiations ont échoué.

» En ce qui concerne la Syrie, Saddam Hussein lui a déclaré la guerre comme il l'a fait à l'Iran. Il a rompu les relations et ordonné de battre les membres de l'ambassade syrienne à Bagdad dans l'enceinte même de cette ambassade, les y a tenus enchaînés et les y a photographiés. Je ne crois pas qu'il existe un précédent. Saddam a, en outre, acheminé une grande quantité d'explosifs vers la Syrie.

Le fondamentalisme musulman et les troubles de Hama

« Je voudrais maintenant vous interroger sur le fondamentalisme musulman. Considérez-vous qu'après les troubles qui se sont déroulés en 1982 à Hama la question en Syrie n'est plus d'actualité ?

— Nous éprouvons à l'égard de l'islam une fierté sans limites. Nous sommes d'accord avec tous ceux qui s'attachent à l'islam véritable et le comprennent tel qu'il est : progrès, hostilité à l'impérialisme et au sionisme, hostilité au colonialisme et à l'exploitation partout dans le monde, réel soutien de la justice dans le monde.

» Ceux qui ont une autre conception de l'islam n'en sont pas les partisans, mais les ennemis.

» Nous n'avons pas de problème aujourd'hui. Mais votre allusion à Hama appelle un court commentaire. Certains parlent de la répression à Hama. Je ne comprends pas comment on peut ainsi retourner la vérité.

» Lorsqu'un avion est détourné dans n'importe quel pays, on assiste à un tollé général. Lorsqu'une bombe explose dans une ville ou un village français, c'est aussi un tollé. On exige quotidiennement de lutter contre le terrorisme ; des rencontres *et des conférences sont organisées* à cet effet. Mais lorsque les Frères musulmans massacrent des centaines de personnes en Syrie, personne ne dit mot du terrorisme.

» Je me demande quelle position prendrait le gouvernement français *s'il apprenait que des bandes terroristes* massacrent les habitants d'une ville française, et y assiègent les institutions du pouvoir. Il lui faudrait ou bien abandonner la ville à ces criminels et abdiquer en conséquence ses responsabilités vis-à-vis de la nation ; *ou bien la libérer pour mettre* fin aux malheurs de sa population.

» Ce qui s'est passé à Hama, c'est que des bandes de Frères musulmans ont attaqué les maisons d'un grand nombre de membres du Parti et d'autres forces progressistes, d'ouvriers et d'artisans, et les ont assassinés chez eux. Elles ont en outre envahi ou assiégé des établissements publics. L'Etat s'est acquitté de son devoir et s'est attaché à limiter au maximum les pertes. Il n'y avait pas d'autre choix que de débarrasser la ville de ces terroristes. Ce qu'a fait le gouvernement constitue pour lui un devoir fondamental en sa qualité de pouvoir légal.

» Sous de Gaulle, le gouvernement français a fait appel à des troupes françaises stationnées en Allemagne de l'Ouest pour leur demander de stationner autour de Paris pour faire face aux manifestations de mai 1968. Ces troupes ont-elles été appelées pour un défilé militaire ou pour leur utilisation face à d'éventuels développements ?

— J'avais l'intention de commencer par vous demander des nouvelles de votre santé. Mais après vous avoir vu en bonne santé et plein de dynamisme, je m'en suis abstenu.

— Demandez toujours. De toute façon, je me porte bien, j'en ai le sentiment, et les médecins me l'assurent.

— Songez-vous pourtant à votre succession ?

— Absolument pas. Je ne m'en occupe pas pour cette simple raison que la Constitution syrienne, approuvée il y a douze ans par référendum, règle cette importante question.

» La direction du Parti, qui est élue par les activistes du Parti et qui est constituée de vingt et un membres, le Conseil du peuple, autorité législatie suprême dans le pays, dont les *membres sont élus au scrutin* direct, posent la candidature de la personne de leur choix, l'approuvent et s'en remettent au suffrage universel. Si le candidat a obtenu la majorité, il est élu, sinon force leur est de poser une autre candidature. »

Le président Hafez El Assad conclut en exprimant la grande estime qu'il éprouve pour le peuple français et pour la lutte qu'il a menée pour sa liberté, ajoutant que c'est ce qui le porte à croire que ce peuple comprendra parfaitement la lutte de la Syrie et du monde arabe pour la libération de leurs territoires de l'occupation israélienne.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



PROCHE-ORIENT

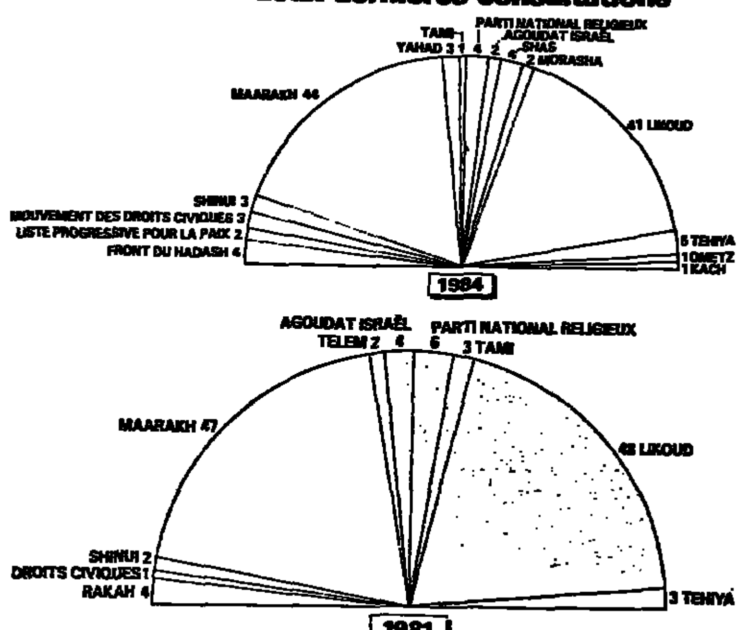
Israël

Les résultats définitifs des élections du 23 juillet

Quelques heures après que MM. Shamir et Pérès eurent accepté de tenter de former un gouvernement d'union nationale Likoud-travaillistes, la commission électorale centrale a fait connaître les résultats définitifs des élections législatives du 23 juillet dernier.

Nous publions ci-dessous la liste des quinze formations de la nouvelle Knesset avec le nombre de voix et de sièges qu'elles ont obtenus. Onze autres formations politiques ayant participé aux élections ne seront pas représentées au Parlement, n'ayant pas rassemblé le nombre de suffrages nécessaires pour conquérir un siège.

La composition des Chambres issues des deux dernières consultations



En grisé, les formations qui ont fait partie de la coalition gouvernementale

Les résultats comparatifs des élections du 30 juin 1981 et du 23 juillet 1984

	1981		1984	
Inscrits	2 490 014		2 654 613	
Votants	1 954 609		2 091 402	
Exprimés	1 937 366		2 073 321	
Nuls	17 243		18 081	
Nombre de suffrages nécessaires pour un siège	19 373		20 733	
	Voix	Sièges	Voix	Sièges
Maarakh (Parti travailliste et Mapam)	708 536	47	724 074	44
Likoud (Hérout, Parti libéral)	718 941	48	661 302	41
Tehiya (Renaissance) (1)	44 700	3	88 037	5
Parti national religieux	95 232	6	73 530	4
Hadash (Front démocratique pour la paix et l'égalité) (2)	64 918	4	69 815	4
Shas (Association séfarade des gardiens de la Torah) (3)	–	–	63 605	4
Shinui (Mouvement pour le changement)	29 837	2	54 747	3
Mouvement des droits civiques (Ratz)	27 921	1	49 698	3
Yahad (Ensemble) (4)	–	–	46 302	3
Liste progressiste pour la paix (5)	–	–	38 012	2
Agoudat Israël	72 312	4	36 079	2
Morasha (Héritage) (6)	–	–	33 287	2
Tami (Mouvement pour la tradition d'Israël)	44 466	3	31 103	1
Ometz (Le courage de soigner l'économie) (7)	–	–	23 845	1
Kach (Ainsi) (8)	–	–	25 907	1

(1) Formation d'extrême droite alliée à la liste Tzomet (Carrefour) du général Raful Eytan.
(2) Composé du Parti communiste Rakah et d'une branche des Panthères noires.
(3) Formation orthodoxe dissidente créée en réaction à la domination des Ashkenazes au sein d'Agoudat Israël.
(4) Formation centriste créée par l'ancien ministre de la défense Ezer Weizman.
(5) Formation judéo-arabe d'extrême gauche conduite par l'avocat Mohamed Miari.
(6) Formation religieuse nationaliste associant la liste Matzad du rabbin Chaim Drukman et une branche dissidente d'Agoudat Israël.
(7) Liste dirigée par l'ancien ministre des finances M. Ygal Hurwitz.
(8) Liste d'extrême droite conduite par le rabbin raciste Meir Kahane.

Mystérieuses explosions dans le golfe de Suez

Trois mystérieuses explosions se sont produites, durant le week-end dernier dans le golfe de Suez, zone d'intense trafic pétrolier, à l'entrée du canal. La préfecture égyptienne de la mer Rouge a aussitôt fait savoir que deux bateaux de service, de faible tonnage, travaillant pour le compte d'une société égyptienne d'hydrocarbures, avaient été endommagés à la suite de ces explosions. L'origine de celles-ci n'a pas encore été déterminée par la commission d'enquête égyptienne dépêchée sur place aussitôt après l'incident.

A Washington, on affirme de sources proches du Pentagone que ces explosions pourraient avoir été causées par des mines et que le département de la défense américain a conseillé aux capitaines des navires passant dans le golfe de Suez de faire preuve de prudence.

Le 9 juillet déjà, un capitaine soviétique avait signalé aux autorités égyptiennes une première explosion mystérieuse dans cette zone. Quelques jours plus tard, un de ses collègue japonais était témoin d'une deuxième explosion.

Au Caire, M. Mohamed Adel Ezzat, président de la Compagnie du canal de Suez, a démenti que le canal soit miné, affirmant que la navigation s'y poursuivait normalement en toute sécurité. Interrogé au sujet des explosions, il a répondu évasivement : *« Il pourrait s'agir d'explosifs utilisés à des recherches pétrolières et nous nous renseignons à ce sujet. »*

A Paris, un correspondant anonyme déclarant être membre de l'organisation islamique Al Jihad a revendiqué la responsabilité de son organisation dans ces explosions. Il a ajouté que Al Jihad, qui est à l'origine notamment de l'attentat contre le quartier général des « marines » américains et contre le contingent français à Beyrouth en 1983, avait *« posé cent quatre-vingt-dix mines dans le canal de Suez et à Bab-el-Mandeb »* (détroit commandant l'entrée sud la mer Rouge) et en poserait d'autres si *« la politique impérialiste se poursuit au Proche-Orient et dans la région arabe »*. Il a refusé de préciser comment son organisation avait pu poser des mines. – *(AFP).*

Le détournement du boeing d'Air France

(Suite de la première page.)

C'est à Larnaca, à Chypre, que le Boeing a obtenu le carburant nécessaire. A la faveur d'un ravitaillement en nourriture, le stewart de l'appareil, M. Daniel Egea, est parvenu à s'enfuir. Il a confirmé que tous les passagers étaient en bonne santé, même si certains d'entre eux avaient été menacés et frappés par les pirates. L'évasion de M. Egea a précipité le départ de l'appareil, qui s'est reposé, à 3 h 17 (GMT), sur l'aéroport de Téhéran.

Un groupe se présentant comme « les Pasdarans de l'Islam » a téléphoné au bureau de l'Agence France Presse à Téhéran pour exiger la libération des cinq Iraniens condamnés à des peines de détention en France pour avoir participé, le 18 juillet 1980, à un attentat contre l'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar. Deux personnes avaient été tuées.

Du côté des autorités françaises, on se refuse à tout commentaire. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a seulement déclaré au micro d'Europe 1 que le président de la République et le premier ministre suivaient *« heure par heure »* l'évolution de la situation. Une cellule de crise a été constituée au ministère des relations extérieures.

Les autorités iraniennes ont réitéré leur condamnation de tout acte de piraterie aérienne. Elles n'ont accepté de recevoir l'appareil d'Air France que pour des *« raisons humanitaires »* et à la demande expresse du pilote. Elles ont fait livrer de la nourriture aux passagers pris en otage et ont entamé des négociations avec le commando depuis la tour de contrôle de l'aéroport de Mehrebad.

Ce nouveau détournement pose plusieurs questions. C'est la deuxième fois qu'un détournement d'un Boeing 737 d'Air France est réalisé après un décollage de l'aéroport de Francfort. Le 7 mars dernier, un appareil qui effectuait la liaison Francfort-Paris avait déjà été dérouté sur Genève par un Algérien qui y fut neutralisé. Les mesures de sécurité étant très strictes dans l'aérogare de Francfort, certains observateurs estiment que des complicités pourraient avoir été trouvées parmi les personnels de piste.

Ce détournement intervient après que trois officiers et un fonctionnaire iraniens eurent posé le 19 juin, à Nice, un Fokker F-27 de l'aéronavale iranienne et demandé l'asile politique. L'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani avait dénoncé à cette occasion l'attitude du gouvernement français. Il avait déclaré : *« Dans l'avenir, n'importe qui peut agir n'importe où contre eux* [les gouvernements complices de détournement d'avion. – N.D.L.R.]. *Ils ne pourront plus protester. Ils n'auront plus rien à dire. »*

Déjà, le 27 août 1983, cinq pirates de l'air avaient détourné sur Téhéran un vol d'Air France entre Vienne et Paris pour dénoncer les crimes commis, selon eux, par le gouvernement français en Irak, au Liban et au Tchad. Ils s'étaient rendus aux autorités iraniennes, le 31 août, sans faire de victimes.

AFRIQUE

Maroc

LE PROCÈS DES « INTÉGRISTES DE CASABLANCA »

Treize des soixante et onze accusés sont condamnés à mort

Rabat *(AFP-Reuter)*. – Le tribunal de Casablanca a condamné, dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 juillet, treize accusés à la peine capitale, dont sept par contumace, dans le procès dit « des soixante et onze intégristes » (*le Monde* du 27 juillet).

Le verdict, d'abord révélé à Paris dans les milieux judiciaires, a été confirmé à Rabat par l'agence marocaine de presse MAP.

L'arrêt de la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca est désormais susceptible seulement de cassation.

Selon la MAP, trente-quatre autres accusés ont été condamnés à la prison à perpétuité, dont treize par contumace, huit à une peine de vingt ans de prison, neuf à dix ans, sept à quatre ans, assortie de 5 000 dirhams (autant de francs).

Parmi les sept condamnés à mort par contumace figure Abdelkrim Mottei, qui dirige depuis l'étranger l'association interdite Jeunesse islamique. Il est considéré dans les milieux judiciaires marocains comme l'un des principaux instigateurs de l'assassinat à l'arme blanche, en décembre 1975 à Casablanca, de l'un des dirigeants de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Omar Ben Jelloun.

Les inculpés présents considérés comme des « intégristes » avaient été arrêtés au lendemain des émeutes de janvier dernier au Maroc qui ont fait, officiellement, vingt neuf morts et cent quatorze blessés.

Il leur était reproché d'avoir reçu de l'étranger des tracts *« d'inspiration iranienne »* afin de les distribuer dans différentes villes marocaines à la veille du quatrième sommet islamique, qui se tenait ce même mois à Casablanca. L'accusation portait aussi sur leur appartenance à l'association interdite « jeunesse islamique », aux thèses proches de celles du régime iranien.

Le procureur général avait requis dix sept peines de mort. Ce réquisitoire avait été critiqué par deux observateurs français mandatés par les fédérations internationales des juristes démocrates et catholiques. Ceux-ci avaient également mis en doute le fait que les accusés aient brandi lors des émeutes de janvier des photos de l'ima Khomeiny.

C'est la première fois depuis 1973 que la peine de mort est prononcée dans un procès politique au Maroc. Les dernières peines capitales requises et appliquées concernaient quinze militaires impliqués dans l'affaire du complot contre la sécurité de l'Etat, dont l'instigateur était le général Oufkir.

Selon les avocats, les accusés étaient pour la plupart des lycéens de vingt ans au plus. Les cinquante et un51 qui ont comparu à l'audience étaient dirigés semble-t-il, par M. Moustapha el-Merjaoui, lui-même condamné à la peine capitale. Ils ont tous rejeté les accusations portées à leur encontre, tout en reconnaissant avoir distribué des tracts et tenu à Casablanca ou a Mohammedia des réunions *« de nature purement religieuse »* dans des mosquées.

Cameroun

Plus de cent vingt personnes ont été exécutées depuis la tentative de coup d'Etat du 6 avril

estime Amnesty International

Citant des sources « bien informées », l'organisation humanitaire Amnesty International affirme, dans un rapport publié ce mercredi 1er août, à Londres, que plus de cent vingt personnes ont été secrètement exécutées au Cameroun depuis la tentative de coup d'Etat des 6 et 7 avril dernier. Amnesty ajoute que des douzaines de personnes ont également été emprisonnées après avoir « brièvement » comparu devant des tribunaux militaires. « Au moins » un détenu, M. Ahmadou Bello, ancien directeur administratif de la compagnie aérienne camerounaise, a été torturé, précise Amnesty. Dans une lettre adressée au chef de l'Etat camerounais, M. Paul Biya, l'organisation demande que cessent les exécutions et que le gouvernement publie la liste des personnes exécutées, et le nom de tous ceux qui ont été inculpés dans le cadre de la tentative de coup d'Etat, avec des précisions concernant leurs inculpations et les procédures légales suivies.

Amnesty s'inquiète également du sort de M. Habouba Moussa, responsable pour l'Europe de la compagnie aérienne camerounaise, dont on est sans nouvelles depuis son arrestation en avril dernier, et de celui de MM. Bobo Hamantoucour, Gargar Haman Adji et Issa Bakari, respectivement directeur d'une entreprise nationalisée et hauts fonctionnaires, qui auraient été incarcérés. – *(AFP.)*

[NDLR. – Les autorités camerounaises n'ont jamais fourni d'indications concernant le nombre d'inculpés qui ont été exécutés. Selon différentes sources non officielles concordantes, trente-cinq personnes auraient été condamnées à mort et exécutées le 30 avril dernier à Mbalmayo (ville située à 48 kilomètres au sud de Yaoundé) (*le Monde* des 5 et 6 mai) à l'issue d'un procès à huis clos mené par un tribunal militaire. Parmi ces condamnés, il y aurait eu de nombreux civils.]

ASIE

Inde

Des heurts entre policiers et manifestants font six morts à Srinagar

De notre correspondant

Le vote intervenu le mardi 31 juillet à l'Assemblée du Jammu-et-Cachemire, dans une ambiance très houleuse, pour la confirmation d'un nouveau chef du gouvernement régional n'a pas résolu la crise qui sévit dans cet Etat du nord de l'Inde. De graves affrontements se sont, en effet, produits mercredi à Srinagar, capitale de l'Etat, entre la police et des manifestants favorables au chef du gouvernement sortant, M. Farouq Abdullah. Les forces de sécurité ont ouvert le feu. Six personnes au moins ont été tuées.

New-Delhi. – Empoignades et volées d'injures de part et d'autre de la salle : de l'avis unanime de la presse indienne, le Parlement de Srinagar a offert du grand spectacle, le mardi 31 juillet, lors de la séance exceptionnelle qui devait mettre un terme à la crise politique ouverte depuis un mois dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire. Depuis la chute, le 2 juillet dernier, de l'ancien gouvernement régional dirigé par le Docteur Farouq Abdullah, renvoyé d'un trait de plume par le gouverneur, la question était posée de savoir qui, de droit, devait gouverner dans cet Etat à la fois fragile et stratégique aux frontières du Pakistan et de la Chine (*le Monde* du 4 juillet).

Le doute était permis. Après le désistement en catimini, le 2 juillet dernier, de douze, puis de treize députés appartenant au Parti de la conférence nationale (NCP), regroupés autour de M. Gulam Mohammed Shah – le propre beau-frère du Docteur Farouq, allié en la circonstance avec sa sœur, Khalida, et de son frère cadet, Tariq, – on ne savait plus qui commandait la majorité sinon de l'électorat, du moins des élus à l'assemblée régionale. Au nombre, c'était les treize *« putschistes »* – comme on les a appelés ici, – forts de l'appui inconditionnel des vingt-six députés du Congrès (I) de Mme Gandhi. Tout juste une majorité dans une assemblée de soixante-seize sièges. Les partisans du Docteur Farouq s'étaient, quant à eux, immédiatement rabattus sur la nouvelle loi *« anti-défection »*, législation qui tente de limiter les manœuvres parlementaires peu honorables, tel l'achat de députés, en disqualifiant automatiquement les élus qui changent d'étiquette politique en cours de mandat. Malheureusement pour la nouvelle opposition au Cachemire, cette loi a une zone floue, ses auteurs n'ayant pas prévu le cas de dissidents conservant pour eux l'étiquette originelle. Une des premières mesures prises par les treize rebelles avait, en effet, été d'*« exclure »* le Docteur Farouq ainsi que les trente-quatre députés qui lui étaient restés loyaux au sein du NCP : aux yeux de tous, une minorité chassant une majorité.

Avec l'accord du gouverneur-administrateur nommé par Mme Gandhi, le nouveau ministre en chef de l'Etat, M. Gulam Mohammed Shah, se plaçait à la tête d'un cabinet composé uniquement des éléments dissidents du NCP auquel le Congrès (I) apportait son soutien mais non sa participation. Il avait un mois pour faire la preuve de la légitimité de son gouvernement devant l'assemblée régionale.

Confrontation

A la veille de la séance exceptionnelle du 31 juillet, soit lundi après-midi, le président en exercice de l'assemblée, M. Wali Mohammed Itoo, un fidèle du docteur Farouq, jeta, de son salon, l'anathème sur les treize rebelles et leur interdit, pour le lendemain, l'entrée à l'assemblée. Dans les minutes qui suivirent, les amis de M. Shah firent appel à la Haute Cour du Cachemire, qui, elle, s'empressa d'annuler la décision du président.

La confrontation était dès lors inévitable. En moins de deux heures, après l'ouverture, mardi, de la séance exceptionnelle, M. Itoo s'était vu expulser *manu militari* de son fauteuil à la suite d'un vote de défiance qui s'était déroulé dans le tumulte. L'opposition en profita alors pour quitter la salle en signe de protestation, laissant à ceux qui étaient restés sur les lieux le soin d'élire un nouveau président, M. Mangat Ram Sharma, affilié au Parti du Congrès (I), par quarante-trois voix contre zéro. Avec une demi-assemblée revenue au calme, M. Shah n'eut aucun mal à faire la preuve de sa « majorité ». Ainsi prenait fin l'acte premier de la crise au Cachemire.

Selon les rapports officiels, on n'avait jamais pardonné au docteur Farouq ses *« faiblesses envers les éléments pro-pakistanais »* qui s'étaient fait entendre ces derniers mois au Cachemire. Le gouvernement central rappelle, en effet, que les drapeaux pakistanais avaient troublé le ciel de Srinagar lors d'un match de cricket l'été dernier, et que des manifestations de sympathie avaient ensuite eu lieu dans plusieurs localités, au lendemain de la pendaison de Maqboul Haq, un nationaliste cachemiri exécuté pour *« actions terroristes »*.

Le docteur Farouq bénéficie néanmoins de l'appui de sa mère, la begum Abdullah, et du prestige que lui vaut la mémoire de son père, le cheikh Abdullah, le « Lion du Cachemire ». A la différence de son père, le docteur Farouq a des visées politiques qui vont au-delà des simples limites régionales. Jouissant d'une influence non négligeable auprès de l'électorat musulman non seulement dans son État mais également sur l'ensemble du territoire national, il a depuis son accession au pouvoir, en juin 1983, pris fait et cause pour l'opposition et en est devenu une des figures de proue.

(Intérim.)

Cambodge

Une attaque des Khmers rouges a fait dix morts chez les partisans du prince Sihanouk

Depuis la création, en juin 1982, du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, les relations entre sihanoukistes et Khmers rouges connaissent des tensions. Un incident particulièrement meurtrier entre les deux principales composantes de la résistance au régime de Phnom-Penh vient le confirmer. Des Khmers rouges, apprend-on de source cambodgienne à Paris, ont, en effet, attaqué, les 6 et 7 juillet, dans la zone de Siem-Reap proche de la frontière thaïlandaise, une unité des partisans du prince Norodom Sihanouk, qui préside le gouvernement de coalition. Cet affrontement a fait dix morts, dont un commandant, et plus de vingt blessés dans les rangs sihanoukistes.

De même source, on indique également que des « éléments » khmers rouges ont intercepté, le 26 juin, des sihanoukistes qui amenaient vers le camp de Tatum – le quartier général des partisans du prince Sihanouk, sur la frontière khméro-thaïlandaise – cinq prisonniers vietnamiens. Un premier incident grave entre sihanoukistes et Khmers rouges avait déjà eu lieu en septembre 1983, lorsque des partisans de Pol Pot avaient désarmé des guérilleros favorables à l'ancien chef d'Etat cambodgien.

Dans un télégramme adressé le 15 juillet à M. Khieu Samphan, représentant de la faction khmère rouge au sein du gouvernement de coalition, le prince Sihanouk menace d'abandonner ses fonctions de président du gouvernement du Kampuchéa démocratique si, *« dans l'avenir, d'autre agressions mortelles »* se reproduisent. Dans un tel cas, il demanderait alors à ses partisans de rejoindre les rang du (KNLPK) Front national de libération du peuple khmer, la troisième composante de la coalition, *« afin de continuer la lutte contre les Vietnamiens dans le cadre d'une coalition bipartite »*. Le prince Sihanouk, qui effectue une tournée en Europe et en Afrique, sera reçu le 8 août par le président Mitterrand.

Dans les milieux cambodgiens, on écarte la thèse de l'acte d'indiscipline d'éléments khmers rouges et l'on retient celle d'une décision prise au « plus haut niveau ». On souligne que, dans sa réponse au prince Sihanouk, le 18 juillet, M. Khieu Samphan indique qu'il dispose d'une *« version différente »* de cet incident. Il propose par ailleurs que les ministres des affaires étrangères des trois composantes de la coalition se réunissent le 2 août.

On estime, en outre, que l'attaque des 6 et 7 juillet constituerait la réponse des Khmers rouges, d'une part à la création, le 6 mai dernier d'un comité permanent de coordination militaire entre les forces sihanoukistes et les forces neutralistes et, d'autre part, au soutien donné par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-EST (ASEAN qui regroupe Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) à une offre de réconciliation avec M. Heng Samrin, chef du gouvernement de Phnom-Penh, avancée par le prince Sihanouk.

Par ailleurs, deux responsables khmers rouges au sein du gouvernement de coalition ont demandé aux autorités françaises le statut de réfugiés politiques, apprend-on dans les milieux cambodgiens. Il s'agit de MM. Thiounn Thoum, « ministre » de l'économie et des finances, qui est arrivé en France il y a un mois, et Keat Chon, représentant du Cambodge aux Nations unies à New-York de 1975 à 1983, et « ministre » délégué auprès du bureau du premier ministre qui séjourne à Paris depuis le début de l'année. – J. B.

EUROPE

URSS

Des missiles de croisière à longue portée sont à l'essai

confirme la « Pravda »

L'Union soviétique a confirmé pour la première fois explicitement, mardi 31 juillet, qu'elle procédait à des essais de missiles de croisière à longue portée. « *Les Etats-Unis s'étant refusés à renoncer à ce nouveau type d'armes, des missiles de croisière à longue portée sont déjà en cours d'expérimentation en URSS* », écrit en effet la *Pravda dans un éditorial*. Les Etats-Unis disposent pour leur part de missiles de croisière lancés d'avions et commencent à en installer à bord de navires.

Selon l'OTAN, l'Union soviétique se livre depuis quelques années à des expérimentations de missiles de croisière à lanceurs terrestres, navals et aériens, d'une portée d'environ 3000 kilomètres. Ces missiles sont, dans la terminologie de l'alliance atlantique, l'AS-X-15 et le SS-NX-21, qui pourraient être opérationnels avant la fin de l'année, et le SSC-X-4, dont le déploiement ne serait pas prévu avant 1985. Selon Washington, le SS-NX-21 pourrait être déployé au large des côtes américaines, à bord de sous-marins.

D'autre part, à New-York, le « numéro deux » de la mission soviétique à l'ONU, M. Ovinnikov, a confirmé que l'URSS n'irait pas aux pourparlers de Vienne sur la non-militarisation de l'espace si les Etats-Unis n'entendaient pas « *négocier sérieusement* ». Au cours d'une conférence de presse, le diplomate a accusé Washington d'avoir placé « *trois pierres d'achoppement* » pour empêcher l'ouverture de ces négociations, proposées par l'URSS le 29 juin dernier : 1) En demandant que les discussions portent également sur la reprise des négociations de Genève sur les euromissiles (FNI) et sur les armes stratégiques (START), ce qui est, a affirmé M. Ovinnikov, « *une tentative de créer un lien délibéré et artificiel (...) pour ressusciter des morts assassinés par les Etats-Unis* » ; 2) En proposant qu'elles visent à limiter la militarisation de l'espace, et non à l'interdire totalement ; 3) En refusant d'accepter dès l'ouverture des pourparlers un moratoire sur les essais et le déploiement d'armes spatiales. — (*AFP*.)

LES OFFICIERS MANQUENT D'EXERCICE

Moscou (*AFP*). — Trop d'officiers de l'armée rouge sont obèses par défaut d'exercice, a regretté, mardi 31 juillet, un éditorial de *Krasnaya Zvezda* (l'Etoile rouge), organe du ministère soviétique de la défense.

Bien qu'elle se soit « *améliorée* » ces derniers temps, écrit le journal, la forme physique des officiers soviétiques laisse à désirer, car les séances d'éducation physique, pourtant obligatoires dans l'armée, sont souvent boudées ou écourtées par les intéressés, au profit de jeux d'équipe tel le volley-ball.

De ce fait, poursuit-il, « *une partie des officiers accusent un excès de poids, ce qui les prédispose à toutes sortes de maladies* ». Les jeunes officiers eux-mêmes « *sèchent* » trop souvent les séances d'entraînement, sous prétexte qu'ils ont « *mieux à faire* ». Ils perdent ainsi leur forme physique et, partant, « *leur aptitude à agir dans des conditions extrêmes de combat* », ajoute *Krasnaya Zvezda*.

Le quotidien cite l'exemple d'un pilote de première classe, le commandant K. Tchisiov, qui a été interdit de vol en raison de « *troubles fonctionnels dus à un excès de poids* ». Grâce à des exercices que les médecins lui ont prescrits, ce pilote a toutefois pu retrouver son poids normal et reprendre les commandes de son appareil.

RFA

COMPROMIS ENTRE LES PARTIS DE LA COALITION

Le Parlement approuve la mise en service de la centrale de Buschhaus

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue d'un débat où personne n'a particulièrement brillé par sa bonne foi, le Parlement allemand a approuvé, mardi 31 juillet, l'entrée en service partielle de la nouvelle centrale électrique de Buschhaus, à Helmstedt, en Basse-Saxe. Elle faisait l'objet d'une controverse au sein de la coalition qui avait provoqué la convocation du Bundestag en session extraordinaire. Le compromis trouvé prévoit que, en attendant d'être équipée de filtres spéciaux, prévus pour 1987 seulement, la centrale ne pourra brûler que du lignite et non pas le charbon à haute teneur en soufre pour lequel elle a été conçue. L'arrêt d'une des deux centrales plus anciennes qui fonctionnent actuellement sur le site d'Helmstedt et le ralentissement de la seconde, qui sera dotée, d'ici 1986, d'un procédé spécial, permettra de réduire immédiatement de 18 % le niveau des émissions de dioxyde de soufre dans la région. Celui-ci passera de 145 000 tonnes à 120 000 tonnes par an. Après l'entrée en service définitive de Buschhaus avec tous ses filtres, en juillet 1987, il sera réduit à 35 000 tonnes.

Ce projet, qui reprend avec certaines améliorations les dernières propositions émises par le gouvernement, devrait être adopté ce mercredi en conseil des ministres. Une nouvelle fois, le chancelier Kohl, qui, comme de nombreux députés, a interrompu ses vacances pour rentrer d'urgence à Bonn, a dû faire face aux états d'âme des libéraux. Partagés entre leur volonté de se démarquer de leurs partenaires chrétiens démocrates et celle de ne pas rompre la solidarité gouvernementale, ceux-ci ont, une fois de plus, donné l'impression d'agiter du vent. Les seuls gagnants auront été les Verts, qui ont remporté leurs succès peut-être le plus probant depuis leur entrée au Parlement. En obligeant le SPD à convoquer le Bundestag en session extraordinaire en pleine pause estivale, ils ont provoqué un débat public dont ni le gouvernement, ni aucun des partis « traditionnels » ne sont sortis grandis.

Face au premier cas concret délicat — en raison des intérêts économiques en jeu — auquel il se trouve confronté en matière d'environnement, le gouvernement a donné l'impression de céder aux pressions du ministre président de Basse-Saxe, M. Albrecht (CDU), et d'avoir voulu escamoter un dossier brûlant en passant outre aux recommandations du Parlement. Les députés avaient en effet voté, *le 28 juin* dernier, à l'unanimité, une première résolution exigeant la mise en place de filtres avant le démarrage de la centrale. Les partis de la majorité ont eu bien du mal à expliquer leur volte-face. Quant au SPD, qui s'est élevé contre la remise en cause de cette première résolution, il est apparu manifestement à court d'idées de rechange.

La solution retenue, qui satisfera les communautés locales, plus préoccupées par la sauvegarde de l'emploi que par celle de l'environnement, représente certes un progrès par rapport aux projets initiaux. Mais le gouvernement aura bien du mal à convaincre qu'il ne pouvait pas s'y prendre plus tôt pour régler ce dossier. Le ministre de l'intérieur, M. Zimmerman, que se veut le champion de la lutte contre la pollution atmosphérique en Europe, y perd un peu de sa crédibilité.

HENRI DE BRESSON.

Pologne

UN DÉFI AU RÉGIME

La rencontre du dirigeant amnistié et du chef clandestin de Solidarité

C'est un véritable défi aux autorités polonaises que viennent de lancer conjointement Zbigniew Bujak, l'homme le plus recherché de Pologne, chef de la direction clandestine de Solidarité (TKK), et Wladyslaw Frasyniuk, ancien président du syndicat pour la région de Wroclaw, amnistié et libéré vendredi 27 juillet, après un an et demi de détention. « *Solidarité doit continuer à exister pour que la Pologne devienne un pays libre* », proclament les deux hommes dans un communiqué daté du 29 juillet et parvenu mardi à la presse occidentale.

Ainsi, à peine sorti de sa prison, avant même d'aller retrouver sa famille à Wroclaw, Wladyslaw Frasyniuk, trompant la vigilance des policiers, « disparaissait » en compagnie de son avocat, Mᵉ Adamczyk. Il se rendait à Varsovie, rencontrait le « numéro un » de la clandestinité et faisait, mardi, une réapparition spectaculaire, rejoignant sa famille à Wroclaw après la diffusion de ce communiqué.

Le régime du général Jaruzelski, dit le texte, a été « *contraint de proclamer l'amnistie sous la pression de la société, des militants de Solidarité, des milieux indépendants, du pape Jean-Paul II, de l'ensemble de l'Eglise polonaise et de l'Occident* ». Cette mesure, ajoutent les deux hommes, « *vise en fait à servir les intérêts du pouvoir* ». Ils accusent « *les gouvernants, les procureurs, les fonctionnaires de la sécurité et de la propagande* » de « *déclarer constamment la guerre à la société et de créer un climat de haine* ». « *C'est pour cela*, concluent-ils, *que Solidarité doit continuer à lutter pour obtenir la libération des prisonniers, le pluralisme syndical et des idées, le respect de la liberté et de la dignité de l'homme.* »

Interrogé, à son retour chez lui, par la presse occidentale, Wladyslaw Frasyniuk, un chauffeur mécanicien de trente et un ans, condamné à six ans de prison pour activités syndicales en novembre 1982 et qui fut l'un des premiers à bénéficier de l'amnistie, a déclaré qu'il avait l'intention de rencontrer « *plusieurs personnes* » dans les semaines qui viennent, à commencer par Lech Walesa, pour « *réfléchir à l'avenir* ». « *Aucun problème n'est résolu, l'amnistie n'est qu'une libération conditionnelle* », a-t-il dit. Selon le militant, il faut « *au moins essayer d'organiser une activité au grand jour* », en plus des activités clandestines. « *Cette activité aidera la TKK et peut-être créera les conditions qui pourraient rendre inutile la clandestinité. Ces conditions bien sûr ne seront réunies que lorsque nous serons une véritable direction sans être poursuivi pour nos activités.* » Depuis plusieurs mois, les dirigeants de Solidarité semblent vouloir encourager non plus les manifestations de rues, mais des actions ouvertes dans les usines et dans les milieux intellectuels notamment.

La priorité est pour l'heure d'organiser une rencontre entre les anciens dirigeants du syndicat dissous. Marian Jurczyk, signataire des accords de *Szczecin en 1980*, lui aussi récemment amnistié, avait également souhaité la tenue d'un tel sommet. Quant à Lech Walesa, bien qu'ayant toujours observé une certaine discrétion sur ses intentions, il l'a jugé lui aussi « *indispensable* ».

Cinq mille habitants de la capitale ont par ailleurs une nouvelle fois démontré mardi leur fidélité à Solidarité en descendant dans les rues de Varsovie à l'*occasion de la commémoration* de l'insurrection de Varsovie.

« Aux héros de l'insurrection »

Sans que la milice présente n'intervienne, les manifestants sont allés de la cathédrale, dans la vieille ville, à la place de la Victoire distante de 1 kilomètre, en scandant « *Pas de liberté sans Solidarité, la Pologne c'est nous !* » Avant de se disperser, ils ont déposé, à la tombe du Soldat inconnu, une gerbe ornée d'une simple inscription : « *Aux héros de l'insurrection, les Polonais fidèles à leur testament* », en guise d'hommage aux dirigeants de l'AK (l'armée de l'intérieur non communiste).

Aujourd'hui encore, comme depuis quarante ans, le régime polonais veut donner du soulèvement de Varsovie où, du 1ᵉʳ août au 3 octobre 1944, périrent deux cent mille personnes, l'image d'un tragique suicide collectif imputable à des chefs inconscients et réactionnaires. Seul l'héroïsme des combattants doit être *célébré* : la cause pour laquelle *ils* sont morts n'est pas digne d'un monument.

Cette version de l'histoire polonaise n'est, bien sûr, pas unanimement partagée dans le pays. Ainsi le pouvoir n'a pas voulu du comité indépendant — formé pendant la période légale de Solidarité — pour l'érection d'un monument à l'insurrection. Ce comité, composé notamment d'anciens chefs du soulèvement, avait pris pour symbole une affiche frappée du sigle « AK » (armée de l'intérieur, non communiste). Il a été dissous il y a dix jours et remplacé par un « comité de citoyens » officiel, dont sont absents les dirigeants du soulèvement.

Le pouvoir polonais entend reprendre à son compte aujourd'hui, à travers la presse officielle, les aspects « positifs » de l'insurrection : « *Dans les moments de danger*, déclare-t-il, *les Polonais sont capables d'oublier leurs divisions. C'est à l'unité que nous appelons à nouveau aujourd'hui, quarante ans après, pour contribuer à la renaissance du pays.* » — (*AFP*.)

République d'Irlande

LA COUR SUPRÊME DÉCIDE D'EXTRADER VERS BELFAST UN MEMBRE PRÉSUMÉ DE L'IRA

Dublin (*AFP*). — *La Cour* suprême de République d'Irlande a autorisé, mardi 31 juillet, l'extradition vers l'Ulster d'un catholique républicain recherché dans la province britannique pour un double meurtre revendiqué par l'Armée républicaine iralandaise (IRA) il y a trois ans et demi.

Les cinq juges irlandais ont rejeté à l'unanimité l'appel de James Shannon, vingt-cinq ans, qui a clamé son innocence tout en défendant l'aspect « *politique* » des meurtres de l'ancien président de l'Assemblée régionale de Belfast, Sir Norman Stronge, quatre-vingt-six ans, et de son fils, James, quarante-huit ans. En janvier 1981, un commando armé avait fait irruption au domicile de ces deux personnes à Tynan-Abbey (comté d'Armagh, sud de l'Ulster) et les avait froidement abattues.

Cette décision d'extradition confirme le changement d'attitude des autorités de Dublin à l'égard des républicains du Nord. Jusqu'en décembre 1982, les membres présumés de l'IRA ou de l'INLA (organisations armées qui luttent contre la présence britannique en Ulster) bénéficiaient d'une certaine indulgence lorsqu'ils étaient arrêtés au Sud. Mais, à cette date, la Cour suprême de Dublin a décidé d'établir une distinction entre « *crimes terroristes* » et « *crimes politiques* ».

Suisse

Controverse avec les Etats-Unis sur le secret d'affaires

De notre correspondant

Berne. — Les autorités helvétiques ont opposé, provisoirement du moins, une fin de non-recevoir à une demande d'extradition présentée le 20 juillet dernier par les Etats-Unis et concernant M. Marc Rich, propriétaire d'une *société spécialisée* dans le commerce de matières premières domiciliée à Zoug, en Suisse centrale. A Berne, une porte-parole du département fédéral de justice et police a indiqué, mardi 31 juillet, que la requête de Washington n'était pas valable « *parce que rédigée en anglais et non dans l'une des trois langues officielles de la Confédération* ». « *Si les Suisses*, a-t-il ajouté, *adressaient aux autorités américaines une demande d'extradition dans une autre langue que l'anglais, elle ne serait pas non plus prise en considération.* »

C'est là le dernier épisode du différend qui oppose depuis une année les justices helvétique et américaine dans l'affaire de la Société Marc Rich. Ayant son siège en Suisse, la compagnie de ce financier américain est accusée aux Etats-Unis d'évasion fiscale pour un montant de 48 millions de dollars. En juin 1983, un juge de New-York lui avait infligé une amende de 50 000 dollars par jour pour l'inciter à lui remettre certains dossiers. Mais la justice helvétique avait fait saisir les documents se trouvant en Suisse, conformément à la loi sur le secret d'affaires.

Un début de solution était apparu le 13 juillet dernier quand la Suisse s'était déclarée prête à accorder l'entraide judiciaire aux Etats-Unis sous certaines conditions. Berne demande notamment aux autorités américaines de s'engager à ne plus appliquer en Suisse les sanctions infligées à M. Rich. La demande d'extradition, si elle est présentée en bonne et due forme, pourrait ouvrir un nouveau chapitre dans cette affaire à rebondissements.

J.-C. B.

AMÉRIQUES

États-Unis

La Chine s'irrite de ce que l'accord de coopération nucléaire conclu par le président Reagan n'ait pas encore été soumis au Congrès

Correspondance

Washington. — Dans une interview donnée au *Los Angeles Times*, M. Zhang Wenjin, ambassadeur de Chine aux Etats-Unis, s'est plaint du retard apporté à l'approbation par le Congrès de l'accord sur la coopération nucléaire sino-américaine mis au point lors de la visite du président Reagan à Pékin en avril dernier. L'attitude des Etats-Unis au cours des derniers mois, a dit M. Zhang Wenjin, est « *insultante, elle révèle une méfiance à l'égard de la Chine et met en question notre honnêteté...* ».

Le gouvernement américain n'envisage pas, en effet, de soumettre au Congrès l'accord qui devrait permettre à l'industrie nucléaire américaine de vendre pour 6 milliards de dollars d'équipement et de technologie à la Chine avant d'avoir obtenu du gouvernement de Pékin l'assurance qu'il ne contribuera pas à la prolifération des armes nucléaires et, plus spécialement, qu'il n'aidera pas d'autres pays à fabriquer des armes nucléaires. Jusqu'à nouvel ordre, cependant, Washington n'a pas obtenu cette assurance des Chinois, qui se réfèrent, dit-on, à l'engagement de non-prolifération contenu dans une allocution prononcée par le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, lors de sa visite à Washington en janvier dernier. Cette déclaration aurait été reproduite par le journal du Parti communiste chinois.

Le désir américain d'obtenir une clarification et une réaffirmation de cet engagement se justifierait par des rapports des services de renseignements concernant l'aide apportée par la Chine au programme nucléaire du Pakistan. Ces rapports auraient été remis aux dirigeants américains seulement après la visite du président en Chine.

Au Capitole, les démocrates sont mécontents. Ils soulignent notamment que la coopération entre la Chine et le Pakistan était connue depuis longtemps, et ils s'étonnent que le texte de l'accord négocié il y a trois mois n'ait pas encore été rendu public. Ils impliquent que le président Reagan cède aux pressions des éléments conservateurs de son parti soutenant Taipeh et hostiles à toute coopération avec Pékin. Le sénateur démocrate Cranston laisse entendre que les services de renseignements ont noirci délibérément la situation en affirmant que l'aide de la Chine au programme nucléaire du Pakistan a permis à ce dernier pays de développer sa capacité de fabrication des armes nucléaires.

Au département d'Etat, on garde l'espoir d'élaborer avec Pékin, par la voie des chancelleries, une formule qui permettra au gouvernement de présenter l'accord de coopération nucléaire au Congrès. On doute néanmoins que cet accord puisse être soumis à l'approbation des parlementaires avant la fin de la session qui expire en octobre.

HENRI PIERRE.

Bolivie

L'armée contre les planteurs et les trafiquants de coca

La Paz (*AFP*). — Le gouvernement bolivien a décidé, le mardi 31 juillet, de lancer une opération militaire dans la région du Chaparé, au centre du pays, pour tenter d'y démanteler le plus important réseau de cocaïne du pays.

La région visée, qui se trouve dans le département de Cochabamba, a été déclarée « *zone d'urgence militaire* », et le gouvernement a précisé que l'opération était dirigée contre tous les trafiquants de drogue, boliviens et étrangers, qui ont transformé le Chaparé en centre de fabrication et de trafic de la cocaïne.

Cette décision risque de provoquer de violents affrontements entre soldats et trafiquants, car il est peu probable que ceux-ci abandonnent sans combattre une région où leurs activités leur rapportent plus de 2,5 milliards de dollars par an.

Les autorités militaires ont indiqué que, avant de mobiliser leurs forces qui sont stationnées aux portes du Chaparé, elles avaient épuisé toutes les possibilités de dialogue avec les paysans de la région. Ceux-ci, qui tirent leurs revenus de la culture de la coca, ont déjà bloqué toutes les routes conduisant au Chaparé.

Bien que l'opération rassemble des parachutistes, des forces de l'armée de terre et de la marine, ainsi que les Léopards (commandos antidrogue de la police bolivienne entraînés par les Américains), les trafiquants de drogue se flattent de posséder un armement bien supérieur à celui des militaires.

La décision du gouvernement bolivien a été précipitée par de récentes déclarations de la présidente de la commission antidrogue du Congrès américain, Mᵐᵉ Paula Hawkins. Celle-ci a affirmé le 11 juillet dernier, au Brésil, que les Etats-Unis « *sanctionneraient* » le gouvernement bolivien s'il ne prenait pas des mesures contre un trafic qui a augmenté de façon alarmante depuis le retour de la démocratie en Bolivie, en 1982.

La police bolivienne estime qu'environ vingt mille paysans ont quitté les montagnes pour s'installer dans la vallée du Chaparé. Ils ont les poumons brûlés par les cigarettes de sulfate de cocaïne, qui se vendent en grande *quantité* et à des *prix* très bas jusque dans les écoles de Cochabamba. La production de feuilles de coca est 104 000 tonnes par an. Seulement 12 000 tonnes sont absorbées par la consommation locale : les paysans indiens ont l'habitude, depuis longtemps, de mâcher à longueur de journée des feuilles de coca.

D'autre part, les chefs de la police *de Cochabamba ont accusé le commandant* en chef de la police bolivienne, le général Mario Rada Fernandez, d'avoir facilité la commercialisation de 300 kilogrammes de cocaïne, en échange de 35000 dollars pour « *achat de véhicules destinés à la police* ». Ils l'avaient déjà accusé, il y a quelques jours, d'être impliqué dans le séquestre, pendant quelques heures, le *30 juin*, du président *de la République*, M. Hernan Siles Zuazo.

Enfin, les autorités judiciaires ont annoncé mardi que Mᵐᵉ Corina Rosales, épouse d'un conseiller politique du président, avait été arrêtée vendredi dernier à l'aéroport de Santa-Cruz, à l'est du pays, alors qu'elle tentait de sortir du pays avec 11 kilogrammes de cocaïne. Mᵐᵉ Rosales était déjà impliquée dans une autre affaire de trafic de drogue.

A TRAVERS LE MONDE

Bénin

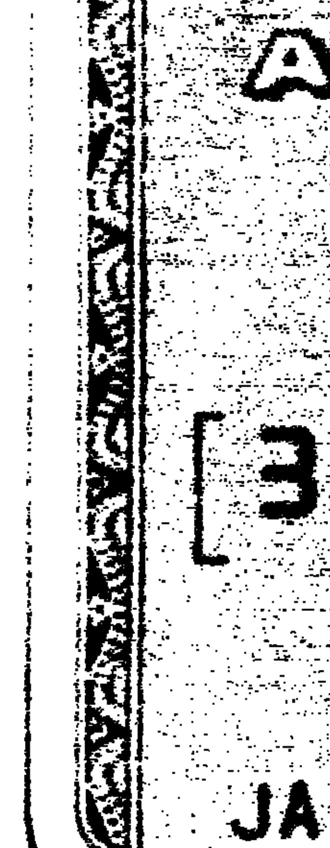
- RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT KÉRÉKOU. — Le général Mathieu Kérékou a été réélu, *mardi 31 juillet, président de la* République populaire du Bénin, pour une période de cinq ans, par l'Assemblée nationale révolutionnaire (ANR). Candidat unique du Parti de la révolution populaire du Bénin, le président Kérékou a été réélu, lors d'un vote à scrutin secret, par 189 des 190 commissaires du peuple (députés) présents. Le général Kérékou est né en 1933 à Kouarfa, dans la province septentrionale du Bénin. Il se trouve à la tête de l'Etat depuis le 26 octobre 1972, date du déclenchement du processus révolutionnaire dans le pays. (*AFP*.)

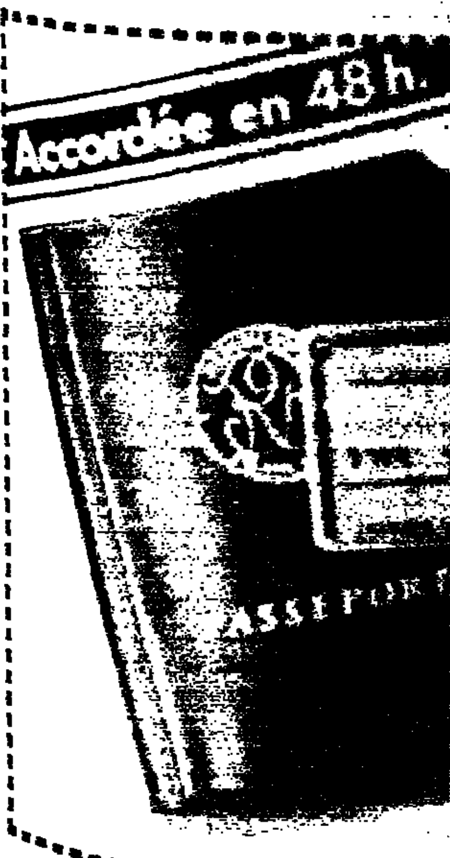
Chine

- M. DENG XIAOPING A REÇU SIR GEOFFREY HOWE. — Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a été reçu, mardi matin 31 juillet, par M. Deng Xiaoping. Celui-ci l'a félicité pour « *le travail accompli* » pour régler la question de Hongkong et a évoqué « *les très bons résultats* » obtenus lors des entretiens du chef de la diplomatie britannique à Pékin. — (*Reuter, AFP*.)

Nicaragua

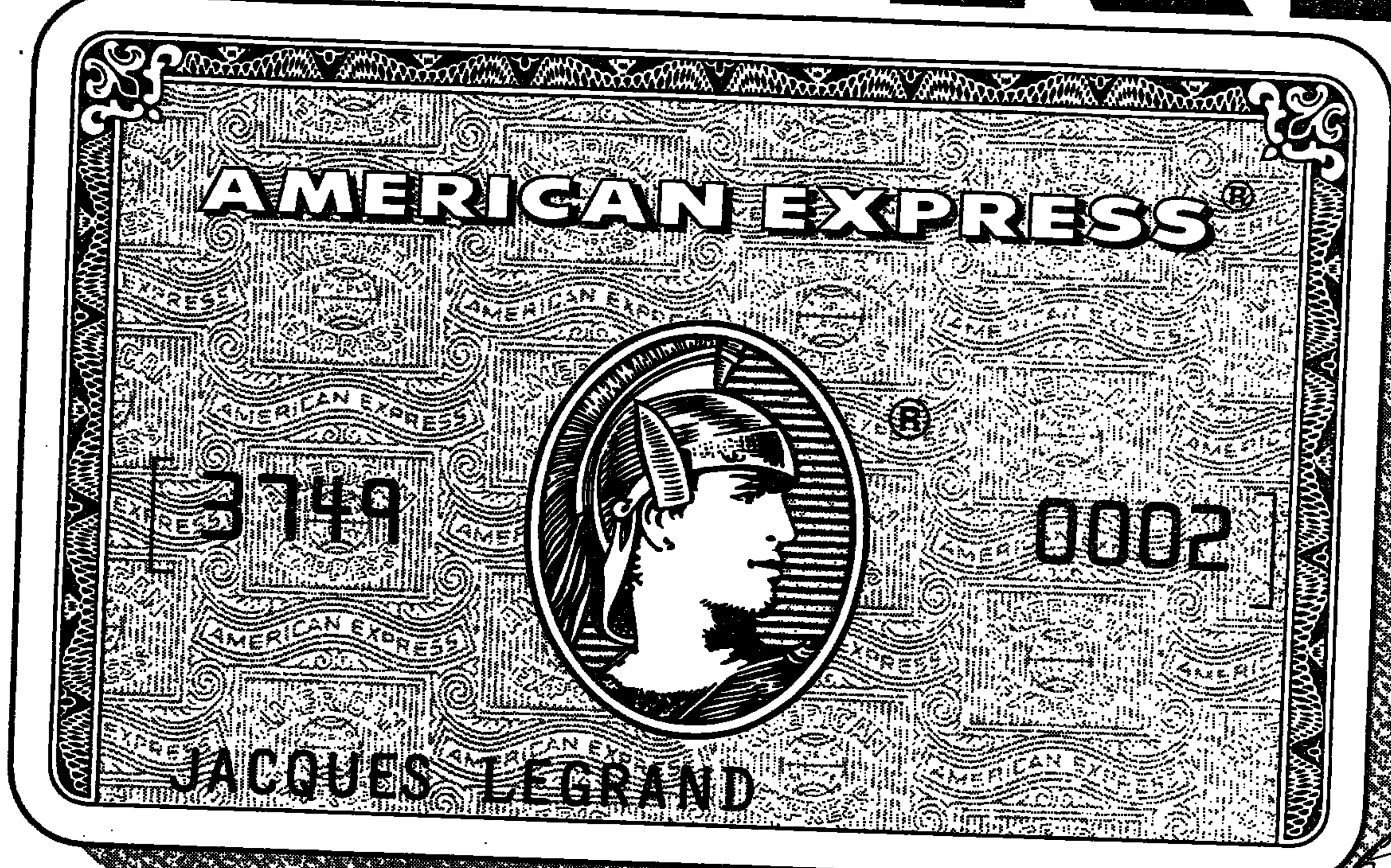
- NÉGOCIATIONS AVEC WASHINGTON. — De nouveaux entretiens ont été engagés, le mardi 31 juillet, entre les Etats-Unis et le Nicaragua pour normaliser leurs relations, a indiqué à Washington le porte-parole du département d'Etat. Les pourparlers, qui se tiennent à Manzanillo, sur la côte pacifique du Mexique, sont dirigés du côté américain par M. Harry Shlaudeman, ambassadeur itinérant des Etats-Unis en Amérique centrale. — (*AFP*.)







LIBRE



CARTE SANS FRONTIÈRE
(délivrée en 48 h)

La Carte Personnelle American Express retrouve sa dimension internationale et met tout son poids et tout son prestige à votre service, dans le monde entier.

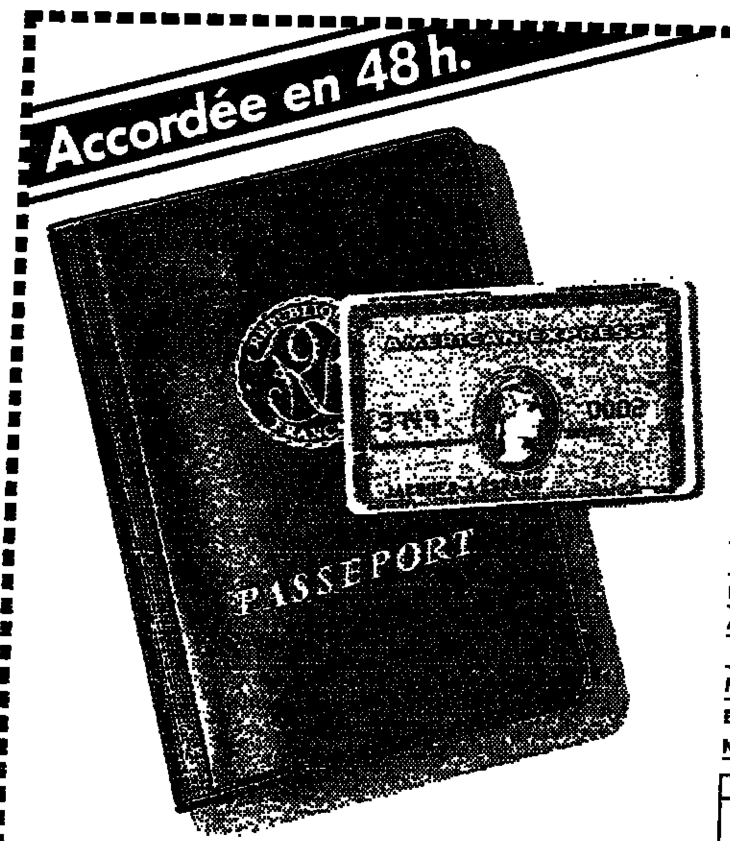
NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES CHANGES

En vertu des nouvelles dispositions annoncées par le Gouvernement dans le cadre de l'assouplissement du contrôle des changes, la Carte American Express va en effet pouvoir à nouveau remplir pleinement sa mission de moyen de paiement et de "sauf-conduit" international.

Dans 550.000 hôtels, restaurants, boutiques, compagnies d'aviation, sociétés de location de voitures... vous pourrez désormais régler vos dépenses personnelles avec beaucoup d'élégance en France ou aux antipodes.

Et vous bénéficierez en plus de toute la sécurité American Express : remplacement rapide et gratuit d'une Carte perdue ou volée, responsabilité personnelle limitée à 250 F en cas d'utilisation frauduleuse de la Carte par un tiers, Assurance Automatique Voyage...

Pour profiter de tous ces avantages, et voyager en toute liberté et sécurité, complétez et renvoyez vite la Demande de Carte ci-dessous à American Express Carte-France, Libre réponse n° 60092, 92561 Rueil-Malmaison cedex ou téléphonez au (1) 708.61.87 : après acceptation de votre dossier, nous vous ferons parvenir, dans les 48 h, la Carte American Express personnelle, gravée à votre nom.



DEMANDE DE CARTE AMERICAN EXPRESS

Pour obtenir très vite la Carte American Express, remplissez et postez dès aujourd'hui cette Demande de Carte dans une enveloppe sans l'affranchir à cette adresse : American Express Carte-France, Libre réponse n° 60092 - 92561 Rueil-Malmaison cedex. Nous vous téléphonerons pour obtenir quelques précisions complémentaires si nécessaire.

949.930.173.7		

Prière de ne rien écrire ci-dessus. Partie réservée à American Express Carte-France.

CONFIDENTIEL

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Prénom

Adresse

Code postal

Tél. professionnel — Tél. domicile

Date de naissance — Profession

Employeur et adresse

ancienneté

Banque — Tél. banque

Adresse banque

ancienneté

Mes revenus personnels annuels :

Etes-vous propriétaire ☐ ou locataire ☐ de votre habitation ?

Nombre de personnes à charge

CR	CP	TC	AF	CPA

Je demande à bénéficier de la Carte American Express. La cotisation annuelle est de 200 F(*) pour une Carte principale, émise en francs français. En outre, à l'ouverture du compte, la première année seulement, un droit d'entrée de 130 F(*) me sera facturé. Je ne règle rien maintenant. Ces montants feront l'objet de la première facturation.

(*) Tarifs en vigueur en Juin 1984.

Je garantis l'exactitude des renseignements donnés ci-contre et j'autorise American Express Carte-France et ses représentants à obtenir de mon employeur, de ma banque ou de toute autre source de son choix, tous renseignements nécessaires. Il est expressément précisé que la Carte American Express est régie par des conditions générales afférentes à son utilisation. Un exemplaire de ces conditions générales sera joint à la Carte lors de sa délivrance, ou peut être communiqué au préalable sur demande. Je reconnais en outre, le droit discrétionnaire à American Express Carte-France de ne pas donner suite à la présente demande sans indiquer les raisons de sa décision.

Date

(mention manuscrite obligatoire) "lu et approuvé"

Signature X

TRES IMPORTANT : Prière de remettre cette demande à American Express Carte-France en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal.

Ogilvy Lefebvre Direct

Le Monde

politique

LE RÉFÉRENDUM EN QUESTION

L'opposition sénatoriale s'unit pour faire échec à M. Mitterrand

Prendre l'opinion à témoin de l'« *incohérence* » de l'opposition. Tel est bien le premier axe de la réplique que le gouvernement et les socialistes entendent donner à la décision prise par le RPR et l'UDF d'empêcher le « référendum sur le référendum » proposé le 12 juillet, par M. Mitterrand. Expliquer cette incohérence par « *la peur de la droite* » du suffrage universel comme le font MM. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement et Marcel Debarge, sénateur et membre au secrétariat national du PS, constitue la deuxième arme de cette contre-attaque.

Sur ce terrain, l'opposition va, en effet, devoir s'expliquer. D'une part, elle craint que le président de la République ne saisisse le prétexte d'une révision constitutionnelle pour asseoir sa légitimité. Si tel était le cas, l'opposition pourrait – si elle était sûre d'elle – s'abstenir d'interdire le référendum et en menant campagne pour le « non » à M. Mitterrand, faire la démonstration que le chef de l'Etat est, comme elle le laisse entendre, minoritaire dans le pays. D'autre part, elle rejette – sur le fond – une modification de la Constitution qui risque de déséquilibrer les institutions au profit du président de la République et aux dépens du Parlement. Là aussi, douterait-elle de pouvoir convaincre une majorité de citoyens de la justesse de son analyse ?

De là à traduire que la droite estime dangereux de laisser le peuple s'exprimer sur les libertés, il n'y a qu'un petit pas, qu'accompliront sans mal les socialistes, comme l'a déjà fait M. Dumas.

Le flottement qui a précédé le choix définitif de refuser le référendum, aurait pu laisser penser au pouvoir qu'il disposait d'un moyen d'empêcher l'union de l'opposition, gaullistes et centristes n'ayant pas le même attachement à la notion de référendum. Quelques citations de M. Jacques Chirac ont été rappelées sur ce point à bon escient. Le fait que figurent dans l'Association pour le référendum sur les libertés publiques – dont le gouvernement a encouragé la création – plusieurs gaullistes (MM. Léo Hamon, Jacques Debu-Bridel ou encore André Weil-Curiel) n'est pas non plus innocent.

Reste que le « ciment » de l'union l'a emporté au sein de l'opposition sur toute autre considération. C'est la raison principale du ralliement de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, à la cause des sénateurs UDF décidés à s'opposer au projet de loi constitutionnelle.

Que M. Pasqua ait donné un réel retentissement – avec un art consommé de l'utilisation des médias – à son alignement sur les positions de *l'UDF*, avait pour le moins agacé certains centristes. Pour ceux-ci, il suffisait que M. Pasqua renonce à soutenir la démarche tendant à amender le texte et lui *préfère celle du non global au projet* gouvernemental. En se prononçant en faveur de la procédure de la question préalable, le sénateur des Hauts-de-Seine encourait le reproche de mettre ses collègues devant le fait accompli. Il aura donc fallu de nouveau consulter les groupes, de nouveau se concerter entre groupes pour décider s'il y avait lieu de retenir la proposition du RPR ou de lui préférer la procédure de rejet à la fin de l'examen du texte.

Recours au Conseil constitutionnel

Le recours à la première formule est apparu plus satisfaisant dès lors que ce n'était pas le RPR mais la *commission des lois qui en aurait* l'initiative en séance, et dès lors qu'il était entendu que cette procédure serait utilisée pour les éventuelles lectures suivantes, même et y compris si le projet revenait amendé de l'Assemblée nationale. Cette formule est apparue aussi plus fidèle à la démarche initiale de la majorité sénatoriale, qui avait souhaité voir le projet de loi sur l'enseignement privé soumis au référendum. Convaincue que l'article 11, en l'état actuel, permettait une telle consultation elle ne peut – *sous peine* aujourd'hui de se déconsidérer – admettre qu'il devrait être modifié.

Ce sera donc la question préalable dont « *l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération* » (et dont l'adoption « *entraîne le rejet du texte* ») que défendra le rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly (gauche dém., *Seine-et-Marne*) au terme de la discussion générale qui doit commencer mardi matin 7 août. Quelque trente-trois orateurs se sont déjà inscrits. Pour la majorité sénatoriale, *à défaut d'examiner précisé*ment l'article unique du projet, il convient que son non au référendum soit le plus clairement et le plus complètement exposé.

Elle disposera déjà des premiers éléments de réponse que M. Robert Badinter, ministre de la justice, chargé de défendre le projet de loi constitutionnel, devait lui fournir, le mercredi après-midi 1er août, devant la commission sénatoriale des lois.

Lé débat tournera autour de la questions suivante : la constitution permet-elle ou non de soumettre à référendum un texte de loi sur l'enseignement ? Pour M. Pasqua, c'est au législateurs qu'il appartient d'y répondre et non aux « *professeurs de droit* ». Le gouvernement pourrait faire trancher ce débat par le Cconseil constitutionnel.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les députés socialistes : deux hypothèses pour la suite des événements

Les *députés* socialistes, lors de leur réunion hebdomadaire, mardi 31 juillet, se sont interrogés sur la riposte à apporter à la tactique adoptée par le Sénat à propos du projet de loi portant révision de l'article 11 de la Constitution.

Les parlementaires socialistes, qui étaient, selon leur nouveau président de groupe, M. André Billardon, une soixantaine malgré les vacances, ont émis deux hypothèses sur l'attitude à prendre après le rejet, désormais certain, du projet par le Sénat : soit arrêter là la procédure parlementaire, soit soumettre ce texte, après l'adoption de la question préalable par les sénateurs, à l'Assemblée nationale, qui pourrait l'amender, notamment en donnant un rôle au Conseil constitutionnel dans le processus référendaire prévu par le projet de révision, quitte ensuite à interrompre la navette, si le Sénat opposait de nouveau, en deuxième lecture, la question préalable.

M. Billardon penche plutôt pour cette deuxième hypothèse, comme, semble-t-il, la majorité des intervenants lors de la réunion du groupe. Dans les deux cas, les députés et leur président ont souligné la nécessité d'expliquer à l'opinion l'attitude choisie, en référence au comportement adopté par les sénateurs.

La commission des lois de l'Assemblée nationale, le même jour, a élu rapporteur sur le projet M. Raymond Forni, président socialiste de cette commission. M. Forni était le seul candidat.

Enfin, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a annoncé que l'Assemblée nationale ne siégera plus jusqu'au mercredi 22 août, date retenue pour le début de l'examen du projet en séance publique.

M. DUMAS : la droite redoute le suffrage universel

M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a répondu à la décision des sénateurs de l'opposition : « *La droite redoute le suffrage universel. Elle veut empêcher le président de la République de consulter les Français sur une question fondamentale. Le masque tombe. La droite sénatoriale est contre le projet de référendum qu'elle avait pourtant réclamé pendant des mois. Les arguties et les manœuvres procédurières dissimulent mal cette réalité. tout est alors bon : le référendum, c'est-à-dire la possibilité pour les Français de décider en dernier ressort, constituerait même aux yeux de l'opinion une menace. M. Claude Labbé, de son côté, dit tout haut, au nom du RPR, ce que la droite sénatoriale pense tout bas : il est dangereux de laisser le peuple s'exprimer sur ses libertés* », a conclu M. Dumas.

M. DEBARGE (PS) : incohérence !

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a estimé, pour sa part : « *La droite nationale a peur, cela se traduit de plus en plus par une incohérence d'attitude et de propos. C'est à l'opinion publique qu'il appartient de trancher. Notre position est nette : nous voulons que le peuple français soit consulté, notamment pour ce qui concerne les libertés fondamentales, et, pour ce faire, tout en restant dans l'esprit de la Constitution, il faut modifier l'article 11.* »

Le sénateur socialiste de la Seine-Saint-Denis a souligné que, il y a quelques semaines, « *les porte-parole de cette droite ne juraient que par la nécessité de recourir à un référendum sur la question de l'école* ». Il a ajouté : « *Le chef de l'Etat propose-t-il que la parole soit donnée au peuple français. (...) Dans un premier temps, la droite ergote, parle de tout autre chose, puis, par la voix de M. Pasqua, ramène cette question d'importance, qui doit permettre une vaste consultation démocratique, à... une question préalable au Sénat.*

» *Pour une question de cette dimension, c'est donc aux Françaises et aux Français qu'il appartient de décider. On voit là toute la différence entre la droite, qui, parlant sans cesse des libertés, se dérobe quand il s'agit de les étendre, et nous, qui, dans la réalité des textes législatifs, dans notre volonté de consulter le peuple de notre pays, cherchons à les développer.* »

LES SÉNATEURS SOCIALISTES : contre-vérités et sectarisme !

M. Louis Perrein, sénateur du Val-d'Oise et porte-parole du groupe socialiste, a souligné : « *Il est faux de prétendre que les partis de gauche aient appelé à voter « non » à tous les référendums organisés depuis l'instauration de la Ve République. Quand la question posée rencontrait leur approbation, ils se sont prononcés clairement pour le « oui ». Ainsi l'ensemble des partis de gauche ont appelé à voter « oui » au référendum du 8 avril 1962, portant approbation des accords d'Evian sur l'Algérie. Les partis de droite représentés au Sénat seraient bien inspirés d'agir dans le même esprit.*

» *Il est tout aussi erroné de prétendre que les précédents présidents de la République aient automatiquement engagé leur responsabilité dans les référendums qu'ils ont soumis au peuple français. Le général de Gaulle ne l'a fait que deux fois, en 1962 et en 1969.*

» *Le groupe socialiste du Sénat en appelle à l'opinion publique, face au sectarisme d'une droite qui prétend refuser au peuple les moyens de s'exprimer dans le domaine des libertés.* »

M. LABBÉ (RPR) : un non franc et massif

« *Nous disons un non franc et massif au projet du président de la République, quel qu'il soit* », a affirmé, mardi 31 juillet, M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. « *Le président de la République est déstabilisé (...). Il exerce un pouvoir solitaire et nous n'avons aucune raison de lui faciliter les choses et de lui donner une bouffée d'oxygène* ». Selon M. Labbé, « *la démonstration a été faite* » que le projet référendaire est une « *manœuvre grossière* ».

« *Au cas où le gouvernement présenterait un autre projet après l'échec du premier, qui pourrait venir avec des modifications sans doute devant l'Assemblée nationale – sinon pourquoi un autre projet ?. – il est évident que le président s'exposerait à un nouveau rejet, car on voit mal comment le Sénat, dans cette deuxième lecture d'un deuxième projet, pourrait se renier* », a ajouté M. Labbé. « *Tout ce qui tourne autour d'une querelle juridique, autour d'interprétations constitutionnelles qui peuvent être sans fin, a perdu toute raison d'être, et nous voulons placer ce problème tel qu'il doit être, c'est-à-dire sur un plan strictement politique.* »

Le référendum n'est pas un jeu

(Suite de la première page.)

Il faut un sujet grave, donc justifiant un engagement personnel du président de la République, pour que le référendum soit largement compris et provoque un élan, dans un sens ou dans l'autre.

On peut imaginer d'autres formes nationales de référendum : quasi automatique quand les deux Chambres du Parlement sont en désaccord ; d'initiative populaire à la demande d'une part notable du corps électoral. Tel n'est pas l'esprit de la Constitution et avant de penser à la modifier sur ce point important, une réflexion est nécessaire.

L'exemple suisse ne vaut pas dans la mesure où, dans ce pays pour des raisons qui lui sont particulières, il y a un consentement général sur l'organisation interne par cantons et sur l'attitude de neutralité à l'égard du reste du monde (à quoi l'on peut ajouter les structures de l'économie). Des sujets fondamentaux sont ainsi tabous qu'aucun référendum ne peut remettre en cause.

Il n'en est pas ainsi, et n'en sera jamais ainsi, en France où une tradition ancienne, même si elle est contestable, remet en discussion sans cesse ou quasiment le régime politique et social et les choix de politique extérieure, y compris chez certains esprits la souveraineté nationale. Dès lors ouvrir la porte à l'expression de nos divisions est d'autant plus une immense aventure qu'il est difficile d'isoler une question, fût-elle importante, d'une politique d'ensemble et que la gravité d'un appel au peuple n'autorise pas d'en faire un moyen trop fréquent de gouvernement sans risquer un taux d'abstention qui enlève une grand part de sa valeur au résultat.

Dans le cas qui nous occupe présentement, tout a été brouillé, et sans doute intentionnellement.

Etait en cause la liberté d'enseignement.

Le président de la République pouvait, soit avec le texte de la loi, soit, s'il avait des doutes, avec un texte modifié, faire usage de l'article 11 : la répartition des compétences entre l'État, les régions, les départements et les communes relève de l'organisation des pouvoirs publics. Le refus d'appliquer l'article 11 a conduit à faire appel au référendum constitutionnel de l'article 89, en vue d'élargir le champ d'application de l'article 11, mais sans engagement d'user de la modification proposée pour saisir ultérieurement le peuple des garanties nécessaires à la liberté d'enseignement, et sans davantage que le président de la République mette en cause ses fonctions.

C'est donc une double dérobade *aggravée par le fait qu'il est difficile* de connaître exactement la position personnelle du chef de l'Etat qui, au cours du même mois, a déclaré que le projet sur l'école était de très bonne qualité, puis l'a écarté sans fleurs ni couronnes.

Le refus de l'opposition, qui, au Sénat, est majoritaire, est donc parfaitement justifié. Pour l'éviter, l'exécutif avait une parade : s'engager à user du bon résultat du référendum de principe pour organiser un second sans tarder, soit sur l'enseignement, soit sur la presse. Tel n'est pas le cas. Dès lors, le vote négatif du Sénat ne touche pas le principe du référendum ni sa nécessité pour de graves affaires. Il vise une application particulièrement tortueuse et incertaine.

Ni la réforme d'une Constitution ni l'appel au peuple n'ont pour objet de permettre à l'exécutif de se tirer d'un mauvais pas ou de détourner l'attention de la nation en lui proposant de statuer à côté de la question principale. Institution fondamendale, on ne joue pas avec le référendum populaire.

MICHEL DEBRÉ.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie est définitivement adopté

L'Assemblée nationale, mardi 31 juillet, a adopté en troisième et dernière lecture, dans le texte qu'elle avait précédemment voté, le projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, que le Sénat, pour sa part, avait rejeté à chaque lecture (*le Monde* des 30 et 31 mai, 12, 14, 27 et 28 juillet). Ce projet a été adopté définitivement par 321 voix (PS-PC) pour et 151 voix contre (RPR-UDF).

M. Roch Pidjot (non-inscrit, Nouvelle-Calédonie), président du Front indépendantiste, qui s'était abstenu lors des précédentes lectures, a, cette fois, voté contre, après avoir critiqué sévèrement l'attitude du gouvernement en estimant que ce texte « *bafoue* » les droits du peuple canaque. Il a mis « *solennellement* » en garde le pouvoir « *contre les risques de déstabilisation que vous aurez vous-même engendrés* », a-t-il dit à l'adresse du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

L'Assemblée nationale a également adopté, à l'unanimité, le projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française, dans le texte mis au point par la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée, modifié par deux amendements du gouvernement qui n'ont pas suscité de résistances de la part de l'opposition.

En revanche, MM. Tutaha Salmon (RPR, Polynésie française) et Jacques Toubon (RPR, Paris) ont annoncé que leur groupe saisira le Conseil constitutionnel de la disposition, introduite par les députés et acceptée par les sénateurs, instituant une incompatibilité entre la détention d'un mandat de parlementaire européen et l'exercice des fonctions de membre du gouvernement du territoire autonome (*le Monde* des 10,11 et 12 mai, du 29 juin, et du 19 juillet). Cette disposition touche directement M. Gaston Flosse, ancien député RPR, actuel vice-président du conseil de la Polynésie, qui devrait être le premier président du gouvernement du territoire de la Polynésie doté de son nouveau *statut*, et *qui a été élu membre de l'As*semblée le 17 juin dernier. M. Flosse était en vingtième position sur la liste commune de l'opposition pour cette élection.

J.-L. A.

Le soixante-dixième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès

Hommages du président de la République, du Parti communiste, du Parti socialiste : le souvenir de Jean Jaurès, assassiné le 31 juillet 1914 dans un café parisien, a été plusieurs fois célébré, mardi 31 juillet.

M. François Mitterrand est venu déposer une gerbe de glaïeuls et de roses rouges devant le Café du Croissant, rue Montmartre, où Raoul Villain assassina le penseur et homme d'action socialiste. Le président de la République a indiqué qu'il était venu commémorer « *une date importante dans notre histoire nationale et pour l'histoire de l'Europe* ». Il a déclaré : *Je pense que le destin de cet homme si remarquable, fondateur d'une grande école de pensée et d'action (...) cela valait d'être commémoré. Jean Jaurès est l'un des fondateurs des libertés collectives et sociales qui sont le prolongement naturel des libertés individuelles* ».

M. Mitterrand a évoqué sa première visite au Café du Croissant en 1934. Il était alors étudiant. « *Depuis cette époque, dit-il, j'ai toujours vécu dans ce souvenir tragique et admirable, celui de Jean Jaurès.* » Le 21 mai 1981, jour de son arrivée à l'Élysée, le chef de l'État était allé se recueillir sur la tombe de Jean Jaurès au Panthéon.

Alors que le PCF entendait aussi rendre au fondateur de *l'Humanité* un hommage solennel devant le Café du Croissant, le PS avait fait diffuser dans la journée du 31 juillet un texte de Lionel Jospin. « *Jaurès,* soulignait le premier secrétaire du PS, *fut un leader ouvrier au premier rang des luttes et des souffrances de son temps, ne séparant pas son action politique de son engagement auprès du monde du travail.*

» *Le combat de Jaurès, c'était celui des libertés. A l'heure où les atteintes à celles-ci se multiplient, notamment dans les pays totalitaires, à l'heure où des nostalgiques des régimes de dictature qui ensanglantèrent l'Europe dans les années 30 et les années 40, croient pouvoir chanter à nouveau, sans honte, leur musique de haine et de violence, il est nécessaire de rappeler l'attachement fondamental de Jaurès à la démocratie.*

» *Aujourd'hui, la gauche au pouvoir en France a fait à nouveau du Parlement un lieu de vie intense et d'élaboration de grandes réformes par la loi (nationalisations, décentralisation, droits nouveaux des travailleurs etc.). C'est encore une façon de faire vivre le message de Jaurès et de prolonger l'intense action de réformes qu'il conduisit au Parlement.* »

L'HOMMAGE DU PCF

A chacun son héritage

Déprimant, cet hommage rendu sur les lieux mêmes de son assassinat à Jean Jaurès pour le soixante-dixième anniversaire de sa mort. Déprimante et vite expédiée, la courte cérémonie, à 18 h 30, devant le Café du Croissant, au 146 de la rue Montmartre, qui n'avait attiré que quelques centaines de personnes, en majorité des militants communistes appelés le matin même par *l'Humanité*.

Quelques centaines, serrées sur les trottoirs et la chaussée au milieu des bus et des voitures que des gardiens de la paix (sans ordres) avaient laissé s'embourber dans les flancs du rassemblement. Paris, par cette fin de journée pluvieuse, se moquait bien de l'hommage à Jean Jaurès et réclamait le passage à coups de klaxons.

Dans le café, une simple vitrine rappelait que le 31 juillet 1914, un exalté royaliste, Raoul Villain, avait tué de deux balles de pistolet le plus célèbre député socialiste, attablé près de la porte avec quelques-uns de ses collaborateurs. Mais la rue, pressée, n'avait pas envie de s'attarder à cette leçon d'Histoire de France.

Cérémonie déprimante enfin, parce que le Parti communiste, s'est laissé aller, le temps d'une brève allocution, à une opération de récupération de l'héritage jauressien. L'orateur, François Hilsum, directeur adjoint de *l'Humanité* et rédacteur en chef de *l'Humanité-Dimanche*, a eu beau répéter que nul n'était autorisé à « *s'approprier Jean Jaurès* » et que en 1914, le PCF n'existait pas encore, les rappels, devant le Café du Croissant, de la vie et de l'œuvre du député assassiné étaient surtout destinés à mettre en avant les positions communistes contemporaines.

Jaurès, le pacifiste, l'antimilitariste, tué trois jours avant *la première guerre mondiale qu'il* se refusait à accepter ? « *En 1984*, a expliqué l'orateur, *nous nous efforçons d'être fidèles à cette cause (...) Nous luttons pour une réduction équilibrée des armements.* » Jaurès, tribun d'un peuple en lutte ? Le PCF a rappelé la place qu'il prenait en France depuis la victoire de la gauche en 1981, dans, puis aujourd'hui hors du gouvernement, au côté des travailleurs.

Enfin, Jaurès, fondateur de *l'Humanité* ? « *Quel autre journal*, a demandé François Hilsum (1), *peut se réclamer ainsi de Jean Jaurès ?* ». « *L'Huma* » met en 1984 sa « *force de conviction pour recréer un grand courant populaire* » pour la gauche, à l'image des compagnons du député de Carmaux qui militaient dans leur journal de 1914 pour une participation socialiste au futur cabinet de guerre.

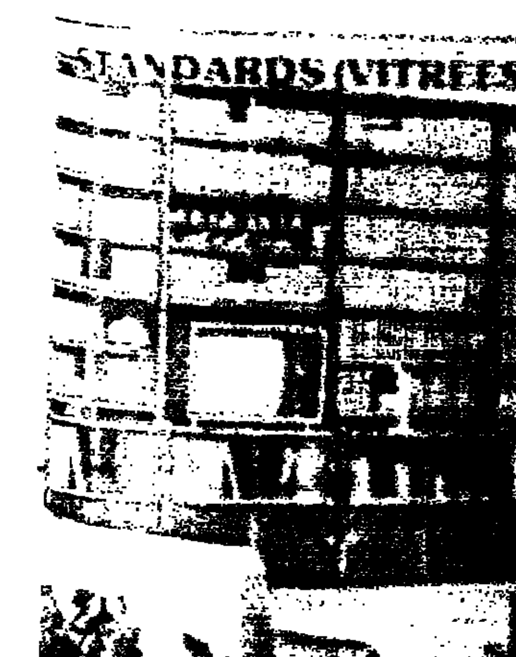
Devant le café, autour de la plaque commémorative, des fleurs et un drapeau rouge. L'orateur du PCF a encore remercié de leur présence les membres du comité central présents, MM. Gaston Plissonnier et Claude Poperen. Puis la rue a été rendue aux embouteillages. Dans le Café du Croissant, le buste blanc de Jaurès tournait le dos à la foule, entouré de quelques coupures de presse jaunies.

Ph. Bg.

● *La rentrée de M. Fabius.* – M. Laurent Fabius sera, le lundi 3 septembre, à 20 h 30, l'invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2. La dernière émission de cette série avait été diffusée le lundi 18 juin et l'invité en avait été M. Jacques Delors.









les Jeux olympiques



COULEURS DU JOUR

Bleu, blanc, rouge

Qu'évoquent les couleurs bleu, blanc, rouge ? Bon sang, mais c'est... bien sûr ! celles du drapeau américain ! On a eu tout loisir, mardi 31 juillet, à la piscine de l'université de la Californie du Sud, à Los Angeles, d'en compter les étoiles, tandis que les adversaires des nageurs et nageuse d'outre-Atlantique voyaient, pour leur part, trente-six chandelles, assommés par une telle supériorité.

Les champions et championnes des Etats-Unis ont été, en effet, reçus... cinq sur cinq aux examens olympiques de la journée, dans le bassin californien. Cinq finales, cinq titres. Comme l'écrit *Troud*, l'organe des syndicats soviétiques, les Américains avaient projeté *« d'importuner et de harceler »* les athlètes communistes aux Jeux de Los Angeles, parce qu'ils avaient *« peur d'être battus par les Soviétiques et les Allemands de l'Est dans la course aux médailles »*. Ce doit certainement être la bonne explication...

Cette moisson américaine commence à faire dresser des épis sur la tête des autres participants. Certes, l'on s'attendait et l'on s'attend que les Etats-Unis dominent dans les deux disciplines-reines des Jeux, la natation et l'athlétisme, où ils ont toujours brillé. Mais voilà aujourd'hui que la bannière étoilée flotte aussi aux mâts de spécialités comme le cyclisme ou la gymnastique. Même en football, l'Italie a eu toutes les peines du monde à battre (1-0) l'équipe « yankee ».

On peut évidemment objecter que l'absence de l'URSS et de l'Allemagne de l'Est facilite l'accession au podium de « seconds plans » américains, dans des sports habituellement « survolés » par les athlètes du bloc communiste. Mais, cent quarante pays sont tout de même représentés à Los Angeles, et les cent trente-neuf autres pourraient aussi profiter de l'occasion... A vrai dire, les Américains se sont, on s'en doute, particulièrement préparés, dans la moindre spécialité, pour ces Jeux *at home* et pour la plus grande gloire de l'oncle Sam. Quoi de choquant ? L'agence Tass, elle, veut y voir une volonté d'hégémonie et affirme que le président Ronald Reagan a dit au Comité olympique américain que les Etats-Unis *« devaient avoir la victoire à tout prix »*.

Bleu, blanc, rouge : et si l'on parlait un peu de nous ? Elle est la bienvenue, cette troisième médaille (en argent, s'il vous plaît !) conquise, mardi, à la surprise presque générale : l'Angevin Frédéric Delcourt, vingt ans, s'est même offert le luxe, sur 200 mètres dos, de rivaliser avec le recordman du monde, l'Américain Rick Carey. Elle est la bienvenue, parce que la délégation française a obtenu, lors de cette troisième journée olympique, des résultats plutôt mitigés. Quelques satisfactions avec, toujours en natation, les places de finalistes de Stéphan Caron et du relais féminin 4 × 100 mètres nage libre, avec la victoire (2-1) des footballeurs sur la Norvège. Mais des déceptions aussi, notamment avec la cinquième place — seulement — de Michel Carrega au tir, des éliminations en cyclisme, et surtout l'irrémédiable défaite des basketteurs face à la Chine : les joueurs français, qui ont eu jusqu'à quatorze points d'avance, ont dilapidé ce capital comme des... paniers percés.

Bleu, blanc, rouge : certes, les couleurs sont les mêmes, mais on ne peut pas demander non plus à un coq (gaulois) de s'attaquer à un aigle (américain).

MICHEL CASTAING.

Balade en computer

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Pour vivre heureux, vivons branché. Ah, mourir devant un computer, d'une surdose de pop-corn, de Coca-Cola et d'informations. Gavé, heureux, idiot. *« May I help you ? »* Non merci. Il sait tout, voit tout, entend tout, l'écran vert de ces Jeux roses ; l'âge du capitaine roumain, la vitesse du vent sur le bassin d'aviron et la hauteur du mât olympique. Il suffit de demander à l'écran qui vous fait de l'œil. Tout est possible. Tout, et même le tour des Jeux dans un fauteuil, en français ou *in english*, l'option existe, quinze jours comme un hibou fasciné ou ahuri.

Oui, ce serait faisable. Que dit-on ? Cela se fait. On en sait vissés à leur écran qui ne le quittent pas, ravitaillés en vol par ces volontaires aux uniformes vaguement cubains assurant l'intendance souriante vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ces Jeux à Computer-City y prennent quelquefois l'allure d'un hallucinante bataille des étoiles dans cette boîte à tout qu'est l'ordinateur. Boîte à savoir, boîte à mémoire. Et même boîte à lettres puisque aussi bien ce facteur-câble sait, dans le secret le plus absolu, garder les messages les plus abscons : *« Chef, je suis pas là. »*

Boîte à tout, sauf à sueur, à joie, à larmes, à plaisir. Il faudra bien que les Jeux olympiques boycottent un peu la machine s'ils ne veulent pas être dévorés par elle. Et la vie, chef à mémoire computée ? Dans le petit *bus-school*, scarabée jaune et furieux tapecul, programmé évidemment par ordinateur, qui filait sur Olympic-Boulevard, vers la gymnastique masculine et un frontal Etats-Unis-Chine, on regardait Los Angeles ; la vie de Los Angeles, comme un voyeur. Les Jeux, oui bien sûr, et aussi l'autre soir un drame furtif, un corps sur un trottoir, une couverture, des policiers et des rubans tendus tout autour, comme ceux de nos ponts et chaussées, pour signaler ce chantier de police.

Et aussi ce jour, jour de smog paraît-il — on n'y a vu que du bleu dans le ciel californien, — une longue balade sur Olympic-Boulevard. Des miettes volées partout, des corps cette fois vivants allongés sur l'herbe, la multitude de garages, presque autant que de chapelles ou de sectes, et l'assemblage baroque des styles de maisons. Maisons de papier et de bois, maisons de séisme, maisons de rêve, hispano-mauresque ou cottage, castel périgourdin ou demeure coloniale, prototype lunaire ou wagon sans roues. Et puis partout les jardins, ici signe le plus extérieur de standing, et les jets d'eau, dans une région qui compte assurément plus de puits de pétrole que de sources vives.

Bataille américano-chinoise

Le petit bus jaune avait filé sa route, vers Beverly, vers Westwood, bien loin de Pico-Street et des échoppes mexicaines, bien loin de Chinatow, et de ses pagodes, bien loin du petit Tokyo et du Downtown noir. Voyage en Californie blonde, bronzée, blanche, en Californie-Dollars, pétante de fric et de santé.

Au bout, le temps simplement d'apercevoir quelques baba-cool en retard d'une guerre, Jésus élevés au lait de maïs, le temps d'assister à une parade des Angels Guardians, vigiles volontaires de l'antidélinquance, et c'était Pauley Pavilion. Pavilion comme gymnase et Pauley comme ce milliardaire qui a donné 5 millions de dollars pour avoir son nom au frontispice des Jeux.

C'était Pauley Pavilion et la bataille de ces six gymnastes chinois et de ces six blonds Américains, tellement semblables qu'on fit bien de leur mettre un dossard. La gymnastique est un sport qui suppose la perfection, celle des exécutants, et subit l'imperfection, celle des juges. Voilà bien pourquoi, dans une ambiance un peu folle de corrida gymnique, il se peut que le résultat ait été quelque peu faussé. Comment dire cela aimablement ? Il nous a semblé que les Chinois étaient un soupçon meilleurs et les Américains davantage chez eux. Il nous a semblé que la logique de la gymnastique qui veut qu'une équipe qui a été meilleure ou mieux notée aux figures imposées (les Etats-Unis) ne puisse être devancée en figures libres. Ce fut pourtant le cas, les Chinois, là, l'emportant.

Mais, après tout, qu'importe. Les Chinois avaient gagné les championnats du monde en 1983, devançant les Soviétiques et les Américains. Les Américains, cette fois, l'ont emporté d'un souffle, un demi-point, prime au public ou prime au désir. L'important restera que le spectacle fut somptueux, des notes parfaites comme s'il en pleuvait, des mouvements parfaits, comme à répétition. La gymnastique au sommet, la gymnastique des sommets, défi aux lois de la pesanteur, défi à l'insubordination du muscle et du corps, défi à l'erreur, vieille compagne du champion.

L'ordinateur aura beau faire, avaler chiffres et statistiques, engranger détails et figures, il ne restituera jamais ces instants fabuleux où douze jeunes gens sont allés au-delà de leurs limites, de leur savoir. Il aura beau faire, donner son âge, sa taille, son poids, il ne dira jamais ce que Mitch Gaylord, vingt-trois ans, déjà superstar en son pays, couverture dans *Esquire* « L'homme à son sommet », peut faire sur des barres parallèles. Il ne racontera jamais comment, l'un après l'autre, la main sur le cœur, les six Américains sur le podium se sont mis à pleurer comme des gosses.

Il ne dira surtout jamais qu'une étoile est née, comme cela est la loi ici, sous le ciel de Californie. Il s'appelle Li Ning, homme-oiseau de vingt ans, natif de la province de Guanqxi. On le dit fils d'un professeur de musique, il est note de musique, une petite musique de salle enchanteresse, danseur étoile à l'Opéra gymnique de Pékin. Ce n'est pas qu'il fasse plus. Il fait mieux, l'air de faire joujou avec la pesanteur et la fatigue, comme si l'effort lui était suprême plaisir, comme si un cheval d'arçons, animal redoutable, se domptait en souriant.

Li Ning va revenir pour le concours individuel, et c'est déjà une promesse de bonheur.

L'ordinateur le dira. Les six Français ont terminé sixièmes. Et cela n'est pas rien tout de même.

PIERRE GEORGES.

Quatre-vingt-quatre

Les Jeux olympiques ont trouvé leur rythme avant que ne débutent, vendredi 3 août, les épreuves d'athlétisme. Les Français ont obtenu leur troisième médaille avec le nageur Frédéric Delcourt dans un sport qui est, avec l'athlétisme, l'une des deux grandes disciplines olympiques.

Ce mardi marquait aussi le vrai départ pour les athlètes français, qui étaient, compte tenu de la présence des équipes de football et de basket-ball, au nombre de quatre-vingt-quatre à participer à la troisième journée ; *grosso modo* le tiers de la délégation sportive forte de cent cinquante-six athlètes. La délégation française — sportifs et dirigeants — compte trois cent quatre-vingt-sept personnes.

Les Français ont-ils considéré que les Jeux de Los Angeles boycottés par les pays de l'Est revêtaient plus d'importance que ceux de Moscou en 1980 — boudés par les Américains en raison de l'intervention soviétique en Afghanistan — auxquels cent vingt athlètes français seulement avaient participé ?

Contrairement aux apparences, la réponse n'est pas politique. Certains sports n'étaient en effet pas représentés à Moscou : le basket-ball, le football, les sports équestres, le tir à l'arc, la voile et le tennis, qui figure à Los Angeles en tant que sport de démonstration.

Les critères de sélection n'ont au demeurant pas varié depuis quatre ans. La commission du sport de haut niveau, qui était présidée par Mme Edwige Avice avant qu'elle ne soit remplacée à son poste par M. Alain Calmat, avait choisi les athlètes qui étaient seulement susceptibles d'être des finalistes. La délégation française n'est guère plus importante en nombre que celle de Montréal en 1976 qui comptait deux cent trente-neuf sportifs.

Allemagne ou RFA ?

La délégation ouest-allemande aux Jeux olympiques de Los Angeles a surpris, lors de la cérémonie d'ouverture, en défilant en quarante-cinquième positon derrière une pancarte portant l'inscription « Germany » et non au quarantième rang que lui aurait valu la traditionnelle dénomination de « Federal republic of Germany » (République fédérale d'Allemagne). Le ministre des affaires étrangères de la RFA, M. Hans-Dietrich Genscher, avait fait cette demande, la semaine précédente, auprès du Comité international olympique (CIO), qui l'avait acceptée quelques heures seulement avant le début de la cérémonie.

Le gouvernement de Bonn espérait sans doute profiter de l'absence en Californie de la délégation de la République démocratique allemande (RDA) pour rappeler qu'il existe toujours, à ses yeux, une nation allemande même si cette dernière est divisée en deux Etats indépendants et souverains. Cette démarche n'a pas été du goût des représentants du parti d'opposition social démocrate (SPD) qui se sont élevés contre l'initiative gouvernementale.

« En s'adressant directement au CIO, M. Genscher a fait preuve d'un immense dédain à l'égard du Comité olympique ouest-allemand et des dirigeants de l'équipe de RFA à Los Angeles, a estimé M. Peter Buechner (SPD), membre de la commission des sports au parlement ouest-allemand. *Ses exigences risquent de déclencher une nouvelle querelle inutile au sujet des noms des équipes sportives des deux Allemagnes dans les grandes compétitions internationales. »*

Dans les événements sportifs, la coexistence des représentants des deux Allemagnes n'a pas toujours été sans problèmes. Si le CIO avait reconnu officiellement le Comité national olympique (CNO) de la RFA dès le 24 septembre 1949, il n'avait délivré qu'une reconnaissance *« provisoire »* au CNO de la RDA le 22 avril 1951. Lorsque les Allemands de l'Est décidèrent de participer pour la première fois aux Jeux olympiques en 1956, à Melbourne, ils durent faire équipe commune avec ceux de l'Ouest sous la dénomination de « Germany » (141 athlètes de la RFA et 36 de la RDA).

Cette situation s'était prolongée aux Jeux de 1960, à Rome (194 athlètes de la RFA et 137 de la RDA) et à ceux de 1964 à Tokyo (183 athlètes de la RFA et 191 de la RDA). Entre-temps, la RDA était devenue l'une des toutes premières puissances sportives, mais le CNO est-allemand a dû attendre septembre 1965 pour être enfin officiellement reconnu par le CIO et faire valoir l'hymne et le drapeau de son pays aux Jeux de 1968. Depuis, le protocole qui différencie les représentants de la RFA et de la RDA avait toujours été scrupuleusement respecté lors de toutes les grandes manifestations sportives.

Curieusement, la « provocation » ouest-allemande à Los Angeles n'a pas, à ce jour, été relevée à l'Est. La cérémonie d'ouverture n'y était, il est vrai, pas retransmise, mais de nombreux Allemands de l'Est peuvent capter les chaînes ouest-allemandes. L'agence officielle de presse ADN s'est contentée d'annoncer, en quelques lignes, l'ouverture des Jeux en rappelant que *« les athlètes est-allemands et ceux d'autres pays »* n'y participent pas *« parce que leur sécurité, leur honneur et leur dignité ne sont pas garantis »*.

GÉRARD ALBOUY.

Protestation indienne

Los Angeles *(AFP)*. — Les responsables de la délégation indienne ont officiellement protesté auprès du Comité d'organisation des Jeux de Los Angeles (LAOOC) après les incidents provoqués, le 29 juillet, par des Sikhs se réclamant de l'organisation Khalistan lors du premier match du tournoi de hockey sur gazon entre l'Inde, championne olympique, et les Etats-Unis.

Dans une lettre adressée au LAOOC, les responsables indiens lui demandent de prendre des mesures *« appropriées et rapides »* pour éviter que de tels incidents se reproduisent. Selon eux, des sympathisants du mouvement autonomiste Khalistan ont perturbé le déroulement de la rencontre, gagnée (5-1) par les champions olympiques en titre, en criant des slogans et en agitant des pancartes hostiles à l'Inde. Ils auraient même molesté un supporter qui portait le drapeau indien.

Interrogé, le LAOOC a indiqué, mardi à l'AFP, que *« toutes les mesures étaient prises pour assurer la sécurité des Indiens et le bon déroulement de leurs rencontres »*.

LES RÉSULTATS

Aviron

Skiff

Le Français Denis Gate a été éliminé après avoir pris la cinquième place de la première série des éliminatoires du skiff.

Deux avec barreur

La France (Charles Imbert, Jean-Pierre Bremer, Christophe Chevrier) cinquième de la première série des éliminatoires, participera aux repêchages.

Quatre de couple

La France (Marc Boudoux, Serge Fornara, Pascal Dubosquelle, Pascal Body) quatrième de la deuxième série des éliminatoires, participera aux repêchages.

Huit

La France (Alain Duprat, Dominique Lecointe, Thierry Louvet, Patrick Vibert-Vichet, Jacques Taborski, Jean-Jacques Martigne, Olivier Pons, Bernard Chevalier, Jean-Pierre Huguet-Balent) quatrième de la première série des éliminatoires, participera aux repêchages.

Basket-ball

DEUXIÈME TOUR

Groupe B

Chine b. France	85-83
Etats-Unis b. Canada	89-68
Espagne b. Uruguay	107-90

Classement provisoire : 1. Etats-Unis et Espagne, 4 pts ; 3. Chine et Uruguay, 3 pts ; 5. Canada et France, 2 pt.

Boxe

Le Français Christophe Tiozzo s'est qualifié pour les huitièmes de finale dans la catégorie des super-mi-moyens (71 kg), en battant le Ghanéen Sullemana Sadik aux points.

Cyclisme

Poursuite individuelle

Le Français Pascal Robert, qui avait battu en série le Néo-Zélandais Anthony Cuff, a été éliminé en quart de finale par l'Allemand de l'Ouest Rolf Golz.

Vitesse

Les Français Philippe Vernet et Frank Depine se sont qualifiés pour les huitièmes de finale.

Football

DEUXIÈME TOUR

Groupe A

France b. Norvège	2-1
Chili b. Qatar	1-0

Classement provisoire : 1. France, 3 pts ; 2. Chili, 3 ; 3. Qatar, 1 ; 4. Norvège, 1.

Gymnastique

Jean-Luc Cairon, Joël Suty et Philippe Vatuone se sont qualifiés, d'une part pour le concours général individuel, d'autre part, pour les finales par appareil. Philippe Vatuone (exercice au sol), Jean-Luc Cairon et Joël Suty (cheval d'arçon).

TOURNOI MASCULIN PAR EQUIPES

1. Etats-Unis, 591,40 pts (296,10 en libres) ; 2. Chine, 590,80 (296,55) ; 3. Japon, 586,70 (294,30) ; ...6. France, 578,25 (290,60).

Haltérophilie

60 kg : 1. Weigiang Chen (Chine), 282,5 kg (125 + 157,5) ; 2. Gelu Radu (Roum.), 280,0 (125,0 + 155,0) ; 3. Wea-Yee Tsai (Taiwan), 272,5 (125,0 + 147,5).

Lutte

Dans la catégorie des 52 kg, le Français Jean-Pierre Chambellan, qui avait battu le Coréen du Sud Dae-Du Bang aux points, s'est incliné au deuxième tour devant le Japonais Atsuji Miyara par nette supériorité.

Dans la catégorie des 62 kg, le Français Gilles Jalabert a été battu par le Suédois Kentolle Johansson par décision.

Dans la catégorie des 74 kg, le Français Martial Hischler, vainqueur du Libanais Issam Awarke par nette supériorité, a été battu par le Coréen du Sud Young-Nan Kim aux points.

Dans la catégorie des 90 kg, le Français Jean-François Court a été battu par l'Allemand de l'Ouest Uwe Sachs aux points.

Natation

MESSIEURS

100 m

1. Ambrose Gaines (E.-U.), 49 s 80 (rec. olymp.) ; 2. Mark Stockwell (Austr.), 50 s 24 ; 3. Per Johansson (Suède), 50 s 31 ; ... 6. Stéphan Caron (Fr.), 50 s 70 (rec. de France, anc. record, 50 s 84 par lui-même, le 17-3-984 à Schiltigheim).

200 m dos

1. Rick Carey (E-U) 2 mn 0 s 23 ; 2. Frédéric Delcourt (Fra) 2 mn 1 s 75 (record de France, ancien record : 2 mn 2 s 59 par lui-même, le matin en série) ; 3. Cameron Henning (Can.), 2 mn 2 s 37.

DAMES

400 m

1. Tiffany Cohen (E-U), 4 mn 7 s 10 (record olympique) ; 2. Sarah Hardcastle (G-B), 4 mn 10 s 27 ; 3. June Croft (G-B), 4mn 11 s 49.

100 m dos

1. Teresa Andrews (E-U), 1 mn 2 s 55 ; 2. Betsy Mitchell (E-U), 1 mn 2 s 63 ; 3. Jolanda de Rover (P-B), 1 mn 2 s 91.

Relais 4 X 100 m

1. Etats-Unis, 3 mn 43 s 43 (Jenna Johson, Carrie Steinseifer, Dara Torres, Nancy Hogshead) ; 2. Pays-Bas, 3 mn 44 s 40 (Anne-Marie Verstappen, Elles Vosles, Desi Reijers, Connie Van Bentum) ; 3. République fédérale d'Allemagne, 3 mn 45 s 56 (Iris Zscherpe, Suzanne Schuster, Christiane Pielke, Karine Seick)... 8. France, 3 mn 52 s 15 (record de France), (Carolle Amoric, Sophie Kamoun, Véronique Jardin et Laurence Bensimon), ancien record : 3 mn 52 s 67 par S. Kamoun, F. Piegad, C. Amoric et V. Jardin, le 24 août 1983 à Rome et par S. Kamoun, C. Amoric, L. Bensimon et V. Jardin, le matin en série).

Pentathlon moderne

Après la troisième épreuve (natation), les Farançais Paul Four (3 222 pts), Didier Boube (3 104 pts) et Joël Bouzou (2 778 pts) occupent, respectivement, la 5e, la 16e et la 35e place du classement individuel provisoire. Le Suédois Svante Rasmuson (3 396 pts) est premier devant l'Italien Daniele Massala (3 356 pts). Par équipes, la France occupe la septième place avec 9 104 pts. L'Italie est première avec 9 516 pts.

Tir

Carabine air comprimé 10 m

DAMES

1. Pat Spurgin (E-U), 393 pts ; 2. Edith Gufler (It.), 391 ; 3. Xiao Xuan Wu (Chine), 389 ; ...5. Yvette Courault (F), 386 ; 11. Fançoise Decharne (Fr.), 381.

Sanglier courant

MESSIEURS

1. Yuwei Li (Chine), 587 pts ; 2. Helmut Bellingrodt (Col.), 584 ; 3. Shiping Huang (Chine), 581 ; ...10. Jean-Luc Tricoire, 575 ; 21. David Abihssira, 552.

Fosse olympique

1. Luciano Giovannetti (Ital.), 192 pts ; 2. Fancisco Boza (Pérou), 192 ; 3. Daniel Carlisle (E-U), 192 ; ...5. Michel Carrega (F), 190 ; 22. Jean Ame (Fr.), 181.

Voile

PREMIÈRES RÉGATES

Planche à voile

Le Français Gildas Guillerot qui avait terminé à la première place de la première régate avec 55 s d'avance sur l'Allemand de l'Ouest Dirk Meyer a été disqualifié pour « pomping » dans le dernier bord de largue.

Soling

La France (Patrick Haegeli, Philippe Massu, Michel Audouin) a abandonné.

Flying Dutchman

La France (Laurent Courarle Delage-thierry Poireya) s'est classée quatrième derrière le Danemark, les Etats-Unis et le Canada.

Finn

Le Français Luc Choley a pris la quatorzième place. L'Américain John Bertrand a remporté l'épreuve.

Tornado

La France (Yves Loday et Bernard Pichery) s'est classée septième. Les Etats-Unis ont terminé à la première place.

470

La France (Thierry Peponnet, Luc Pillot) a pris la deuxième place derrière la RFA.

de Los Angeles

NATATION

L'argent pour le corsaire Frédéric Delcourt

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Aucun sous-marin n'a torpillé, mardi 31 juillet, l'armada des nageurs américains. Cinq courses, cinq médailles d'or et accessoirement une d'argent. C'était du délire dans les tribunes du stade nautique. La relative médiocrité des « chronos » des vainqueurs n'a pas altéré une seconde l'enthousiasme du public, enthousiasme qui a culminé avec le triomphe d'Ambrose « Rowdy » Gaines.

Qualifié de chef de la « légion des vétérans », celui-ci est âgé de vingt-cinq ans et a détenu tous les records du monde du 100 mètres depuis 1981. Pourtant, il n'avait pas confirmé cette supériorité chronométrique lors des championnats du monde de 1982. Second sur la distance reine en natation, il ne semblait plus avoir assez de motivation après avoir raté les Jeux de Moscou pour s'imposer dans les compétitions importantes. Son ambition lui était brutalement revenue, au début de l'année, quand un grand gaillard de l'université de Floride, Mike Heath, lui déclara ouvertement la guerre. Agé de vingt ans, il voulait le scalp de son aîné. Et il a affiché clairement ses intentions en réussissant le meilleur temps en série, le matin.

Seize ans après Mosconi

L'après-midi, en finale, ce fut pourtant une autre histoire. La diligence du shérif Gaines ne partit pas tout à fait avant le signal de départ mais ce plongeon ressemblait quand même beaucoup à un faux départ. Et dans ces conditions, Heath, l'Apache, ne fut jamais en mesure de mettre la main sur la malle au trésor olympique. Comme dans les vieux westerns où le *marshall* alcoolique déjoue le plans des desperados, le gentil Gaines a triomphé du méchant Heath.

Quelques figurants de cette finale à grand spectacle ont bien insinué qu'on leur avait fait jouer la version aquatique de *l'Arnaque*, mais ce n'était pas le Français Stéphane Caron. En terminant sixième ex-aequo avec le Vénézuélien Alberto Mestre Sosa, ce grand « duduche », dont la silhouette rappelle celle de l'Allemand de l'Ouest Gross, a amélioré le record national de la distance en 50 s 70. C'était le second record national que ce garçon de dix-huit ans améliorait en deux jours après celui du 200 mètres dans le relais. Les entraîneurs nationaux placent les plus grands espoirs dans ce jeune Normand qui devrait poursuivre son entraînement, l'année prochaine, aux Etats-Unis.

Ces espoirs, Frédéric Delcourt les a, pour sa part, concrétisés. Et de fort belle manière. Ce « taiseux », dont on ne sait presque rien en dépit de vingt-cinq titres nationaux engrangés depuis qu'il a commencé à nager, à treize ans, à Amiens, est d'une discrétion rare. C'est dans l'eau et en dos qu'il s'exprime le mieux. Il l'a bien montré hier en améliorant deux fois dans la journée le record national de la spécialité sur 200 m, qui est tombé à 2 mn 1 s 75. Un temps d'autant plus significatif qu'il lui a permis d'obtenir la médaille d'argent derrière le recordman du monde américain RickCarey et de faire oublier les seize ans de disette olympique de la natation française. Depuis qu'Alain Mosconi avait terminé troisième du 400 m à Mexico, en 1968, plus aucun nageur tricolore n'était monté sur le podium (1). Delcourt aurait peut-être pu accrocher plus sévèrement Carey s'il n'avait pas complètement raté son virage aux 150 mètres. L'Américain avait cependant une très grande marge de sécurité et, de surcroît, il connaissait exactement les possibilités du Français puisqu'ils font tous les deux partie de l'équipe universitaire championne des Etat-Unis. Delcourt s'est entraîné ces deux dernières années à Gainsville, en Floride, où il a bénéficié d'une bourse d'études américaine.

Pourtant il ne faut surtout pas mettre cette médaille sur le compte des méthodes « made in USA ». Le vice-champion olympique n'a pas beaucoup apprécié la convivialité forcée des campus. C'est en France qu'il est revenu terminer sa préparation, au mois d'avril, avec un entraîneur marseillais, Michel Pédroletti, qui l'a suivi depuis l'adolescence. Et c'est à Font-Romeu qu'il s'est spécialement entraîné depuis la mi-mai en vue de Los Angeles.

Hommage à Garoff

Il ne faut pas plus attribuer cette médaille au changement des hommes et des méthodes de la Fédération française de natation, il y a deux ans. Le nouveau directeur technique, Patrice Prokop, avait été, pendant sept ans, l'adjoint du précédent, Michel Garoff. *« C'est lui qui a doté la natation française des structures qui lui permettent, aujourd'hui, de voir le bout du tunnel. A 12000 kilomètres de Los Angeles, cinq cadets ont été médaillés aux championnats d'Europe. Ici, à l'exception de Laurence Bensimon, qui a fait sa première course avec de la fièvre, tout le monde, jusqu'à présent, a atteint les objectifs que nous nous étions fixés »*, nous a affirmé le directeur technique national pour *« rendre justice à son prédécesseur »*.

Le mérite personnel de Prokop dans le redressement de la natation française aura été de mettre les clubs devant leurs responsabilités tout en leur donnant les moyens techniques de faire progresser les jeunes dont ils s'occupent. *« Il s'agit de laisser le plus longtemps possible les jeunes dans leur cellule club-famille-entraîneur. Quand celle-ci ne leur permet plus de progresser, on les place à un échelon supérieur, section sport-études puis Institut national de l'éducation physique et des sports. Au bout de la chaîne, ils peuvent arriver aux Etats-Unis comme Delcourt ou Bensimon. »*

L'opération a été d'autant mieux réussie dans le cas de Delcourt que ce dernier a été sur le point d'abandonner à tout jamais les bassins. A dix-sept ans, il avait fait sensation en prenant une belle deuxième place aux championnats d'Europe. Mais depuis 1981, il n'avait eu que des désillusions aux championnats du monde et d'Europe. Il se décourageait facilement. Les conditions particulièrement sévères de l'entraînement aux Etats-Unis, où chaque séance est une véritable compétition, l'ont rendu beaucoup plus mordant.

« C'est formidable », lui a dit le nouveau ministre des sports, M. Alain Calmat, après la remise des médailles. *« J'ai dû beaucoup travailler. Ces deux dernières années ont été assez dures. Il m'a fallu surmonter de nombreuses déceptions pour retrouver le moral »*, a répondu Delcourt pendant que quelques entraîneurs étrangers venaient féliciter leurs collègues français qui apprenaient l'amélioration du record national du 4×100 m féminin par Carole Amoric, Sophie Kamoun, Véronique Jardin et Laurence Bensimon, dans le relais dominé par les Américaines. Dans le sillage de l'armada de l'amiral Don Gambril, les corsaires français ont donc réussi quelques beaux coups au but. Patrice Prokop espérait d'ailleurs d'autres performances de Iacono sur 1 500 m, de Poireau sur 100 m brasse et de Bensimon sur 800 m. *« Sinon*, dit le DTN, *je n'aurai atteint mes objectifs qu'à 50 %. »* Les Américains qui avaient annoncé vingt médailles au bout du bassin et en ont déjà gagné seize sont, d'ores et déjà, à 80 % de leurs prévisions. Affaire de proportion.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Michel Rousseau a été deuxième sur 100 m aux championnats du monde 1973.

TIR

Merci, Monsieur Carrega !

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Michel Carrega n'aura jamais de médaille d'or aux Jeux olympiques. Définitivement. Il l'a dit. Finie, pour lui, la haute compétition. Los Angeles sera sa dernière apparition officielle dans une rencontre de niveau mondial, après vingt-cinq ans de présence sur tous les pas de tir de la planète où la fosse olympique est reine. *« Thank you, Michel ! »*, a lancé un spectateur anonyme après le dernier plateau cassé ce matin, reprenant en cela ce que tous ses amis présents ici sont venus lui dire quand ils ont connu sa décision.

Il n'y avait dans son regard aucune amertume quand il a passé la barrière qui sépare les tireurs du public, après sa défaite. Tout juste une petite note d'émotion dans la voix et les yeux un peu rouges. Le soleil ? La poussière ? Ou le chagrin ? Car il la voulait cette médaille d'or, après celle d'argent de Munich. Et Moscou, sans les tireurs français, encore une chance perdue ! Non, cette médaille qu'il voulait tant pour la France n'aura pas voulu de lui, lui qui fut quatre fois champion du monde, une fois champion d'Europe, qui s'est battu, au cours de sa carrière de sportif, dans deux cent vingt concours pour remporter cent dix-huit victoires. Quel acharnement, et quelle invraisemblable obstination du sort !

« Je ne suis pas déçu », dira-t-il dans ses dents, quelques minutes plus tard, alors que s'apprêtaient déjà, pour le dernier combat du barrage en vingt-cinq plateaux, l'Américain Carlisle, l'Italien Giovannetti, qui était venu la veille tout remettre en cause et qui l'emportera comme à Moscou, et Boza le Péruvien, l'outsider. *« Je ne suis pas déçu. Je suis mal passé entre les rafales de vent. Il faut essayer de passer entre les rafales comme entre les gouttes d'eau, quand il pleut. Il arrive que l'on soit trempé. Aujourd'hui, j'ai été trempé. »* Sacré vent, ici brûlant, qui donne aux plateaux d'argile cette course vicieuse, imprévisible, au moment où l'on presse sur la queue de détente. Au millième de seconde près, c'est trop tard, la trajectoire a pris, au ras du sol, un virage inattendu, et le plateau se dérobe. Cours toujours, va...

Quitter le cirque

« Qu'importe. De toute façon, je ne voulais plus participer à de grandes compétitions. » Quitter le cirque et s'en retourner dans son pays pour se consacrer, enfin, entièrement à son rôle de conseiller technique régional, en tir bien sûr ! Voilà l'avenir, désormais. Et apprendre à d'autres, aux jeunes, tout ce que l'on sait de cet invraisemblable jeu qui consiste à tenter de rattraper au vol des cibles et à les casser avec un fusil et des plombs.

Oh! il est un peu triste, allez, l'« homme de Bastia », comme on le surnommait autrefois avant qu'on ne l'appelle Michel, fier d'être l'ami de ce garçon tranquille et sûr de lui, toujours souriant, toujours accueillant, indifférent aux sollicitations, notamment américaines. Et de se souvenir de ses débuts, lui, le pêcheur de corail, chasseur de perdreaux du côté de Momio, où il est né voilà cinquante ans bientôt, là-bas dans l'île de Beauté.

On sait bien que tous les Corses naissent avec un fusil dans leur berceau, encore fallait-il savoir s'en servir. Et avec quel talent il l'a fait ! Et avec quelle autorité il a appris, à travers ses succès, aux détracteurs de ce sport difficile et exigeant que le tir aux armes de chasse pouvait être autre chose qu'un jeu de foire ou un passe-temps pour Nemrods en mal de gibier !

Oui, merci Monsieur Carrega, si vraiment vous voulez abandonner les pas de tir. Définitivement.

CLAUDE LAMOTTE.

VOILE

Les larmes de Gildas Guillerot

Los Angeles *(AFP)*. – La joie de Gildas Guillerot, premier vainqueur d'une régate olympique de planche à voile, aura été de courte durée. Après avoir pris un excellent départ, dominé l'épreuve de la tête et des épaules, franchi la ligne d'arrivée avec 55 secondes d'avance sur l'Allemand de l'Ouest Dirk Meyer, il eut tout juste le temps de répondre à quelques questions. Il fit part de la confiance qui l'habite, répéta qu'il ne craignait pas particulièrement le Néerlandais Stephan Van den Bergh, seulement cinquième, lorsqu'il apprit la mauvaise nouvelle...

Deux membres du jury l'avaient, en effet, vu se livrer au « pomping » dans le dernier bord de largue. Cette manœuvre consiste à ramener violemment vers soi, afin de créer un surcroît de vent, le wishbone sur lequel est gréée la voile et qui permet de diriger la planche.

Philippe Grandou, directeur technique national de la voile, n'était pas surpris par la décision du jury : *« Gildas a dû « pomper » quatorze fois en quinze secondes. Nous l'avions pourtant mis en garde. Ce n'est pas la première fois que cela lui arrive. »*

Le Lorientais, peut-être grisé par sa réussite, a commis une erreur de jeunesse. Il possédait une avance considérable de l'ordre de 200 mètres. Il avait course gagnée et, avec 15 nœuds de vent, le « pomping » ne sert pas à grand-chose. Il n'est réellement avantageux que dans le petit temps lorsque les véliplanchistes désirent créer leur propre vent.

Lorsque la sanction lui fut signifiée, des larmes apparurent sur le visage du jeune Breton, visiblement très abattu. Il n'a toutefois pas perdu toute chance de l'emporter, après cet incident quelque peu stupide, puisque le résultat de la moins bonne des sept manches sera ôté à l'issue de la compétition pour établir le classement final.

Fauteuil piégé ?

De notre envoyé spécial.

Los Angeles. – Lors de la cérémonie d'inauguration des Jeux, une femme dans un fauteuil roulant a défilé en tête de la délégation néo-zélandaise. Il s'agit de Neroli Fairhall, qui a perdu l'usage de ses jambes, en 1969, dans un accident de moto. Cette paralysie ne l'a pas empêchée de devenir une des meilleures tireuses à l'arc de son pays. A trente-neuf ans, elle a mérité de défendre les couleurs des archers All Black aux Jeux. Cela force l'admiration. Pourtant c'est avec suspicion qu'elle a été accueillie à l'UCLA, où est installée sa délégation.

Les services de sécurité, qui avaient sans doute regardé une série télévisée où un fauteuil roulant est utilisé dans un attentat contre le président des Etats-Unis, ont enlevé sans ménagement Nairoli Fairhall de son siège pour le passer aux rayons X. En dépit de ses protestations, elle a été traitée comme une véritable terroriste pendant tout l'incident. Le responsable du village a dû se confondre en excuses : *« Nos services de sécurité avaient tout envisagé comme objets insolites pouvant être apportés par un athlète olympique, mais pas un fauteuil roulant. Ils ont cru qu'il était piégé. Les menaces de groupes terroristes sont nombreuses. »*

A. G.

BASKET-BALL

Les Français démobilisés

Correspondance

Los Angeles. – Il restait vingt-cinq secondes à jouer. La Chine menait de 2 points, mais le ballon était entre les mains des Français. Tout restait possible. Jean-Michel Sénégal, le capitaine de cette équipe de France, a alors lentement commencé à remonter le terrain, cherchant du regard son coéquipier de Limoges, Richard Dacoury, pour une combinaison qui, par trois fois déjà, depuis le début de la partie, avait réussi de façon impeccable.

La balle a fusé. Depuis son poste d'ailier, Dacoury a surgi sous les panneaux, l'a cueillie en plein vol et a smashé... A côté ! C'était la balle de match ! Neuf secondes plus tard, la Chine remportait la partie (85 à 83) et nos basketteurs perdaient leurs dernières illusions. Deux matches, deux défaites contre les équipes les plus faibles de leur groupe (l'Uruguay et la Chine) et, très probablement, trois autres à venir contre l'Espagne, les Etats-Unis et le Canada : ces Jeux olympiques, auxquels ils n'avaient pas participé depuis 1960, auront été, pour nos basketteurs, un fiasco complet.

Défaite psychologique avant tout. Ces Chinois n'avaient rien de bien redoutable, même s'ils étaient soutenus par le public américain dans cet immense forum d'Inglewood, énorme champignon circulaire semblable à une soucoupe volante. Mais les petits hommes jaunes qu'on voyait s'agiter tout en bas ne venaient assurément pas d'une autre planète. Leur basket n'avait rien que de très banal, même (et surtout) lorsque leur grand pachyderme de pivot, un beau bébé joufflu de 2 m 16, était sur le plancher.

C'est donc sans étonnement qu'on avait vu l'équipe de France mener, laborieusement, à la mi-temps (48 à 39) avant de prendre 14 points d'avance sur une bonne série d'accélérations juste après le repos. C'était pratiquement gagné.

Pourtant, c'est à ce moment-là qu'une série de maladresses individuelles a tout gâché. Sous la pression des Chinois qui amassaient les points comme des fourmis, les Français ont incroyablement dilapidé ce capital qui représentait pourtant leur assurance survie dans ce tournoi olympique. Image vivante de cet écroulement : Jean-Michel Sénégal gâche quatre lancers francs de suite. Ce qui, affirme-t-il, ne lui était jamais arrivé de sa carrière : *« J'étais, comme mes camarades, d'une fébrilité incroyable*, a-t-il expliqué. *Les Jeux se sont peut-être présentés un peu tard pour nous, notre période de forme maximum a coïncidé avec le tournoi de sélection, au mois de mai. Ici, nous manquons de jus. Nous n'avons pas réussi à retrouver nos automatismes. C'est d'autant plus regrettable que la Chine, comme l'Uruguay, était à notre portée. »*

Enfants gâtés

Les Français se sont écroulés. Jean Luent, l'entraîneur de l'équipe, le sait mieux que quiconque, lui qui a constaté une nette démobilisation de ses troupes une fois la qualification olympique acquise : *« Depuis notre tournoi de préparation en Italie, je dois sans cesse les dynamiser*, affirme-t-il. *Depuis que nous sommes arrivés en Californie, on ne s'entraine pas bien. J'ai sans doute ma part de responsabilité, car je n'ai pas su les inciter à faire davantage d'efforts, mais je suis persuadé que si j'avais été plus rigoureux il n'y aurait pas eu d'équipe de France aux Jeux olympiques. »*

Enorme ! Il est vrai que lorsqu'on voit l'agressivité dont font preuve, ici, certaines équipes féminimes, la comparaison avec le basket français est assez désastreuse. *« Tant que notre championnat de France continuera sur la voie de la passivité la plus totale*, continue Jean Luent, *tant qu'on se gargarisera avec la Coupe Korac qui est une épreuve secondaire, tant que les vedettes se dispenseront de défendre dans leur club, n'auront pas d'hygiène de vie et continueront à réussir sans grands efforts, on ne pourra pas espérer progresser. Actuellement, le basket français est à sa place. On fait, en France, des vedettes de garçons qui n'en sont pas. Il n'y a aucun basketteur indispensable actuellement à l'équipe de France. Je ne veux plus jamais revivre des Jeux comme ceux-là, où c'est la galère depuis le début. Je ne veux plus être obligé de traîner à l'entraînement des enfants gâtés. Si je continue, ce sera avec des garçons qui ont envie de se battre. »*

Triste illustration de la mentalité de certains membres de cette équipe de France : Georges Vestris refusant de rentrer sur le terrain à une seconde de la fin, pour une combinaison tactique qui pouvait encore faire gagner le match.

En rentrant à Paris, Jean Luent proposera à la Fédération un plan de restructuration général du basket français. De la réponse qu'il recevra dépendra la poursuite de sa carrière à la tête de l'équipe de France. Mais c'est un homme à la fois accablé et terriblement décidé à donner un grand coup de balai que nous avons rencontré dans les coulisses du forum de Los Angeles. S'il est suivi, on va peut-être vers un grand chambardement dans ce sport qui porte le même nom mais qui se joue sur deux planètes différentes, selon qu'on est d'un côté de l'Atlantique ou de l'autre.

CHRISTIAN BINDNER.

L'Italien Giovannetti médaille d'or

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – C'est finalement l'Italien Luciano Giovannetti, né près de Florence en 1945 et armurier de son état, qui a obtenu, après barrage, la médaille d'or à la fosse olympique devant le Péruvien Francisco Boza et l'Américain, Daniel Carlisle, grand favori. Le vent qui souffle sur les installations du Prado Recreation Park de Chino a quelque peu modifié le cours logique des choses, et les scores enregistrés sont d'un niveau très moyen (192/200 pour les trois premiers). Michel Carrega est 5e (190/200).

Le tir à la fosse est discipline olympique depuis 1900. Celle-ci consiste à tirer, afin de les briser, sur des plateaux d'argile de 12 centimètres de diamètre lancés mécaniquement selon des trajectoires définies mais différentes.

La fosse d'où partent les « pigeons » est située à 15 mètres des postes de tir qu'occupent, tour à tour, les concurrents engagés qui constituent la « planche ». Cinq groupes de trois appareils de lancement distribuent les plateaux selon un angle et une vitesse inconnus du tireur. Cette discipline de tir peut être pratiquée, comme toutes celles qui concernent les armes à feu, à n'importe quel âge.

La médaille de bronze de l'Américain Carlisle a été accueillie, ici, avec une grande déception. Le Texan était donné gagnant par la presse bien avant le concours et détient, en outre le record du monde de la spécialité avec deux cents plateaux cassés sur 200, performance réussie en 1983.

Dans deux jours, vont débuter à Chino, sur les mêmes installations, les épreuves de skeet, autre discipline aux armes de chasse. Là aussi, avec Dean Clark et Matt Dryke, les Américains sont donnés favoris. Mais l'on a appris désormais ici à être désormais prudent.

C. L.

Le Monde

société



Place aux enfants

Les petites personnes

(Suite de la première page.)

La ligne de démarcation entre les âges est en train de s'effacer rapidement, souligne M. Postman. Enfants et adultes mangent les mêmes choses, s'habillent et parlent de la même façon. Les loisirs des uns ne se distinguent plus de ceux des autres : mêmes sports pratiqués, mêmes émissions regardées. Les citoyens en culottes courtes sont au courant de tout, ont des rapports sexuels de plus en plus précoces et finissent par commettre les mêmes délits que leurs aînés... « *Il n'y a plus d'enfance.* »

Comme au Moyen Age, en somme. Car les enfants de cette époque étaient entièrement mêlés aux autres classes d'âge : on ne leur cachait ni le sexe, ni la violence, ni la mort. C'étaient des adultes en miniature.

Tout changea avec Gutenberg, explique l'universitaire new-yorkais. L'invention de l'imprimerie créa deux catégories de gens : ceux qui lisaient et les autres. Pour accéder au premier groupe, il fallait passer par l'école, consacrer des années à devenir adulte, et ces années-là s'appelèrent l'enfance.

Certes, beaucoup d'enfants des milieux prolétaires continuèrent à être exploités, maltraités et à travailler comme leurs aînés. Mais la bourgeoisie protégeait de plus en plus les siens et imposait progressivement ce modèle. L'apogée de l'enfance intervint entre 1850 et 1950. Les enfants eurent un statut particulier, un mode de vie à part. Les adultes ne leur livraient que progressivement un certain nombre de secrets : le sexe, la mort, etc.

Tout cela a été bouleversé par la télévision, affirme M. Postman. Désormais les enfants sont informés sans intermédiaire et sans véritable progression. Le petit écran est là, à la portée de chacun. Il ne divise pas ses auditeurs en groupes séparés. Aucune connaissance complexe n'est nécessaire pour y accéder : « Il n'y a plus d'enfance ».

La théorie est séduisante et stimulante, mais que vaut-elle ? Chacun sent bien que les enfants restent des enfants, même s'ils ont changé. Des enfants très adultes, par certains côtés, mais terriblement enfantins par d'autres.

Ces insaisissables restent très influencés par leur sexe (il y a toujours des modèles masculins et des modèles féminins). Influencés aussi par leur milieu social et leur environnement familial (l'enfance avec un grand E n'existe pas, il y a des enfants). Mais trois phénomènes modernes les marquent : l'urbanisation, la télévision et les nouvelles relations parentales.

Les trois quarts des enfants de moins de douze ans vivent en milieu urbain, dans des villes qui n'avaient pas été prévues pour eux. On a fini par leur y faire une place mais sans résoudre le problème. « *Les enfants qui habitent des cités-dortoirs sans repères historiques, sans métiers exercés sur place et, souvent, sans personnes âgées n'ont plus de connaissances concrètes,* constate Mme Marie-José Chombart de Lauwe, maître de recherches au CNRS et auteur de plusieurs ouvrages sur l'enfance. *Ils ne savent plus très bien distinguer le réel de l'imaginaire. Ils ont du mal à former des projets d'avenir.* » Et pourtant, le chômage les tourmente, dès l'âge de dix ans, parfois même avant...

Dessin de PESSIN.

S'approprier un espace dans la cité signifie souvent transgresser des interdits, détourner certains lieux de l'usage que l'urbaniste avait prévu. « *Les attentes des adultes manquent de cohérence,* remarque Mme Chombart de Lauwe. *Un enfant doit se socialiser docilement selon les normes, mais on attend aussi de lui qu'il soit le fer de lance du changement social. On souhaite qu'il ait un comportement dynamique, qu'il manifeste de la créativité, mais on multiplie les interdits qui bloquent ses initiatives et on détourne cette* « créativité » *vers des activités d'expression organisée, dans des ateliers spécifiques.* »

Les enfants de 1984 savent une foule de choses. Grâce à la télévision, en particulier, qui leur donne une ouverture sur le passé, l'avenir et les autres pays. Mais tout cela leur arrive en flots, alors que jadis la personnalité se formait progressivement, par une prise directe sur les faits : c'est par la mort du grand-père qu'on découvrait la mort, non par un feuilleton télévisé ou par un reportage sur le Liban. Une multitude d'images et de signes, plus ou moins signifiants, s'engouffrent chaque jour dans ces petites têtes, sans que personne ne sache très bien leurs effets.

Les enfants d'aujourd'hui sont-ils « *trop mûrs pour leur âge* », comme on l'entend dire souvent ? « *Ils sont ce que, de tout temps, ils auraient dû être,* réplique avec optimisme Mme Françoise Dolto. *Les enfants ont un regard beaucoup plus réaliste sur les choses, ils ne sont pas retenus par des habitudes de penser et d'agir, ne se laissent plus impressionner par les titres et les fonctions : la maîtresse a le pouvoir, mais ce n'est pas pour cela qu'elle est considérée comme quelqu'un de bien... Les adultes de mon époque étaient souvent des pré-adolescents.* »

Les enfants idéalisent de moins en moins leurs parent. Ils les voient comme ils sont : changeants, incertains et parfois désunis (le taux de divorces a doublé en France entre le début des années 70 et le début des années 80). Des parents incapables, dans bien des cas, de fixer des limites à leurs enfants, de leur communiquer des valeurs sûres. On vit sur les restes des certitudes d'hier, en cherchant tant bien que mal à les intégrer dans de nouveaux modes de vie.

Or ces parents ambigus se préoccupent beaucoup plus que jadis de leurs enfants. Parce qu'ils en ont moins, et que cela crée des relations affectives plus fortes ; parce qu'ils connaissent mieux les problèmes de l'enfance, ce qui les rend plus anxieux.

D'où un immense paradoxe. Les enfants n'ont jamais été aussi entourés par leurs parents et par des professionnels en tous genres : enseignants, animateurs, éducateurs sociaux, psychologues.... Mais, parallèlement, ils n'ont jamais été autant laissés à eux-mêmes : devant la télévision, sans système éthique précis...

Problème de riches, dira-t-on, en rappelant que des enfants travaillaient, sans limite horaire, dans des usines françaises jusqu'en 1841. Aujourd'hui encore, selon le Bureau international du travail, « *plus de cinquante millions d'enfants de moins de quinze ans travaillent dans des conditions dangereuses et nuisibles à leur développement physique et moral* ». L'UNICEF rappelle, pour sa part, que « *dans les régions les plus pauvres du monde, les enfants sont malades environ cent soixante jours par an* ». Sans parler des infanticides en Chine, des trottoirs de Manille, des enfants-soldats de Khomeiny fauchés sur le front irakien, des enfants torturés ici ou là sous les yeux de leurs parents...

Problème de riches peut-être, mais qui cache beaucoup de drames. La France est encore loin d'être un paradis de l'enfance. Après tout, le sort des six-douze ans vaut bien d'autres débats qui nous occupent à longueur d'année. Place aux enfants !

ROBERT SOLÉ.

Prochains articles :

VILLES-PRISONS VILLES RÊVÉES

DES Z'HÊTRES LOIN DE LA ZUP

LE MEURTRE D'UN ADOLESCENT A ROSNY-SOUS-BOIS

« Ç'aurait pu être un autre ! »

Un adolescent âgé de dix-sept ans, Farid, a été tué à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), dans la cité Danielle-Casanova, de deux coups de couteau, lundi 30 juillet, vers 22 h 30, par Joseph-Pierre Modo, un Camerounais de trente-sept ans, laveur de vitres (*le Monde* du 1er août). Les amis de Farid témoignent. Ils étaient réunis entre jeunes, comme tous les soirs. Une partie de football avec une chaussure s'engage. Une passe ratée, et elle vient échouer au pied de Joseph-Pierre Modo, qui aussitôt s'échauffe. Saisissant Farid au cou, le soulevant, Modo — « *le black* », comme les jeunes l'appellent — menace de le tuer.

Farid ne se défile pas. Il accepte la bagarre. Et, en moins de cinq minutes, Joseph-Pierre Modo sort un couteau de boucher et poignarde Farid. « *Ç'aurait pu être un autre* », raconte Karim. Modo, qui avait squatterisé un appartement de la cité, passait pour un agressif. Il avait déjà maintes fois menacé de poignarder les gens, selon les habitants de la cité. Son agressivité serait devenue de plus en plus menaçante. Surtout depuis le départ de sa femme, il y a deux mois.

Choqués, les amis de Farid qui ont témoigné mardi 31 juillet devant les policiers sont habités par un sentiment de revanche. « *On veut la peine de mort* », dit l'un. « *Cinquante ans de prison minimum* », dit l'autre.

Les habitants de la cité sont unanimes pour refuser d'être assimilés à un îlot de violence. « *Des bagarres ? Il y en a, mais pas plus qu'ailleurs* » dit une habitante. *Chaque fois qu'il y a un coup dans Rosny, on le ramène à la cité.* »

Ce n'est pas ce que l'on pense dans le quartier pavillonnaire qui entoure cette cité. Le meurtre a été aussitôt assimilé à la violence qui règne dans cette zone : vols, cambriolages, agressions d'enfants... « *Cela devait arriver* », dit l'un d'eux. Témoin de ce sentiment d'insécurité, le barbelé qui sépare depuis deux mois le quartier pavillonnaire de la cité. Pour Morade, quatorze ans, ce barbelé, c'est le symbole de l'hostilité qu'« *ils* » ont à l'égard des siens : « *Ils nous prennent pour des singes, bientôt ils vont nous jeter des cacahuètes.* »

Le sentiment des jeunes gens de la cité. Celui du quartier pavillonnaire. Deux interprétations différentes d'un même fait dans un climat où la sérénité n'est pas au rendez-vous. Dans un camp, on se juge victime d'une agression. Dans l'autre, on renvoie la cité à ses démons de violence.

V. Ms.

M. Chevènement veut restaurer à l'école le sens de l'effort et la compétence

« *Nous devons relever le défi formidable de la mutation technologique, sociale et culturelle et maintenir la France au rang des grandes nations.* » Même s'il s'estime encore « *un peu frais* » dans sa nouvelle mission, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, qui livrait ses premières impressions, mardi 31 juillet, à la presse, a une conscience claire de l'objectif qu'il vise, des ressources à exploiter pour y parvenir, et des priorités — nombreuses — auxquelles il entend se consacrer.

Mais ce fils d'instituteurs, qui évoque volontiers son enfance, sait aussi que la tâche est délicate : « *A l'époque*, se souvient-il, *on allait au certificat d'études ; les meilleurs allaient en sixième. Des rapports étroits et affectueux se tissaient entre les maîtres et les élèves. Les choses étaient simples. Elles le sont peut-être moins aujourd'hui.* »

Pour lutter à armes égales avec des pays tels que le Japon ou les Etats-Unis, il lui semble que « *le destin normal de tous les jeunes Français serait d'aller vers le baccalauréat ou le brevet de technicien* » car « *nous devons avoir l'ambition d'un système éducatif très performant* ».

Moderniser ne signifie pas, pour lui, renoncer aux apprentissages traditionnels. Au contraire, le « *savoir* » est la « *fonction principale de l'école* ». Chaque jeune Français doit y acquérir la maîtrise du langage, du calcul et une « *solide conscience nationale* ». La formation des maîtres est, à cette fin, essentielle, et il entend bien rétablir leur « *prestige* » qui « *découle, bien entendu, de la maîtrise du savoir* ».

C'est sur les enseignants, insiste M. Chevènement, que repose l'avenir du pays. « *Il faut que cela se sache* ». Et lorsqu'il s'adresse aux enfants — mais le conseil vaut pour tous — il leur dit : « *Il faut être capable de travailler. On n'apprend pas par inadvertance* ». Car il entend bien restaurer quelques valeurs fondamentales : « *Le sens de l'effort, la distinction entre bon et mauvais travail, la compétence.* » La laïcité n'est-elle pas d'abord, rappelle-t-il, le « *combat contre l'ignorance* », citant ensuite « *l'amour de la tolérance, le sens de la justice sociale, le respect scrupuleux de la conscience chez l'enfant* ».

C'est dans cette perspective d'amélioration et de rénovation du système éducatif qu'il place la question de l'enseignement privé. Mais il l'entoure, pour l'instant, de discrétion, bien décidé à en finir « *dans les meilleurs délais* ».

C. A.

« LE GOUVERNEMENT ET LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION SE SONT FAIT GENTIMENT COUILLONNER PAR L'ÉPISCOPAT » déclare M. Bouchareissas (CNAL)

« *Il faudra bien un jour résorber le dualisme scolaire* », a affirmé M. Michel Bouchareissas, au micro de France-Inter, mardi 31 juillet. Pour le secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), le président de la République a fait « *une estimation un petit peu exagérée, délirante, de ce qu'a été en réalité le 24 juin, avec son presque-million de personnes dans les rues de Paris* ». Il a ajouté : « *Le gouvernement et le ministre de l'éducation nationale se sont fait gentiment et lentement couillonner par l'épiscopat* ».

M. Bouchareissas a déclaré en outre : « *Je n'ai pas l'impression que le référendum soit très bien parti. Je n'en porterai pas le deuil. Pas plus d'ailleurs que je ne porte ou que nous portons le deuil de la défunte loi Savary. Nous n'avons jamais été de chauds partisans du référendum. L'histoire contemporaine, ou même au-delà, nous montre que c'est toujours plus ou moins un plébiscite (...). Je trouve que ces questions-là doivent être réglées par la représentation nationale, c'est-à-dire par l'Assemblée nationale et le Sénat. Ils ont été élus pour ça, avec un programme. Ce programme, nous nous y référerons parce que nous sommes loyaux et cohérents.* »

PEUR, RACISME, AUTODÉFENSE...

Une bouffée de colère estivale à Belle-Ile

Belle-Ile (Morbihan). — Belle-Ile vivait heureuse, à 15 kilomètres des fureurs continentales, avec ses champs prospères, ses criques secrètes, ses deux menhirs, Jean et Jeanne, vieux témoins d'un passé druidique. Neuf mois cloîtrée dans sa farouche solitude, l'île tolérait trois mois l'an l'invasion bienfaisante des épuisettes et des planches à voile. Belle-Ile, béate, contemplait dans l'océan ses jolies couleurs de paradis balnéaire. Mais une nuit d'été a suffi pour que débarquent sur le quai Vauban les démons familiers du continent. Peur, racisme, autodéfense. Et l'île, tout d'un coup assaillie par les micros et les caméras, n'en finit pas depuis trois jours de se frotter les yeux.

On aimerait tant n'y pas croire On aimerait tant ne voir, dans cette maudite nuit du 28 au 29 juillet, qu'une fin de bal à peine plus arrosée qu'une autre, une bouffée de colère estivale dont la marée emporterait le souvenir boueux. Belle-Ile, cette nuit-là, a pourtant bel et bien frôlé la ratonnade (*le Monde* du 31 juillet). A la fin du bal des « résidentiels », un pugilat avait éclaté. D'un côté, de jeunes Bellilois, de l'autre, des adolescents de la banlieue parisienne séjournant au Palais, principale commune de l'île, dans le cadre de l'opération « anti-été chaud »

Des gourdins jaillissent, des barres à mine et même une fourche. Un Bellilois est blessé. Une cinquantaine d'îliens partent alors en expédition punitive vers le camp des Parisiens, à 90 % d'origine maghrébine. « *Dehors, les ratons !* », entend-on. Une heure de négociations avec les gendarmes, et les assaillants, finalement, lèvent le camp. Car, tout de même, « *Belle-Ile, n'est pas Marseille* », souligne le charcutier.

Tout au long de la semaine, Belle-Ile et les jeunes banlieusards avaient échangé des coups d'épingle. « *Quand on nous rencontre dans les cafés, on nous regarde comme des chiens* », se plaint un jeune. Les Palantins, pour leur part, sont prompts à imputer au groupe tous

De notre envoyé spécial

les délits commis entre le port et la citadelle de Vauban. Le fait que quelques cigarettes soient dérobées dans une poche-revolver devient un « *racket en pleine rue* ». Belle-Ile tient le bouc émissaire de son insécurité miniature.

De l'huile de vidange était versée sur les ponts des bateaux ? Des canots gonflables crevés ? Les Arabes ! Les extincteurs du camping vidés sur la pelouse ? Les Arabes encore, murmure Le Palais. Certes, les adolescents ont fracturé une vitrine pour dérober des babioles, mais la directrice du camp a immédiatement indemnisé le commerçant.

Des gamins turbulents

Faut-il donc refouler désormais ces touristes indésirables ? « *Sous le coup de l'émotion, on voulait fermer le camp, ou ne plus accepter que des filles,* répond M. Serge Albagnac, adjoint au maire du Palais. *Mais ce serait donner une victoire trop facile aux racistes. Il faut peut-être seulement les encadrer un peu mieux.* » « *Ce camp est scandaleux,* rétorque M. Daniel Le Molaire, maire de la commune voisine de Sauzon. *Les Bellilois n'ont pas les moyens de partir en vacances, et, à ces gars-là... on leur paie équitation, planche à voile, canot. Ils seraient mieux à Carnac ou à Quiberon, où il est plus facile de faire venir des renforts de police.* » M. Le Molaire n'est « *certes pas raciste* ». Dans le cinéma dont il est propriétaire, il accueille « *les Noirs, les Blancs, les Rouges* ». Mais tenter de faire entrer onze adolescents avec huit billets le révolte.

M. Le Molaire n'a sans doute pas visité le « *camp quatre étoiles* ». Les nababs parisiens logent sous des tentes prêtées par l'armée, parmi des bâtiments désaffectés aux vitres brisées, cernés d'herbes folles, anciens locaux d'un institut professionnel d'éducation surveillée. L'institut a fermé ses portes en 1977, mais un vague parfum carcéral habite encore ces ruines.

Un nouveau groupe de dix filles et six garçons a succédé, comme prévu, aux gamins turbulents de la semaine passée. La directrice en fonction pendant le mois de juillet, qui a porté plainte contre X... pour coups et blessures volontaires et propos racistes, a, elle aussi, cédé la place. Son successeur recherche l'« *apaisement* ». Tout à leurs courbatures, les adolescents passent sans les lire devant les coupures de journaux qui relatent le drame, affichées dans les couloirs.

L'apaisement donc. Tournant son stylo dans sa bouche, le cafetier, président de l'Association des commerçants, livre un communiqué au journal *Ouest-France*, réclamant « *le rétablissement d'un climat serein* ». Partout, les Bellilois se retrouvent dans le seul combat, somme toute, digne d'intérêt : la défense de l'image de l'île, injustement troublée. Rassurez-vous, îliens, les campings sont paisibles. On y colle fiévreusement l'oreille aux transistors, mais davantage que les faits divers, c'est la météo marine qu'on écoute.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● *Le maire de Pantin dénonce une « ratonnade ».* — Le maire de Pantin (Seine-Saint-Denis), M. Jacques Isabet (PC), a dénoncé, mardi 31 juillet, « *les événements de Belle-Ile, qui sont d'une gravité qu'il serait dangereux de banaliser* ». Pour le maire de Pantin, ville dont venaient une partie des jeunes qui participaient au camp de Belle-Ile, « *les meneurs et ceux qui se sont laissés entraîner ont participé à une « ratonnade » que rien ne peut excuser. (...) Ici et là, les jeunes du camp ont été décrits comme des délinquants et prédélinquants. Je peux affirmer qu'il n'en est rien. Les jeunes de Pantin qui participaient à ce camp n'ont jamais eu affaire avec la police ni d'ailleurs avec l'éducation surveillée* ».

EN BREF

Un neuvième membre de l'ETA militaire arrêté près de Bayonne

Eugenio Etxeveste, surnommé Antxon, trente-trois ans, un des principaux dirigeants de l'ETA militaire, a été arrêté, le lundi 30 juillet, par une patrouille de CRS au cours d'un banal contrôle d'identité près de Bayonne (Pyrénées-Orientales). Eugenio Etxeveste résidait au Pays basque français depuis une dizaine d'années, mais en situation clandestine : ses papiers n'étaient plus en règle.

Cette arrestation ne fait pas suite à un mandat d'arrêt international des autorités judiciaires espagnoles, comme ce fut le cas pour huit autres militants arrêtés depuis le 5 juillet et menacés d'extradition. Eugenio Etxeveste a été assigné à résidence en Moselle aux termes d'une décision ministérielle.

D'autre part, plus de cinq cents personnes ont rendu hommage, mardi 31 juillet, à Saint-Jean-de-Luz, au réfugié basque espagnol Thomas Perez Revila, décédé des suites de ses blessures le 28 juillet, après un attentat à Biarritz le 15 juin, revendiqué par le Groupe antiterroriste de libération (GAL).

● *Un évêque de l'Est président de la Fédération luthérienne mondiale.* — Le chef de l'Eglise luthérienne hongroise, Mgr Zoltan Kaldy, soixante-cinq ans, a été élu, mardi 31 juillet à Budapest, président de la Fédération luthérienne mondiale pour une période de sept ans. Il est le premier représentant d'un pays de l'Est à être élu à ce poste.

C'est aussi la première fois que la Fédération luthérienne mondiale se réunit en assemblée plénière dans un pays de l'Est. Elle représente quatre-vingt-dix-sept Églises membres, avec cinquante-cinq millions de croyants dans soixante-six pays du monde. Mgr Kaldy dirige depuis 1958 l'Eglise luthérienne hongroise. Député au Parlement de Budapest depuis 1971, il est membre du comité central du Conseil mondial des Églises et vice-président du Conseil œcuménique. — (*AFP*).

Sursis pour le parc de la Visitation

Nouveau rebondissement dans l'affaire du parc de la Visitation, ce jardin du 14e arrondissement de Paris dans lequel les religieuses, qui en sont propriétaires, sont en train de faire édifier un immeuble de luxe de cinquante-trois appartements (*le Monde* du 20 juin). A la demande du comité de défense du quartier de l'Observatoire et de son avocat, Me Henri Fabre-Luce, qui s'opposent à ce projet, le tribunal administratif de Paris vient d'ordonner l'arrêt du chantier. Motif : le permis de construire accordé, après bien des hésitations, par M. Jacques Chirac en 1980 puis prorogé en mars 1984, est périmé.

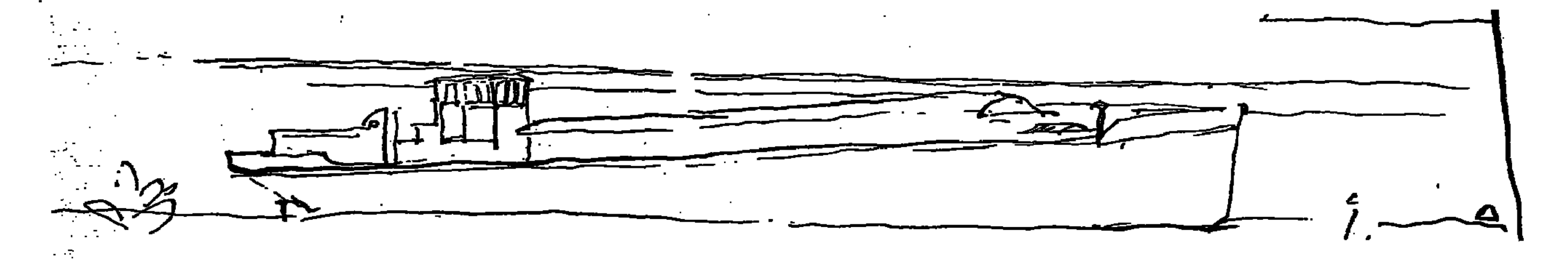
Les religieuses vont assurément faire appel de cette décision devant le Conseil d'Etat et demander un nouveau permis. Mais les arbres et les petits oiseaux sont assurés d'un sursis, au moins pour le temps des vacances.

● *L'audition à domicile de Mme Zampa.* — La sixième chambre du tribunal de grande instance de Marseille a décidé mardi 31 juillet de poursuivre l'audition de Christiane Zampa à son domicile, alors que son mari, soupçonné d'être « l'œil de la Mafia en France », lutte toujours contre la mort au service de réanimation de l'hôpital Salvator à Marseille. En détention depuis neuf mois, Christiane Zampa avait été libérée lundi après-midi 30 juillet, trois jours après la tentative de suicide de son mari, pour lui permettre de se rendre à son chevet.

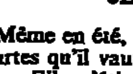


Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Une semaine aux portes de Paris



Transport en commun

JEUDI

Même en été, les journées sont si courtes qu'il vaut parfois mieux les rêver. Elles s'étirent alors au rythme d'heures factices et, si l'on se met à se raconter des histoires ou bien des souvenirs, elles peuvent s'étendre jusqu'à occuper le temps de mille et un jours. C'est ainsi que Sainte-Beuve, armé des seuls lundis, battit Shéhérazade.

Prenons un de ces jours sans fin et appliquons-lui, puisque cette semaine nous conduit en banlieue, le cours sinueux de la Seine. La Seine, c'est presque le seul point commun entre Paris et sa banlieue. Un autre point commun est que la Seine est partout aussi abjecte et si scandaleusement immonde qu'on devrait y faire macérer tous les maires des communes qui la bordent et l'abreuvent de leurs saletés. M. Chirac en premier lieu. Quand on pense qu'à Londres les saumons remontent à nouveau la Tamise...

Un avantage théorique de la banlieue sur Paris, c'est précisément les piscines, puisque la Marne, où une riveraine de Nogent ou du Perreux nous disait se baigner il y a vingt ans, est à son tour polluée. Mais, dès que les beaux jours viennent, toutes les piscines de la région subissent un affreux bain de foule, car Paris, qui n'en construit guère que pour les claustrophiles de l'hiver, y envoie ses légions estivales. Les bords de Marne, qui virent éclore tant d'amours et de peintres, ne sont plus ce qu'ils étaient : les frites y sont moins grasses, par un processus inverse de celui du fleuve. Pour donner un peu d'eau claire tant à Paris qu'à sa banlieue de manière à peu près équitable, il faudrait, en fait, transformer l'ancienne voie ferrée de la petite ceinture en piscine. On y ferait au moins l'économie du trou.

Même les canaux qui convergent vers Paris, et dont les eaux sont en principe bien dressées, sont aujourd'hui répugnants. On le voit bien ce matin, en se rendant à La Villette, suivant le canal de l'Ourcq. L'eau est noire, lente, fumante, et l'on ne souhaite pas aux péniches de s'y faire infuser.

A l'ouest de La Villette, il y a des restaurants populaires, type steak-frites ; à l'est, la viande est entre des mains plus bourgeoises, comme la cuisine du même nom. Cela remonte aux abattoirs, nous fait remarquer Olivier Boissière, qui, avec Gilles de Bures, s'emploie à assurer l'avenir de la grande halle, bizarrement aménagée par les architectes Reichen et Robert. Les abattoirs, c'était le bon temps ; maintenant, il faut, comme tout le monde, aller chercher sa viande à Rungis. Le scandale est passé, emportant avec lui les meuglements des vaches, les vociférations des porcs. On a oublié le nom des architectes qui avaient édifié l'énorme vaisseau encore debout au milieu du « parc ».

Le nouvel architecte s'appelle Adrien Fainsilber. Il paraît qu'il a quelquefois des colères océaniques. Cela va bien à l'inévitable métaphore du paquebot qui collera, comme à Beaubourg, au futur Musée des sciences et des techniques. Le bâtiment est d'ailleurs grand comme trois fois le Centre Pompidou, et pourrait contenir trois ou quatre fois l'ex-*France*. Et le chantier est à l'échelle. Michel Vodar nous y conduit en ami, juste pour l'impression, pour mesurer l'exploit technique que représente cette colossale et magnifique structure. Pour l'explication de l'architecture, il faudra attendre Adrien Fainsilber et que les travaux soient plus avancés. L'an prochain, ou en 1986. C'est fou le nombre de chantiers qui devraient s'achever en 1986 !

Rien, sans doute, n'est plus compliqué que reprendre et adapter ce type de bâtiments. Michel Vodar, par exemple, a beaucoup travaillé sur les problèmes de sécurité. Ils ne sont, en effet, pas les mêmes pour les bêtes de boucherie et les visiteurs d'un musée. D'ordinaire, Vodar est peu loquace et flegmatique, mais il est plutôt content, ma foi, et intarissable lorsqu'il s'agit de ses discussions avec les pompiers. C'est moins drôle, en revanche, avec ces institutions moins connues du public et qu'on appelle les bureaux de contrôle, despotes, maniaques et intransigeants, qui vérifient, eux, la solidité, comme disait Vitruve, du bâtiment. Alors les charrettes succèdent aux charrettes. C'est d'ailleurs toujours entre deux charrettes qu'on arrive à voir les gens de l'équipe Fainsilber. Ce que sera en fin de compte le musée n'est pas encore perceptible. Sauf l'espace, les espaces, magnifiques. Et, ici et là, quelques essais du « bleu Villette ». Et le grande salle hémisphérique, presque achevée, et qui brille déjà avant d'avoir reçu son enveloppe de miroirs.

VENDREDI

Exposition « Les belles amies de Port-Royal » au musée national des Granges de Port-Royal. Il s'agit de ces grandes dames, parfois peu vertueuses mais bien au fait des activités intellectuelles de leur époque qui s'intéressèrent de près ou de loin à la vie de l'abbaye. Beaucoup y firent de fréquentes visites et même des retraites. Quelques-unes y découvrirent la foi, d'autres des raisons de s'amender. La marquise de Sévigné, la duchesse de Luynes, la marquise de Sablé ont ici leur portrait. Beaux bras ronds et cous blancs ornés de perles qui dégringolent vers de profondes gorges. Coiffure en goutte d'eau pour la princesse de Conti. Elles ont toutes un sourire pincé, et Gilberte Perrier, la sœur de Blaise Pascal, n'a pas l'air aimable. Des lettres manuscrites et quelques livres parcheminés complètent cette exposition qui reflète très succinctement le rôle joué par ces belles du XVII[e] siècle dans la vie de Port-Royal.

Dans la foulée, visite du musée des Granges de Port-Royal, autrefois les « petites écoles » des solitaires. Ces messieurs de la haute qui abandonnèrent les plaisirs et biens de ce monde pour se consacrer à la méditation. Les huit salles retracent cahin-caha l'histoire du jansénisme, dont la base est la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination. Le tout est régi par une discipline de fer, tenu par une main de granit gantée de marbre glacial.

Autour d'eux, des évêques, archevêques et autres personnages aux mines patibulaires dont les noms n'évoquent plus grand-chose. Les érudits vous diront qu'ils furent les vilains loups d'une belle histoire entre Dieu et les jansénistes. Ce sont les hommes de Richelieu et plus tard ceux de Louis XIV, qui fit raser l'abbaye en 1709 et en expulser, *manu militari*, les religieuses. Les tombes furent profanées et les ossements jetés à pleines charretées dans la fosse commune de Saint-Lambert, un petit village voisin.

(Lire la suite page 12.)

Portrait

Michel Amoric, guitariste orthodontiste



Si un plaisantin vous demande un jour : *« Quel rapport y a-t-il entre une mâchoire et une guitare ? »*, il est probable que vous calerez. Sauf si vous allez au bout de cet article. Vous répondrez alors : *« Michel Amoric ».* L'intéressé lui-même est plus nuancé. Si son père, déjà, fabriquait des appareils dentaires – ce qui l'amena très vite à considérer les mâchoires comme des jouets, – et s'il monta une guitare sur une scène dès l'âge de dix ans, il n'en rêva pas pour autant de mâchoires à cordes ou de guitares dentées...

Dans l'histoire des hommes, apparemment, les orthodontistes, apparus pourtant bien ultérieurement, ont fait beaucoup plus de dégâts que les guitaristes. Question de mettre les dents et les os dans de meilleurs termes, ils se sont d'abord fondés sur les bouches parfaites des aborigènes : allant chercher au Musée de l'homme, dans une sépulture, des dents idéales et constatant que les maxillaires des beaux sauvages s'embrassaient de 5 millimètres de chaque côté, ils ont fait sauter les pauvres prémolaires de leurs clients, qui n'avaient rien d'aborigènes... Aux Etats-Unis, ils ont promulgué le sourire comme le bronzage artificiel, et comme outil de propagande raciste, râpant tous les profils pour qu'ils ressemblent le moins possible à ceux des Noirs...

Le grand guitariste Campion, au dix-huitième siècle, s'est contenté de dire : *« Il faut qu'on transforme l'harmonie en chiffres. »* Michel Amoric a fait un peu sienne cette devise puisque, avant de procéder, dans une matière comme dans l'autre, il sort sa règle d'or, un petit compas à quatre branches, qui définit le rapport 1,618. Le chiffre *magique* : celui qu'on retrouve, selon Michel Amoric, aussi bien dans le Parthénon que dans le visage d'une cover-girl ou dans un poème de Valéry (1). Man Ray ne voyait-il pas un violon d'Ingres dans le dos d'une baigneuse ? Comme s'il s'agissait d'une fiancée, Michel Amoric présente son nouveau luth à Xenakis, qui, aussitôt, le mesure et déclare : *« C'est presque le rapport 1,618. » « Oui mais...*, ajoute Amoric qui rêve de proposer le nombre à un ordinateur, *la difficulté est dans ce battement d'incertitude. Où est la précision dans notre société mécaniste ? En restauration* (entendez de dents), *plus vous regardez les os en globalité, plus vous êtes approximatif, alors que, pour la dent, un dixième de millimètre est perceptible par le cerveau... La biométrie a ses limites. »*

On avait déjà vu un professeur de pneumologie qui jouait du violoncelle, des luthistes médecins ou avocats, un dentiste critique musical. Voilà le guitariste orthodontiste : Michel Amoric, trente-quatre ans, deux jours et demi par semaine orthodontiste, et les autres quatre jours et demi guitariste. Oui, mais guitariste de quoi ? Guitare de folk-country ou guitare de jazz ? Luth Renaissance ou luth baroque ? Michel Amoric déteste les spécialités et, une fois de plus, nous met dans l'embarras : *« C'est sans doute très intéressant de ne faire qu'une seule chose, mais ça ne me satisfait pas. On admet qu'un percussionniste joue en même temps du tam-tam ou du glock spiel, pas un guitariste... Pendant toutes mes études, on m'a dit : « Tu n'es qu'un sale amateur. » J'en ai bavé : pour les orthodontistes, j'étais un musicien, et pour les musiciens un orthodontiste... De la même façon, annoncer : « Je fais « du luth et de la guitare » est presque aussi mal reçu que de dire : « Je fais de l'orthodontie et de la « guitare. » Mais quand on forme un enfant, ou quand on se forme soi-même, on ne sait pas quel sera le marché dans vingt ans. Il y a trente ans, le flamenco marchait très fort, aujourd'hui il connaît une rechute... Les classes de guitare classique au conservatoire se dépeuplent. Moi, quand j'étais un jeune blanc-bec, les directeurs de conservatoire se mettaient à mes genoux pour avoir un guitariste. J'ai été un des tout premiers à jouer de la musique contemporaine avec ma guitare, mais la première fois que j'ai joué du luth, on m'a dit : « Qu'est-ce que tu fous avec « ce machin ? »*

Il faut préciser que le marché de la guitare semble inversement proportionnel au marché de l'orthodontie : les ventes de guitare baissent d'un tiers d'année en année, alors que le nombre des orthodontistes, en cinquante ans, est passé de douze à sept cents, brassant 52 milliards par an. C'est peut-être une bonne chose que quelqu'un ait dit à Michel Amoric, quand il avait douze ans et qu'il donnait un concert de guitare : *« Pourquoi ne continues-tu pas tes études au lieu de faire le rigolo ? »*

A dix-sept ans, pourtant, il se retrouve professeur de conservatoire. La musique paie ses études. En 1968 (tiens, presque un chiffre d'or si on enlève le 9), il commence ses classes à la faculté de médecine. *« Le moment et l'occasion d'avoir une conscience politique. »* Puis il se spécialise dans l'orthodontie : *« Si je n'avais fait que du dentaire, je n'aurais pas moisi en France, je serais parti aux Etats-Unis faire de la recherche et de l'enseignement. Mais je ne suis pas parti parce que je suis musicien, point final. »*

Il ne s'intègre pas à une faculté, il devient son propre patron : il travaille le mercredi et le samedi, le jour de liberté des enfants, qui sont à 80 % ses clients. *« A la fin je me suis rendu compte que c'était rentable. »* Avec sa guitare, il ne gagne que le SMIC, et le réinvestit aussitôt dans l'achat de nouveaux instruments, de fils, de partitions. *« Je pourrais demain gagner ma vie avec la guitare, mais il faudrait que je fasse de longues tournées avec les Jeunesses musicales de France, de l'animation dans les écoles, et de l'enseignement dans des conservatoires de banlieue. Tout ça me prendrait beaucoup de temps et ne m'ouvrirait pas l'esprit. Là je me subventionne moi-même en acceptant des cachets normaux. La guitare est un instrument qui ne se joue pas souvent. Il y a douze mois dans une année, et il y a des mois vides, les cachets doivent les rembourser. Les disques ne rapportent pas grand-chose. Mais il y a le plaisir du prestige et de bien faire.*

» Quand un type donne des cours de musique, il fait autre chose qu'être concertiste, mais, parce qu'il continue à faire de la musique, on le considère comme un type valable. Quand les gars sont musiciens et inspecteurs de ministère, c'est encore de la musique, mais c'est horriblement mal vu. Je suis conscient que c'est en jouant, même dans des concerts mauvais, mais avec d'autres, qu'on se perfectionne. Le défaut du guitariste est de rester dans sa chambre, conseillé souvent par de mauvais professeurs. »

Ce mercredi 1[er] août, Michel Amoric quittera son cabinet pour aller au musée Carnavalet, où il jouera, dans le cadre du Festival estival de Paris, des œuvres du début du dix-septième siècle italien pour guitare baroque et théorbe, puis un trio et des quatuors de Vivaldi pour luth et cordes. Le 29 août, il jouera des œuvres contemporaines et anciennes en comparaison, dont une création pour deux luths et bandes magnétiques qu'il a lui-même écrite : *« J'ai voulu faire une pièce de musique naïve, primaire dans le plus grand sens du mot, et j'espère humoristique. Le luth baroque est accordé en ré mineur et j'ai pris toutes les harmoniques naturelles du ré pour les traiter en prolifération et, par un système électro-acoustique, en dénaturer le timbre. Je proposerai ainsi un exercice d'écoute entre le son détérioré, « vulgaire », et le son naturel du luth, sans amplificateur, qui va ponctuer le morceau. »*

Comme tout artiste, Michel Amoric a un grand projet fou, pratiquement impossible à réaliser : remonter les tout premiers opéras d'avant Lulli, l'*Euridyce* écrit en 1600 par Iacopo Peri, pour le mariage d'Henri IV, et le *Ballet classique de la reine*, qu'Henri III fit écrire pour son favori, le duc de Joigneuse. En plus du livret, Michel Amoric a retrouvé, à la Bibliothèque nationale, les dessins des costumes des accessoires de l'époque. Il rêve de ces girafes et des éléphants qui traîneraient des chars sur lesquels le chœur et les instrumentistes étaient ballottés...

HERVÉ GUIBERT.

(1) Le nombre d'or est égal à $\frac{\sqrt{5}+1}{2}$, soit environ 1,618.

Omnibus à chevaux de Paris (1889)

Une semaine aux portes de Paris

Transport

(Suite de la page 11.)

Mais le jansénisme renaît de ses cendres. Claudicant, sanguinolent, martyr magnifique d'une machination machiavélique, il inspire de belles sympathies aux grands esprits de l'époque. La Fontaine, Racine et l'impénétrable Pascal. Des souvenirs, des lettres, des livres en témoignent ainsi que des portraits peints par Philippe de Champaigne. Ces derniers ont été tellement vernis et revernis qu'on les croit directement sortis de l'atelier d'un artiste contemporain.

Emprunte les fameuses cent marches qui permettaient aux messieurs de Port-Royal de se rendre aux offices de l'abbaye. J'en dénombre cent sept à la descente et cent neuf en remontant.

14 h 30. — Les ruines de l'abbaye de Port-Royal. Un guide fait pénétrer quelques touristes dans l'enclos. Des tilleuls, plantés selon le plan dit du «carré cistercien», délimitent l'emplacement du cloître. Au centre, une croix indique l'endroit où étaient enterrées les sœurs. Un peu plus loin, quelques fondations à ras du sol demandent un réel effort d'imagination pour se représenter ce que fut l'abbaye. Le seul intérêt de l'endroit est la verve du guide qui a fait siennes les grandes théories philosophiques du dix-septième siècle. Il parle de Blaise (Pascal) et de Louis (XIV) comme de vieux amis. Le premier avait *« une sacrée poigne, le bougre »*, le second était *« un sacré gaillard »*.

Ultime pèlerinage de la journée. Au centre du cimetière de Saint-Lambert, une stèle marque l'emplacement de la fosse commune où furent jetés pêle-mêle crânes, fémurs et tibias des malheureuses sœurs de Port-Royal. L'église est fermée.

SAMEDI

Journée dans les transports, à la recherche des musées qui leur sont consacrés, installés pour la plupart, c'est fatal, en banlieue.

Autoroute du Nord. Figés dans une attitude de détresse, les éternels auto-stoppeurs des vacances espèrent encore arrêter une voiture dans cet élan collectif vers l'autoroute.

De la piste du Bourget, sous un soleil déjà trop chaud, émane un calme étrange. Des avions de toutes les époques sont posés là, sur la piste de cet aéroport désormais transformé en Musée de l'air, le nez pointé vers des destinations que jamais plus ils n'atteindront. Une carcasse repose, définitivement, dans un bac à sable, la cabine éventrée, les ailes rouillées, rongées par l'accident, la pluie et les vents. Somptueuse, Ariane se dresse au milieu de l'esplanade. Dans un coin, le Concorde accueille les visiteurs. Qui osera dire, ensuite, que le noble appareil n'a pas d'utilité ?

Cinq halls immenses renferment les merveilles de l'aviation de 1919 à nos jours : avions de transports, de guerre, de tourisme, de sport. A l'ombre des ventres métalliques se cache le plus poétique produit de toute cette épopée : le très petit « Pou du ciel », avion pour amateur de 1934 en bois bleu et blanc de 6 mètres d'envergure sur 3,5 mètres de long.

Autobus 46, gare de l'Est-Saint-Mandé. Promenade à travers les onzième et douzième arrondissements de Paris. Certains arrêts portent des noms de rêve : « *Grange-aux-Belles, Juliette-Dodu* ». On canote sur le lac du bois de Vincennes, en bordure de Saint-Mandé.

Le musée des transports urbains doit son existence à une association créée en 1957, l'Association pour le musée des transports urbains, interurbains et ruraux, plus sobrement appelé AMTUIR. Des amateurs passionnés de technique, qui se sont donné pour tâche de ne pas laisser disparaître ces points de repère indispensables à l'histoire des cités. Une passion qui les conduit, chaque week-end, *« tant qu'il ne fait pas trop froid »*, à venir, bénévolement, s'occuper de leur musée. Car, *« quand on met le doigt dans l'engrenage, tout le rail y passe »*.

Cent pièces sont exposées dans cet ancien dépôt d'autobus de la RATP. Des omnibus à chevaux ; des tramways ; des autobus — Renault remporte la palme pour avoir construit, pendant plus de cinquante ans, ces monstres vert et jaune au nez enflé : des trolleybus ; et les premières rames du métropolitain, en bois jusqu'en 1904, où un incendie à la station Couronne fit de nombreux morts.

Le métro Porte-Dorée. On peut encore faire cirer ses chaussures dans les toilettes, à l'entrée. Ligne Créteil-Balard. La lumière blanche des énormes néons frappe le bleu des sièges — confortables il est vrai — et renvoie sur les visages un vague reflet violet. « Blafards à toute heure. » Une devise adaptée aux rames dernier cri de la RATP. Changement à Reuilly-Diderot, direction Pont-de-Neuilly. Les touristes montent à Louvre et descendent à Etoile. Mes voisines, pendant ce temps, font un sort à leur meilleure amie, absente.

A Puteaux, le musée Pierre-Gaudin et sa collection de Dedion-Bouton sont fermés. Le guide disait pourtant *« ouvert les lundi, mercredi, jeudi et samedi »*.

Les fenêtres du train ne s'ouvrent pas. Le soleil a chauffé les banquettes de skaï. Puteaux, la Défense, Saint-Lazare. Juste le temps de reprendre le métro pour se précipiter, avant la fermeture, au Musée national des techniques, installé dans l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris.

La chapelle abrite une collection unique de voitures et un ensemble de vingt-cinq cycles retraçant l'évolution des mécanismes des origines à nos jours. Dans le déambulatoire et le chœur, achevé en 1133, logent les moteurs. Des maquettes de trains *racontent l'histoire du chemin de fer*, dans une allée latérale. Un calme quasi religieux règne ici. Comme si le lieu saint avait survécu à sa destination finale.

Il paraît que, sur les routes de France, les vacanciers ont mal roulé aujourd'hui.

DIMANCHE

« Les Parisiens trouvent toujours que Pontoise est une vraie petite ville de province. Nous nous sentons d'ailleurs coupés de Paris, et nous ne nous en plaignons pas », me déclare une authentique Pontoisienne. Le vieux Pontoise est un dédale de petites rues pavées, sinueuses et souvent très abruptes. Le quartier piétonnier donne envie de flâner jusqu'au manoir du XV[e] siècle qui abrite le musée Tavet-Delacour. Le jardin est fraîchement entretenu, et le musée a une odeur de vieille maison de famille. A l'intérieur, on découvre des œuvres anciennes, des manuscrits, ainsi que deux expositions d'art contemporains : les dessins géométriques d'Aurélie Nemours et les blocs de plexiglass translucides de l'Argentin Cairoli, qui s'intègrent sans heurt dans le cadre Renaissance.

Donation de Charles Oulmont, la bibliothèque offre un merveilleux bric à brac de lettres signées par Voltaire, Vigny, Gourmont, Claudel, Debussy, qui mériterait tout de même d'être mieux présenté... Comment résister à l'humour de Satie, qui écrivait à un de ses interprètes pour le remercier : *« Vous êtes bon comme un mouton — un ragoût de mouton — si j'ose dire ! »*

Exposition au musée Pissarro des œuvres de Gustave Caillebotte. Ami et mécène des peintres impressionnistes, il s'est rendu célèbre en léguant à l'Etat, en 1894 — date de sa mort, — une collection de soixante-cinq toiles de Degas, Monet, Renoir, Pissarro..., qui constituent maintenant une part importante du fonds du musée du Jeu de paume. L'influence de Degas est forte chez Caillebotte. Cependant, avec *le Déjeuner* ou *les Raboteurs de parquet*, naît une inspiration différente, d'un réalisme plus personnel. Caillebotte peintre sortira-t-il de l'ombre ?

Début d'après-midi à Poissy. « Talbot-Poissy » : ces deux mots associés viennent immédiatement à l'esprit, dès le premier regard jeté sur la ville. L'omniprésence des voitures laisse peu d'espace et d'oxygène aux — rares — passants, dans les rues monotones. Installé dans un édifice du XIV[e] siècle, la porterie de l'ancien prieuré de Saint-Louis, le Musée du jouet semble appartenir à un autre monde. Poupées anciennes, trains électriques, jeux de société d'antan fascinent autant les adultes que les enfants.

Un peu à l'écart de la ville, près du quartier résidentiel, se cache la villa Savoye, construite en 1929 par Le Corbusier. Entourée de verdure, elle impose ses lignes épurées : sa terrasse à ciel ouvert, montée sur des colonnes-pilotis blanches, sa rotonde de verre polygonale, cloisonnée de poutrelles verticales noires. Un peu de couleur : vert sapin, rose-beige. Rouillée et minée par le temps, la villa Savoye va bientôt être restaurée. Sa petite sœur, la maison du gardien, est en meilleur état. Au moindre bruit, les gardiens surgissent derrière les rideaux en synthétique, l'œil soupçonneux...

Bus direct de Poissy à Saint-Germain-en-Laye, *en passant par les bois*. Certains édifices connaissent bien des vicissitudes avant de devenir des espaces d'exposition. Le prieuré, qui abrite aujourd'hui le Musée des symbolistes et des nabis, a été tour à tour hospice, entrepôt, puis atelier. Maurice Denis, qui l'achète en 1914, en fait sa demeure, mais aussi le support même de son art, lorsqu'il métamorphose la chapelle avec ses peintures, ses sculptures et ses vitraux. Un gardien enthousiaste me parle des dernières acquisitions : *le Rond-Point des Champs-Elysées*, de Louis Anquetin et *le Métro*, de Vuillard. Il me montre *Madame Ranson au chat* et me fait remarquer que le chat a les mêmes yeux que Maurice Denis...

« A votre avis, c'est un éléphant ? », me demande un monsieur d'une quarantaine d'années devant la gigantesque *Stabile* rouge de Calder, sur le parvis de la Défense. Il est encore plus perplexe devant les *Formes* bleues et rouges de Miro — d'ailleurs fraîchement repeintes. *« Il y a beaucoup d'horreurs, ici*, ajoute-t-il, désabusé. *La Défense, finalement, ce n'est beau que d'en-haut. »*

C'est pourtant au pied des tours que l'on peut découvrir les sculptures et les fontaines sociétés. Le torse imposant du *Grand Toscano*, d'Igor Mitoraj, à l'ombre de la tour Fiat, les étranges bourgeonnances du *Lieu du corps*, de Delfino, sur un bassin aux eaux jaunâtres — près de Technip, la *Dame Lune*, sculptée dans un marbre monolithe par Julio Silva, entre le Crédit lyonnais et l'Atlantique, toutes ces œuvres d'art créent un effet de rupture dans le ciment gris.

Les arcades en marbre de Carrare d'Emile Aillaud sont en cours de construction, sur le parvis, devant le futur Centre international de la communication. Gris sur gris, minéral sur minéral. Seule la fontaine Agam offre au regard l'harmonie pleine de vie de ses mosaïques multicolores.

MARDI

« Suivant avis du conseil départemental d'hygiène de Seine-et-Oise, il est recommandé aux ménagères soucieuses de la santé de leur famille d'éviter d'acheter des aliments altérables exposés sans protection aux mouches et aux poussières. »

Ni les mouches ni les ménagères de Versailles ne semblent prendre ombrage de l'avertissement placardé aux quatre coins des halles du marché Notre-Dame, un des deux cœurs de Versailles. Pour atteindre l'autre, blotti autour de sa rue royale, il faudrait franchir la crête de l'avenue de Paris, la voie la plus large d'Europe. Il y a un chemin plus doux que les autres pour parvenir au marché Notre-Dame : arriver en ville par la gare rive droite et longer la rue du Maréchal-Foch. On y prend, en quelques mètres, la température du lieu. Sous le lourd soleil de juillet, il ne s'y passe pas grand-chose.

Pour se faire pardonner sa fermeture annuelle, le Théâtre Montansier promet monts et merveilles à la rentrée de septembre : Marie-Christine Barrault, Pierre Dux, Philippe Bouvard. A l'heure où plus d'une ville de France vibre aux notes d'un festival, c'en est une bien amortie. Bien sûr, les grandes eaux de jour continuent de jaillir, comme par réflexe, quelques dimanches aux alentours de 16 heures. Plus tentantes sont les soirées du *Triomphe de Neptune*, d'après Molière et La Fontaine, sur des musiques de Rameau et de Lulli. Ces spectacles « son et lumière » se tiennent vers 22 heures, les samedis, sans oublier, ici ce serait impardonnable, le 15 août, fête de l'Assomption.

Il est de bon goût, ces soirs-là, de déguster une coupe de champagne aux fenêtres de l'un de ces appartements privilégiés de la rue Maurepas qui surplombent le bassin de Neptune, le regard enjambant les grilles de la porte du Dragon.

Non, décidément, l'animation est sur le marché, à condition, toutefois, de s'y trouver avant 13 heures, le mardi, le vendredi ou le dimanche. Si le centre du quadrilatère que forment les halles Notre-Dame ne manque pas de pittoresque, ses coins retiennent l'attention, il s'en échappe des ruelles dont les deux plus longues font le Versailles attachant. En quelques années, le passage Des Deux-Portes s'est transformé en une allée piétonne active, les terrasses d'A-la-côte-bretonne et du Champfagou ne désemplissent pas jusque tard dans la soirée.

Un projet de la mairie vise à étendre les trottoirs aux quatre coins du carré des halles afin d'agrandir les terrasses des cafés. Il est aussi envisagé de rendre semi-piétonne la rue Ducis (un des côtés du quadrilatère), cela faciliterait les allées et venues des passants entre le passage des Deux-Portes et celui de la Geôle,

SÉLECTION

CINÉMA

Rien que des reprises

Une étoile est née, de George Cukor (enfin dans sa version intégrale) ; *Fritz the Cat*, de Ralph Bakshi (interdit aux moins de dix-huit ans lors de sa première sortie, il est maintenant autorisé aux enfants de cinq ans) ; *Guerre et Paix*, de Serge Bondartchouk (un monument de cinéma officiel) ; *Vivre et laisser mourir*, de Guy Hamilton (James Bond chanté par Paul McCartney).

THÉATRE

Les festivals transportent le théâtre en province. Rien de neuf à Paris. *Exercices de style* au Théâtre Montparnasse, *le Roi Cerf* à la Potinière, et *Hiroshima mon amour* demeurent toujours les meilleurs spectacles de l'été.

MUSIQUE

Début août, c'est dans le Sud-Ouest que se déploie l'activité festivalière. Dans le Lot, tout d'abord, où les sessions de musique de Saint-Céré (tél. : 65 38-29-08) ont mis à l'affiche quatre représentations des *Contes d'Hoffmann*, les 7, 9, 10 et 12 août au château de Castelnau-Bretenoux. De leur côté, les Rencontres internationales de Gourdon-en-Quercy (tél. : 65 41-06-40) font voyager l'orchestre du *Teatro accademico di Castelfranco Veneto* le 3 août à Bergerac, le 4 à Gourdon, le 8 à Sarlat, dans un programme Haydn-Mendelssohn, le 5 à Saint-Cyprien et le 10 à Tocane-Saint-Apre, avec des concertos de Vivaldi. Le GRAM de Bordeaux a invité le *Quatuor Varsoria* pour un petit festival Haydn-Mozart, les 2, 8, et 9 août, où l'on pourra entendre notamment les *six Quatuors du soleil* et *les Sept Dernières Paroles du Christ* (tél. : 56 80-48-82). Enfin, le festival de Saint-Yrieix (87500) de Magda Tagliafero — qui se produira également le 5 à Saint-Bertrand-de-Cominges — et le 5 août une soirée avec le guitariste Oscar Cacerès (tél. : 55 75-94-60).

EXPOSITIONS

« Trois architectes français » à l'Institut français d'architecture

Ces trois architectes sont Henri Ciriani, Henri Gaudin et Christian de Portzamparc, tous aussi jeunes qu'on peut l'être resté après avoir déjà notablement construit. Assez en tout cas pour être représentatifs des trois principaux courants qui agitent ici les eaux de la construction.

— ET AUSSI : de Kooning (un Américain à Paris), Chagall (un Russe à Paris), Kafka (un Tchèque à Paris), et quelques autres des quatre coins du monde, au Centre Pompidou ; « Un siècle d'image de piété », au musée-galerie de la SEITA ; « Hommage à Schiaparelli », au Pavillon des arts.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

WILLEM DE KOONING. Jusqu'au 24 septembre.

MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.

ALIBIS : Artschwager, Collin-Thiébaut, Fabro, Garouste, Klossowski, Longo, etc. Jusqu'au 17 septembre.

COLLECTION MAGNELLI. Arts primitifs. Jusqu'à fin septembre.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Bakst à Matisse. Jusqu'au 20 août.

EVE SONNEMAN. Travaux photographiques 1981-1984. Jusqu'au 9 septembre.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1[er] octobre.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

PLACES D'EUROPE. *Histoire et actualité d'un espace public.* Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au 10 septembre.

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 1[er] octobre.

∴

PERMIS DE CONSTRUIRE N° 13 : Boîtes à théâtre. Atelier des enfants. Jusqu'au 11 août.

Musées

TAPISSERIES DES XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES. Petit Palais, avenue Winston Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 40. Entrée 9 F Jusqu'au 25 août.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

DESSIN ET SCIENCES. XVII[e] et XVIII[e] siècles. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 septembre.

JEAN LE GAC — GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 : mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

BERNARD LAGNEAU. Architectures fugitives. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

LA NOUVELLE ATHENES. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'en octobre.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, QUARANTE ANS DE POLITIQUES. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

DIDEROT A LA CONCIERGERIE. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). T.l.j., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

HOMMAGE A ELSA SCHIAPARELLI, 1895-1973. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'à fin août.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON — L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

OBJETS ET MONDES. Présentation des acquisitions récentes. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 13 F. Jusqu'au 18 août.

Centres culturels

CHARLES ESTIENNE et l'art à Paris, 1945-1966. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-05). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 2 septembre.

GUSTAV KLIMT, OSKAR KOKOSCHKA, EGON SCHIELE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 12 août.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Le musée d'art moderne de Liège. 1950-1984. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 octobre.

L'ARCHITECTURE LIBANAISE, du XV[e] au XIX[e] siècles. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 août.

RICHESSES D'ART EN MORVAN. Orangerie de l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Entrée libre jusqu'au 2 septembre.

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

CENT-VINGT ARTISTES BRÉSILIENS. Centre international d'art contemporain, 27, rue Taine (887-00-44). T.l.j., de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 août.

TROIS ARTISTES COREENS DE CALIFORNIE : Lew, Chang, Hyesook. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Jusqu'au 20 août.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Coignet, Gérard, Skoda, Larrière, Hellinger. Jusqu'en septembre. Hanssmann, Gomez Perez, Houcmant. Photographies. Jusqu'au 29 septembre. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

L'ISLE-ADAM. Louis-Albert Demangeon, 1909-1979. Musée Louis-Senlecq, 46, Grande-Rue. Jusqu'au 30 septembre.

NOINTEL. La sculpture est une fête. Des artistes et un château : Nointel. Château (887-45-81). Jusqu'au 16 septembre.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures — Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-03-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. — Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

ROSNY-SUR-SEINE. Lumens : Sara Holt, Jean-Max Albert. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Les Russes au présent. Centre culturel de la Villedieu, chapelle de la Villedieu à Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 30 août.

SOISY-SUR-ECOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.





en commun

petite venelle au charme d'un autre âge. On y découvre la superbe façade rénovée du bâtiment du Baillage construit en 1724 par Tavenot, un élève doué de Jacques Gabriel. Mais ce magnifique ensemble architectural est défendu par un sévère portail de bois. Installer ici un foyer culturel correspondrait à sa situation géographique privilégiée.

En s'enfonçant plus profondément dans le passage de la Geôle, des commerçants ont créé la « cour aux antiquaires » sous un vaste hangar de bois qui abrite un ébéniste, un encadreur et même une école de danse, tandis qu'un tapissier occupe l'autre côté de la ruelle. Le samedi et le dimanche, des stands font de l'endroit un petit marché aux puces.

Afin d'aérer le passage de la Geôle, une vingtaine d'artisans se répartissent autour du passage « aux antiquaires ». Il débouche rue Rameau, en face de l'hôtel Rameau, la fameuse salle des ventes de Maître Blache, qui jouxte le Cyrano, temple du cinéma versaillais.

Les touristes de Versailles ne se trouvent guère qu'au château. Des centaines de cars les y déversent sans interruption. Leur lieu de prédilection : le corps de bâtiment central, autour de la cour de marbre, et les jardins situés dans l'axe du « tapis vert » qui descend en pente douce vers le grand canal. Personne, en revanche, sur l'allée des Marmousets, malgré son ombrage. Des barrières en interdisent l'accès, en prévision des prochaines grandes eaux.

Par groupe de vingt-cinq, d'impressionnantes cohortes de visiteurs prennent d'assaut les appartements royaux, délaissant la grande chapelle vide de ses jolis bancs tapissés de velours bleu. Viennent parfois prendre place les derniers nostalgiques de la messe en latin, que leur administre avec vigueur le chanoine Roussel, un homme de Dieu haut en couleur, symbole et guide de la communauté traditionaliste versaillaise.

Certains s'ennuient à Versailles. Un dentiste regrette, par exemple, que la Fête de la musique ait été ainsi bâclée par la municipalité. Le maire, M. André Damien, a peut-être vu dans cette fête la main « diabolique » du socialiste Jack Lang. Négligence d'autant plus attristante que le conservatoire de Versailles recèle des trésors de talent. Le Festival de Versailles, qui bénéficie d'un décor prestigieux, mériterait quant à lui, un programme moins pâle. Certes, la commune manque de salles possédant une acoustique adaptée (*le Monde* du 26 juin). Certes, l'Opéra royal est trop exigu. Pourquoi, dans ce cas, ne pas utiliser les anciens manèges, en face de la mairie, pour y forger un complexe à l'image de celui de la porte Maillot. La municipalité envisagerait d'ailleurs favorablement le projet.

Pour beaucoup, Versailles, c'est le château ; or, le château est la propriété de l'Etat. D'où la tendance de l'ancienne demeure du Roi-Soleil à absorber tous les bienfaits destinés à la commune. Celle-ci, moyennant toutefois une augmentation de ses impôts locaux (parmi les plus faibles de France), pourrait alors, si on l'aide un peu, procéder à des innovations dignes de son rôle. Rêvons un peu et imaginons ce que pourrait être, le 14 juillet 1989, le bicentenaire d'une révolution qui, après tout, pris sa source à Versailles.



Maurice Denis
« Madame Ranson au chat »

Cette semaine aux portes de Paris a été réalisée par :
Frédéric Edelmann
Caroline de Baroncelli
Catherine Herszberg
Valérie Basdevant
Stéphane Marchand

Derniers jours à Avignon

La chèvre d'Esmeralda

SAMEDI après-midi, au Verger, Bernard Faivre d'Arcier rappelait les innovations apportées au Festival (l'exposition le Vivant et l'Artificiel à l'hospice Saint-Louis, la vidéo), le développement du cinéma et de la danse. Il faisait son bilan pour le public, et du public est venue, sans méchanceté, une question cruelle. Quelqu'un, et ce n'était pas un adolescent, a demandé si le nombre toujours important de spectateurs jeunes n'était pas dû, justement, au fait que le théâtre n'était plus seul à Avignon... De quoi vous déprimer. Quand même, il ne faut rien exagérer. Si les statistiques montrent effectivement un inquiétant vieillissement de sa clientèle, le théâtre n'est pas l'art du troisième âge.

A Avignon, les dix-huit-vingt-cinq ans sont majoritaires. Sac au dos, les bras rouges cloqués au soleil de Provence, les pieds à l'aise dans des sandales de cuir brut, assis à l'ombre, ils mangent à même la boîte leurs sardines sauce tomate, ils font la queue pour des hamburgers aux oignons et des glaces maison en cornet. Est-ce qu'ils vont au spectacle ? Ce n'est pas certain. Beaucoup sont scandinaves et n'entendent rien au français – des clients pour la danse, peut-être... Dès la fin juillet, ils croisent les touristes à cheveux blancs, pèlerins italiens venus par car climatisé visiter le Palais des papes sur la route de Lourdes, riches Américains en voyage gastronomique de luxe dans la vallée des vins.

Pour eux, Avignon, c'est le folklore médiéval, avec des bateleurs à tous les coins de rue, abominables bastringues, mimes accompagnés de musique en cassette, le tout amplifié par des sonos crachotantes, et les Latinos qui du matin au soir jouent les quatre mêmes airs, et les sifflets *« da a la pamba ! »* qui rythment les dandinements d'une dizaine de malheureux juchés sur des échasses, et la soupe cacophonique d'un faux enterrement Nouvelle-Orléans, et les tambourins de la Esmeralda sans chèvre.

Au risque de passer pour parisiano-faciste (on assume), il faut dire et redire que ce off du off est épouvantable. Ce n'est pas la fête, c'est la foire minable qui se répand comme une gale, qui confond la joie et le bruit. Il y a quelques années, on a interdit la place de l'Horloge au marché des artisans sous prétexte que ça faisait désordre, mais les bateleurs s'étalent partout en dépit des arrêtés préfectoraux et municipaux, à se demander si certains ne paient pas leur emplacement. Ils sont à ce point envahissants qu'au premier regard, pour l'arrivant, ils représentent le Festival, une bien piètre affiche. Bientôt, si ça continue, ils seront plus nombreux que les artistes professionnels et ils les refouleront dans une marginalité frileuse...

Ce n'est qu'un cauchemar, on n'en est pas là. Les danseurs de Jean-Claude Gallotta emplissent la cour d'honneur. Trois soirs de suite, deux mille cinq cents spectateurs ont été séduits par leur beauté, par leur humour et par leur grâce. Ils vont danser cet hiver à New-York. Ils ont enthousiasmé Los Angeles. On leur a proposé de revenir, ce qu'ils feront peut-être, mais leur restera Grenoble, la Maison de la culture (d'où Georges Lavaudant partira dans trois ans pour travailler aux côtés de Roger Planchon à Villeurbanne).

La danse, c'est vrai, est un *must* : on s'est gelé sous le mistral pour Maguy Marin, on a suffoqué dans l'air raréfié de Benoît-XII pour Régine Chopinot, on va s'entasser aux Pénitents Blancs pour Dominique Bagouet... Il y a du théâtre chez ces chorégraphes. Mais, surtout, comment les jeunes – et les autres – ne reconnaîtraient-ils pas en ceux-là qui sont jeunes, qui ne peuvent être que jeunes, un rêve de liberté, le plaisir des corps libres qui obéissent aux fantaisies de l'imagination ?

A la demande générale

La danse, le kangourou de l'hospice Saint-Louis, le film de Wim Wenders, *Paris, Texas*, sont au hit-parade des conversations, et aussi le mot *« sponsoring »* comme le Sésame ouvre-toi, de coffres pleins d'or. Dans la réalité, ça se pratique sur une toute petite échelle, mais il paraît que ça va se développer, car il est question de porter le tarif d'abattement sur les impôts pour le mécénat d'entreprise à deux pour mille. Au palmarès d'Avignon, ce sont quand même toujours les acteurs qui gagnent, Ariel Garcia-Valdès-Richard III, Gérard Desarthe-prince de Hombourg, Philippe Clevenot-prince-électeur. On les guette, on roucoule autour.

Le off est désormais dans la tradition et les habitudes. Pourtant, on – les journalistes – n'y va pas tellement. Chaque année, on se dit : cette fois, j'en fais au moins un par jour. Et puis, comment choisir parmi les titres-calembours à faire froid dans le dos, et les titres connus dont on se dit qu'on les a forcément vus dans de meilleures conditions. Paresse ou saturation ? Dans le jardin du Festival, le jury du off a décerné une quinzaine de prix et de mentions. Claude Degliame et la Phèdre de Jean-Luc Lagarce n'ont pas été citées. Preuve, semble-t-il, que même les jurés n'ont pas pu tout voir. Les lectures contemporaines n'ont pas attiré les foules. Valère Novarina, servi par André Marcon, en est sorti vainqueur. Gros succès et « à la demande générale » seconde prestation au cloître du Palais-Vieux. Claude Santelli se désole : les auteurs vivants ne sont pas en vogue, ni au théâtre ni à la télévision, où « la création française décroît tranquillement d'année en année ». Il faut dénoncer la fausse morale de fausse entreprise d'un faux service public complexé, où les programmes sont pensés en fonction de la publicité et des sondages, de la rentabilité. Qu'est-ce que ça veut dire une télévision rentable ?

La télévision dans ses rapports avec le spectacle vivant (on ne dit plus enregistrement, on dit captation) ça piétine. Les hommes de théâtre s'intéressent, et se méfient. Ils craignent, d'une part, que leur travail ne soit déformé (ils n'ont pas tort) ; d'autre part, que le public ne se contente de cette image déformée. Angoisse qui n'atteint pas Bernard Sobel, metteur en scène et réalisateur homologué. Il est venu, mais pour participer, en tant que marxiste, à un débat sur « foi et culture ».

La vidéo, elle, se cherche une existence indépendante qui dépasse son rôle de boîte à malices pour enfants d'Averty, et de jeux programmés par ordinateur pour tous les enfants du monde occidental. Quelques-uns de ceux-là sont venus dimanche soir, à l'île Piot pour une « nuit de l'image » en plein air. On promettait un montage d'actualités, de publicités, de mode, avec de la musique « live » et, surtout, une démonstration de palette électronique, qui permet d'agir en direct sur l'écran. Un grand écran bien tendu et comme tenu dans le ciel par la flèche parfaitement droite d'un laser bleu qui, au-dessus du pont, de la route, de la ville, relie le Palais des papes et l'appareillage technique vidéo. Superbe. Seulement, la palette ne fait pas le peintre ni le vidéaste, c'est bien connu. Les spectateurs jeunes, tous ces Mozart du clavier à images, ces bricoleurs d'inventions graphiques ont ricané devant ce montage primaire de bouts d'émission, de photos, que de temps en temps une palette timide couvrait de rose ou de jaune. Toutes les dix minutes, un mannequin est passé, solitaire, présentant une robe qu'on ne voyait pas bien.

C'est elle qui a reçu les quolibets, les musiciens étant assourdis par leurs tentatives tonitruantes de *new waves*.

Nostalgie de la tradition. La tradition au Festival, c'est la culture populaire et son animateur. Toujours présent là où il faut, aux spectacles, dans les débats. Et sur scène : crâne dégarni, barbe, chemisette à carreaux, jean côtelé informe, spartiates, regard clair, sourire béat. C'était Jérôme Deschamps. Après les représentations des « blouses », il a donné un spectacle court, une veillée dans un foyer de jeunes. « Le délassement auquel tout travailleur a droit » : piano à quatre mains, danseuse aux cuisses blanches et au sourire coquin, crooner façon Jean-Jacques Goldman, folksingers en blouson noir, siffleuse, farce paysanne, épopée albigeoise, et surtout l'inénarrable duo de chansons régionales avec danse du bâton. Ce n'est pas une parodie, pas seulement. Ces gens ne sont pas ridicules, pas seulement. Ils mettent longtemps à comprendre ce qui leur arrive et le comique se place dans ce moment de vide hagard, mais ils continuent, ils vont jusqu'au bout de ce qu'ils ont à faire, décalés, obstinés, et ils sont émouvants. La veillée commençait par un sketch, une rêverie burlesque mise au point par Michèle Guigon. L'ensemble composait une soirée merveilleuse. Il y en a eu à Avignon cette année.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

En province

AIX-EN-PROVENCE. Hommage de Pablo Picasso à « Monsieur Cézanne ». Granet : aquarelles de Paris et de Versailles. Jusqu'à fin août. – *Le Chénier.* Peintures. Jusqu'au 30 septembre. Musée Granet, palais de Malte (38-14-70). – Tapisseries des anciennes et nouvelles Indes. Musée des Tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 1er octobre. – Adami. Peintures et dessins. Présence contemporaine, 60, boulevard Carnot (92-12-41). Jusqu'au 28 août.

AMBERIEU-EN-BUGEY. Dessins d'archéologie et d'architecture, du romantisme à l'informatique. Château des Allymes (38-06-07). Eté.

ANGERS. Angers, images d'histoire. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 30 décembre.

ANNECY. Quilts contemporains américains. Jusqu'au 30 septembre. – Vingt ans d'archéologie subaquatique en France. Jusqu'au 31 octobre. Musée-château (45-29-66).

ARC-ET-SENANS. L'hologramme. Salines royales (80-25-43). Août.

AVIGNON. Un retable avignonnais de la fin du Moyen Age. Musée du Petit Palais (86-44-58). Eté.

BEAUVAIS. Un palais-musée à Beauvais : *tours et détours de l'ancien hôtel épiscopal.* Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 septembre.

BELLAC. Rebeyrolle, peintures et lithographies. Festival national de Bellac (68-12-79). Jusqu'au 31 août.

BLERANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. *50 ans d'art espagnol, 1880-1936.* Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. – Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. – Cy Twombly. Œuvres 1973-1983. – Légendes. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

BOURBON-LANCY. Gérard Garouste : la cinquième saison. Musée municipal (89-23-23). Jusqu'à fin août.

BOURG-EN-BRESSE. Peinture réfugiée. Musée de l'Ain, 63, boulevard de Brou (22-22-31). Jusqu'au 2 septembre. – Peintres bressans, des XIXe et XXe siècles. Centre A. Camus. Août.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. L'art contemporain en Champagne-Ardenne – Les Jacobins allemands, 1792-1798. Château (60-83-51). Jusqu'au 3 septembre.

CABRIES. Monticelli. Château. Jusqu'en septembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de peinture. Musée-château (20-87-29). Septembre.

CALAIS. Les collections du Fonds régional d'art contemporain Nord-Pas-de-Calais. Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00) et galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 septembre. Jean Dubuffet : paysage du Pas-de-Calais, Gratte-Merluche et autres œuvres, 1962-1964. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CARCASSONNE. Gabriel Couderc. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (47-80-90). Août. – Bengt Lindström. Salle des Chevaliers (71-30-30). Août.

CARPENTRAS. Shahda : peintures. La Charité, grande salle voûtée, rue Vigne. – Pastels. Chapelle de La Charité, rue Cottier. Jusqu'au 15 août.

CASES-DE-PENE. Jules Olitsky. Château de Jau. Eté.

LE CATEAU-CAMBRESIS. Gromaire. Dessins : paysages de Noyelles-sur-Sambre et aux. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 3 septembre.

CERET. Jean-Michel Folon, gravure (1972-1983). Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (87-27-76). Août.

CHATEAUROUX. Sculpture en France. Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier et musée Bertrand, rue des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.

COLMAR. Jean Bazaine. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 septembre.

CORTE. Salon international de la Fondation Michel-Ange. Casa Nia (47-03-31), Poggio de Venaco. Jusqu'au 22 octobre.

DAX. Dax, ville d'eau. Galerie d'art municipale (74-83-17). Jusqu'au 30 août.

DIEULEFIT. Symposium international de sculpture en terre. Ecole maternelle. Août.

DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Liotard à Hodler, deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre. L'art celtique en Gaule. Collections des musées de province. Musée archéologique, 5, rue du Docteur-Maret (30-88-54). Jusqu'au 20 août.

DOUAI. Donation Delplanque. Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63). Jusqu'au 3 septembre.

DUNKERQUE. Trésors des musées du Nord de la France : le nord de la France de Théodose à Charles Martel. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 9 septembre.

FONTEVRAUD. Art espagnol actuel. Abbaye royale (51-73-52). Jusqu'au 2 septembre.

GAILLON. L'univers magique de Wakhevitch. Décors et costumes. Château (52-65-98). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Alechinsky. Frontières et bordures. Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 3 septembre.

HONFLEUR. Cappiello, caricatures et affiches. Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 24 septembre – Salon des artistes honfleurais. Grenier à sel. Jusqu'au 31 août.

JOUY-SUR-EURE. Biennale européenne de sculpture de Normandie. Centre d'art contemporain (36-61-55). Jusqu'au 2 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Abstraction au carré. Mostra del Larzac (62-70-93). Les Infruts, sur la RN9. Jusqu'au 15 septembre.

LA-CHAPELLE-EN-VERCORS. La Chapelle-en-Vercors, 1944-1984. Ecole communale. Jusqu'au 26 août.

LANGRES. Diderot et la critique de Salon, 1759-1781. Musée du Breuil de Saint-Germain, 2, rue Chambrûlard (85-08-05). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Premières acquisitions du FRAC de Poitou-Charentes. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-46-50). Jusqu'au 4 novembre – Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. F. Plouy, B. Webb. Photographies – C. Perugini, peintures. Musée municipal, rue Georges-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 1er septembre.

LAVAL. Autour du Douanier Rousseau : l'atelier du peintre, documents et archives. Vieux château, place de La Trémoille (53-39-89).

LE HAVRE. Devade. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 10 septembre.

LILLE. Extra muros. Sculptures en plein air. Jardin des plantes. Jusqu'au 31 août.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. Chapelle du lycée Gay-Lussac (34-58-27). Août.

LUBERON. Premier carrefour international des estampes. Château de La Tour-d'Aigues (77-46-60). Jusqu'au 19 août.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. – Bertholin, Gheirian, Saytour. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 16 septembre.

MARSEILLE. Marseille et les grands ports français vus par Louis Garneray. Musée de la marine, palais de la Bourse (91-91-51). Jusqu'au 3 septembre. – Cantini 84. Musée Cantini, 19, rue de Grignan (54-77-75). Jusqu'à fin août. – Techniques du dessin. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 30 septembre. – François Bret : Le temps qui passe. Chapelle de la Vieille Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 août.

LE MELE-SUR-SARTHE. Arts en pays mêlois : Jean Hélion. Salle des fêtes (27-60-23). Jusqu'au 15 août.

MEYMAC. Le cinétisme, mouvement réel-mouvement suggéré, 1955-1984. Pierre Andrès, Jean-Bernard Naudin, Boris Tissot. Abbaye Saint-André (95-23-30). Jusqu'au 2 septembre.

MONTAUBAN. Dado, un signe des temps. Rétrospective 1961-1984. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre. – Aspects de la vie quotidienne à Montauban à la fin du Moyen Age. Museum d'histoire naturelle, place Bourdelle. Jusqu'au 31 août.

MULHOUSE. Germinations II. Grand gymnase universitaire, 4, rue des Frères-Lumière. T.l.j. de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 août. – Le zoo, hier et aujourd'hui. Musée historique, 4, rue des Archives (42-98-11). Jusqu'au 15 septembre.

NANTES. Autour de Michel Ragon. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre.

NICE. Chagall, vitraux et sculptures. Musée national Message biblique M. Chagall, avenue du Dr Ménard (81-75-75). Jusqu'au 8 octobre. – Helmut Newton-Alice Springs. Photographies. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'à fin septembre. – Picasso. Peintures et sculptures du fonds J. Picasso. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 16 septembre. – Jean Eve. Musée international d'art naïf A. Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-de-Marne (71-78-33). Jusqu'au 16 septembre. – Estampes japonaises, images du monde flottant. Enac-Nice Etoile, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 20 octobre. – Ecritures dans la peinture. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00). Jusqu'en septembre. – Vincent Bioulès. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 16 septembre. – Fêtes et traditions carnavalesques. Pays niçois, Provence, Alpes du Sud, Piémont. Palais Lascaris, 15, rue Droite (62-05-54). Jusqu'au 31 août.

NIMES. Paul Klee. Œuvres de 1933 à 1940. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 24 septembre.

ORLÉANS. Les peintures françaises au Museum of Art de la Nouvelle-Orléans. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (53-39-22). Jusqu'au 15 septembre.

PONT-A-MOUSSON. Images de prémontrés. Jusqu'au 30 septembre. – Parcours italien : neuf plasticiens. Jusqu'au 25 août. Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32).

PERPIGNAN. Gran Garriga : Del Groc al Vermell. Le Castillet ; musée Rigaud (61-66-30) ; musée Puig. Jusqu'au 30 août.

LE PETIT-COURONNE. Un certain Monsieur de Corneille. Maison des champs de P. Corneille, 502, rue Pierre-Corneille. Jusqu'au 4 novembre.

LE PUY-EN-VELAY. Le Puy-en-Velay au seizième siècle - L'allergie. Musée Crozatier jardin H. Vinay (09-38-90). Jusqu'au 30 septembre.

RATILLY. Charles Marq. Peintures. Château. Jusqu'au 16 septembre.

RENNES. Adolphe Beaufrère, gravures. Musée des beaux-art, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 30 septembre.

ROANNE. La bande dessinée entre au musée. Musée Joseph-Dechelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 30 septembre.

ROUEN. Choix de dessins français du XVIIe siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. Totem. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Eté.

SAINT-ETIENNE. Joseph Beuys, dessins. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'en septembre.

SAINT-MALO. La découverte du monde, cartographes et cosmographes. Musée-château (56-41-36). Jusqu'au 16 septembre. – Jacques Cartier, le pilote du pays de Canada. Chapelle Saint-Sauveur (56-24-68). Jusqu'au 1er octobre.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME. Sonnailles, cloches et campanes. Collège d'échanges contemporains (78-01-93). Août.

SAINT-TROPEZ. Les peintres fauves de Provence. Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 1er octobre.

SAINTE-SUZANNE. L'œuvre de Louis Travert. Château. Jusqu'au 10 septembre. – Poids et mesures dans la vie quotidienne. Musée de l'Auditoire. Jusqu'au 16 septembre.

TANLAY (Yonne). Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Eté.

TOULON. Pierre Dmitrienko. Présences. Robert Jacobsen. Parcours. Musée, 113 boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Le musée des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). – Jacques-Henri Lartigue. Photographies. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'à fin août. – Eugène Trutat. Galerie municipale du Château d'eau, place Laganne (22-28-98). Août.

TOURNUS. 32 artistes contemporains et l'art roman. Abbaye (51-13-89). Jusqu'au 7 septembre.

TROYES. Jacques Ousson. Dessins et peintures. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 17 septembre.

VALENCAY. Le château des Tuileries, 1564-1883. Château. Jusqu'au 31 août.

VALENCE. Jacques Clerc. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 2 septembre.

VALENCE-SUR-BAISE. La peinture de langue d'oc, de 1700 à 1735. Centre culturel de l'abbaye de Flaran (28-50-19). Jusqu'au 30 septembre.

VALREAS. Jean Le Moal. Peintures, maquettes de vitraux, gravures. Jean Arène. Peintures et dessins. Château de Simiane. Jusqu'au 2 septembre.

VENCE. J.C. Silbermann. Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 24 août.

VERNON. Dentelles contemporaines. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 30 septembre.

VEZELAY. Vézelay gourmand. Salle de la porte Neuve. Jusqu'au 29 août.

VICHY. Second Empire et thermalisme. Grand Casino. Jusqu'au 15 août.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. Dédale 84. Deuxième Biennale des métiers d'art. Travaux des créateurs résidents : A. Adjemian, sculptures ; G. Cotte, photographies ; A. Cohen, textes et dessins. Jusqu'au 19 août. Chartreuse.

VILLEURBANNE. Jeunes artistes français : Bourget, Dauriac, Faucon, Friedman, Guinochet, Krauth, Leccia, Varini, Verjux. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 septembre.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les autres salles

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21h, dim. 15 h : Madame, pas dame (à partir du 7).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ELDORADO (208-23-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : L'Arlésienne.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.). I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas (dern. le 4).

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., L.), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D., L.), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + Sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magre, par G. Tournan.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), ven., sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Club du Monde des Spectacles

Réservation

Club du Monde des spectacles — N° — Nom : — Adresse : — Expire le

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places

- **Comédie Française**, La Critique de l'Ecole des femmes. L'Ecole des femmes, de Molière, mise en scène : J. Rosner, les 16, 20 et 30/09, 20 h 30. Cinna, de Corneille, mise en scène : J.-M. Villégier, le 23/09, 14 h 30, le 24/09, 20 h 30. Le Misanthrope, de Molière, mise en scène : J.-P. Vincent, le 23/09, 20 h 30, 70 F au lieu de 93 F.
- **Gaveau**, Valentina Diaz-Frenot, piano (Scarlatti, Beethoven, Chopin, Ravel, Albeniz) le 20/09, 20 h 30, 77 F au lieu de 90 F.
- **L'Echarpe rouge**, de Vitez/Aperghis, les 18, 19, 20, 23, 24, 26 et 27/10, 18 h 30, Théâtre national de Chaillot. 70 F au lieu de 90 F.
- **Hymen**, par la Compagnie Maguy Marin, du 12 au 26/10, du 6 u 24/11, Maison des arts de Créteil, 46 F au lieu de 50 F.
- **Il pleut sur le bitume**, de J.-H. Chase, Théâtre La Bruyère, à partir du 1/9 (sf le 6), 80 F au lieu de 110 F.
- **Cie Renaud-Barrault**, Th. du Rond-Point, Savannah Bay, de M. Duras, le 18-09, 20 h 30, 75 F au lieu de 90 F ; Angelo, Tyran de Padoue, de V. Hugo, le 25-09, 20 h 30, 75 F au lieu de 90 F ; les Oiseaux, d'après Aristophane, mise en sc. : J.-L. Barrault, musique de G. Auric, le 10-11, 20 h 30 ; le 11-11, 15 h, 80 F au lieu de 90 F ; Cinq Nô modernes, de Y. Mishima, mise en sc. : M. Béjart, les 16, 17, 18-01-85, 80 F au lieu de 90 F. Salle Obscure, de P. Philippe, les 29-09, 20 h 30, le 30-09, 15 h, 50 F au lieu de 70 F ; Oh ! les Beaux jours, de S. Beckett, les 31-10, 1, 2, 3, 4-11, 20 h 30, 56 F au lieu de 70 F ; Compagnie, de S. Beckett, avec Pierre Dux, du 18-11 au 15-12, 20 h 30, tls soirs, 58 F au lieu de 70 F.
- **Les Folies étrangères**, d'Offenbach, mise en sc. : R. Deshayes, à partir du 24-07, les mardis et vendredis à 20 h, dimanches à 16 h, Studio Bertrand, 70 F au lieu de 90 F.
- **William Sheller**, du 11 au 16-09, Olympia, 60 F au lieu de 80 F.
- **Popeck**, les 19, 25, 26, 27, 28, 29, 30-09. Olympia, 80 F au lieu de 90 F.
- **Gilbert Bécaud**, les 4-10 et du 10 au 28-10, Olympia, 80 F au lieu de 90 F.
- **La Périchole**, de J. Offenbach, mise en scène : J. Savary, les 19-09, 7-12, 20 h 30 ; le 28-10, 14 h 30, théâtre des Champs-Élysées, 173 F au lieu de 210 F, 157 F au lieu de 190 F, 133 F au lieu de 160 F.
- **King Lear**, de Shakespeare, par le Footsbarn Theatre, les 2, 3, 4, 5/10, TEP, 48 F au lieu de 65 F.
- **Othello**, de Shakespeare, mise en scène : Ch. Collin, les 6, 8, 9, 10/11, TEP, 48 F au lieu de 65 F.
- **Le Grand Magic Circus** (L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette), les mer. à 14 h et 16 h 30, sam. et dim. 14 h, Th. Mogador (à partir du 28-11), 63 F au lieu de 75 F.
- **Milva et Astor Piazzola**, et son quintet de tango argentin, les 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15-09, 20 h 30, Bouffes du Nord, 66 F au lieu de 90 F.
- **SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE A L'ENTRÉE.** Au Bec fin, 35 F au lieu de 45 F pour deux personnes sf le samedi. Au Studio Bertrand, 18 F au lieu de 25 F (pour 2 personnes, sf sam.-dim.). Au Studio 43, 18 F au lieu de 25 F (pour 2 personnes). Au Studio des Ursulines, 20 F au lieu de 28 F (pour deux personnes). Au Denfert, 18 F au lieu de 25 F (pour deux personnes) sf fêtes et veilles de fêtes. A l'Action République, 18 F au lieu de 23 F (pour 2 personnes). Au Ciné Beaubourg 20 F au lieu de 29 F (pour 2 pers.) sf fêtes et veilles de fêtes. Au St-Ambroise 18 F au lieu de 26 F (pour 2 pers.). A l'Athéna 18 F au lieu de 27 F (pour 2 pers.) Sf fêtes et veilles de fêtes.
- **Lundis musicaux de l'Athénée.** Felicity Lott, le 8-10, P. Gottlieb, le 15-10, 80 F au lieu de 100 F. Leyla Gencer le 22-10. 110 F au lieu de 150 F — Simon Estes le 29-10, 80 F au lieu de 100 F. T. Zylis Gara le 19-11, 110 F au lieu de 150 F, E. Wiens le 26/11, C. Barbaux le 3/12, S. Jerusalem le 10/12, St-Burrows le 17/12, M. Zimmermann le 7/01/85. 80 F au lieu de 100 F.
- **Chantal Goya**, le 28-10/17 h 30, le 7-11/14 h, le 16-12/17 h 30 (Palais des Congrès), 98 F au lieu de 110 F.
- **Cirque de Moscou**, le 24-11, 14 h et 21 h ; le 25-11, 17 h 30 ; le 28-11, 14 h ; le 29-11 et 30-11, 20 h 30, Palais des sports. 120 F au lieu de 150 F, 95 F au lieu de 120 F.
- **Cyrano de Bergerac**, mise en sc. : J. Savary, (Th. Mogador), 140 F au lieu de 160 F. — A partir du 11/09 — tous les soirs (sf Dim. soir).
- **France Gall**, le 11-09, 20 h 30 *(Zénith)*, 120 F au lieu de 150 F ; 105 F au lieu de 130 F *(Palais des glaces)*.
- **Avant-première Johnny Hallyday**, le mercredi 7 novembre *(Zénith)*. 125 F au lieu de 180 F, 105 F au lieu de 150 F, 75 F au lieu de 120 F, 65 F au lieu de 100 F.

Pathé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf. du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les cinq chèques), 220 F (les dix).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom ____________ Prénom ____________

Rue ____________ N° ______ Ville ____________

Code postal ____________ N° Carte Club ____________

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom ____________ Prénom ____________

Rue ____________ N° ______ Ville ____________

Code postal ____________ N° tél. ____________

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : Cavalcade des heures, de Y. Noe ; les Ailes blanches, de R. Peguy ; 19 h, cinéma japonais ; chronique judiciaire : Femmes criminelles, de T. Ishii ; 21 h, Haines, de J. Losey.

JEUDI 2 AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : Service de nuit, de J. Faurez ; 19 h, cinéma japonais, Tatoueur de Tokugawa : l'Enfer des tortures, de T. Ishii ; 21 h, l'Aventure de Madame Muir, de J. L. Mankiewicz.

VENDREDI 3 AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : Lumegarde, de M. Allégret ; 19 h, cinéma japonais : Chimimoryo, de Ko Nakahira ; 21 h, Onibaba, la diablesse, de K. Shindo.

SAMEDI 4 AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : Son dernier rôle, de J. Gourguet ; 17 h, Un revenant, de Christian-Jaque ; 19 h, cinéma japonais : Prisonnière nº 701 : Sasori, de S. Ito ; 21 h, Prisonnière Sasori, la cellule nº 41, de S. Ito.

DIMANCHE 5 AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : le Village perdu, de Ch. Stengel ; 17 h, les Amants du pont Saint-Jean, de H. Decoin ; 19 h, Vacances, de G. Cukor ; 21 h, cinéma japonais : Pandemonium, de T. Matsumoto.

LUNDI 6 AOUT

Relâche.

MARDI 7 AOUT

15 h, hommage à G. Morlay : Gigi, de J. Audry ; 19 h, la Treizième Lettre, de O. Preminger ; 21 h, Comment voler un million de dollars, de W. Wyler.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 1er AOUT

15 h, cinéma américain : Doctor Jekyll and Mister Hyde, de J.S. Robertson ; 17 h, cinéma japonais : les Fleurs tombées, de T. Ishida ; 19 h, Monsieur Joe, de E. Schoedsack et M.C. Cooper.

JEUDI 2 AOUT

15 h, cinéma américain : Homer comes home, de J. Storm ; 17 h, cinéma japonais : le Clan Abe, de H. Kumagai ; 19 h, le Monstre, de Val Guest.

VENDREDI 3 AOUT

15 h, cinéma américain : Mid Channel, de H. Garson ; 17 h, cinéma japonais : le Frère aîné et sa sœur cadette, de Y. Shimazu ; 19 h, Gorilla at large, de H. Jones.

SAMEDI 4 AOUT

15 h, cinéma américain : The Village Sleuth, de J. Storm ; 17 h, cinéma japonais : les Derniers Jours d'Edo, de H. Inagaki ; 19 h, la Planète sauvage, de R. Laloux ; 21 h, Hi, mom !, de B. de Palma.

DIMANCHE 5 AOUT

15 h, cinéma américain : The Woman in the Suitcase, de F. Niblo ; 17 h, cinéma japonais : un Cheval, de K. Yamamoto ; 19 h 15, le Port en fleurs, de K. Kinoshita ; 21 h, le Coup de grâce, de V. Schlöndorf.

LUNDI 6 AOUT

15 h, cinéma américain : The Adventures of Tarzan, de R.F. Hill ; 17 h, cinéma japonais : l'Armée, de K. Kinoshita ; 19 h, cinémathèque créatrice : The Great Train Robbery, de E.S. Porter ; le Soulèvement de la jeunesse, mai 1968, de M. Lemaître ; Vers le socialisme des créateurs, de C. Tavernier ; Pour une école novatrice contre le chômage, de M.T. Muller.

MARDI 7 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11 ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CHALLENGER (A.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE, film américain de Bob Schultz ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE, film français de Jean-François Laguionie ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE GANG DES BMX, film australien de Brian Trenchard-Smith ; v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GUERRIERS DU BRONX Nº 2 (*), film américain d'Enzo G. Castellari ; v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

RÈGLEMENT DE COMPTES (*), film américain de Paul Aaron ; v.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SHOKING ASIA (**), film allemand d'Emerson Fox ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bergère, 9e (770-77-58).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CINEMA

Les festivals

MARX BROTHERS : (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : Noix de coco ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Monkey business ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : la Soupe au canard.

CINÉ FANTASTIC (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; mer : Phantom of the paradise (*) ; jeu. : Allien (*) ; ven. : les Chasses du comte Zarof ; sam. : Twilight Zone ; dim. : Creepshow (*) ; lun. : Possession (**) ; mar. : Carrie.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mer. : Demoiselle en détresse ; jeu., mar. : la Veuve joyeuse ; ven. : Tous en scène ; sam. : Swing Time ; dim. : Zeegfeld Folies ; lun. : Top Hat.

L'ÉTÉ DES STARS : Dustin Hoffman Rialto, 19e (607-87-61) ; T.l.j. (sf mar.) : Kramer contre Kramer ; les Chiens de paille (**) ; John and Mary.

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40) ; jeu., sam., lun. : les Oiseaux : mer., ven., dim., mar. : Psychose.

HITCHCOCK PERIODE ANGLAISE (v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; mer., sam., lun. : Une femme disparaît ; jeu., mar. : Jeune et innocent ; ven., dim. : Les trente-neuf marches.

FESTIVAL HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; mer., jeu. : Bas les masques ; ven., sam. : le Port de l'angoisse ; dim., lun., mar. : Dark Victory.

FESTIVAL OTTO PREMINCER Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), T.l.j. : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

METAL FICTION, FESTIVAL DU FUTUR : Balzac, 8e (561-10-60), mer. : Eléphant Man ; jeu. : le Ciel peut attendre ; ven. : Possession (**) ; sam. : Evil Dead (*) ; dim. : Christine (*) ; lun. : Twilight zone ; mar. ; Laféline (*).

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : mer., jeu. : l'Inquiétante dame en noir ; ven., sam. : la Chute du caïd ; dim., lun., mar. : Règlements de comptes.

ERIC RHOMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., sam., dim., mar. : la Collectionneuse : lun. : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau ; jeu. : le Genou de Claire ; mer., lun., ven., dim., mar. : la Femme de l'aviateur ; ven., dim., sam., lun. : l'Amour l'après-midi ; jeu. : la Marquise d'O ; mer., sam. : Perceval le Galois.

FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar. : Sébastiane ; dim., lun. : l'Homme blessé ; dim., lun., mar. : Querelle ; dim., lun. : Outrageous ; dim., lun., mar. : Flesh.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj : Reporters ; tlj., sf dim. et lun. : San Clemente ; mer., dim., lun., mar : Tchad-Yemen-Tibesti Too ; tlj., sf sam., mar. : Faits divers ; tlj., sf mer. : Numéro zéro.

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit., v.f.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hep), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

BLADE RUNNER (A., v.o.) ; Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) : v.f. : Gaumont Berlitz, 18e (742-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ET LA TENDRESSE BORDEL Nº 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) : George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Lumière, 9e (246-49-07).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLA (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LA VIE EST BELLE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (559-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (536-10-96).

LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h, sam. 19 h 20, dim. 15 h 30.

AMÉRICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20 + Sam. 0 h 30.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 18 h 30, dim. 22 h 15.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), merc., jeu., ven., 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h 15, ven., mar. 18 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer., ven., dim., lun. 22 h.

COMEDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82) 14 h + sam. 24 h.

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) Epée de Bois, 5e (377-57-47), 18 h.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), lun. 18 h 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven., lun., 21 h, mer. 17 h.

LA DÉESSE (ind. v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h en sem.

ÉLÉPHANT MAN (Brit., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), sam. 22 h 15, mer., lun. 18 h.

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., sam., lun. 18 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., sam., lun. 22 h ; ven. 22 h 30, dim. 18 h 30.

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 45.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer., 21 h 30, vend. 18 h 30 + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 21 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 55.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 30.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.), 7e Art-Beaubourg, 4e (278-34-15), ven., sam. 0 h 15.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It) Templiers, 3e (272-94-56), sam.14 h. et 22 h 15, dim. 14 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t. l. j., 20 h. (sauf dim., sam.), dim. 16 h 15.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h + Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu., mar. 22 h.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer., sam. 18 h 30, jeu., lun. 21 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 40.

PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven. 23 h 40.

SALO (**) (It., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 20.

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 19 h 45.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 15 h 40.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10 + Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 20.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33), jeu., mar. 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

MUSIQUE

Les concerts

(Voir également Festival estival de Paris.)

MERCREDI 1er

Eglise St-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble de Bonn (Vivaldi, Bach, Sarri...).
Lucernaire, 19 h 45 : R. Sery (Bach, Mozart, Dvorak...).

JEUDI 2

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 1er.
Eglise St-Etienne-du-Mont, 21 h : voir le 1er.

VENDREDI 3

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 1er.
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.
Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : récital A. Lagoya (Albeniz, Bach, Paganini, Villa Lobos.

SAMEDI 4

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 1er.
Eglise américaine, 20 h 30 : Palo alto chamber orchestra.
Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : voir le 3.

DIMANCHE 5

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 et 21 h : F. Lieutaud, L. Poulain.

LUNDI 6

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 3.

En région parisienne

Fêtes et forts (671-07-75), Fort d'Aubervilliers, le 1er à 21 heures : Nuit de la danse ; le 4 à 20 heures : les Tétines noires, A. More, Ch. Couture, Carte de Séjour, M'Bamina, Salsa y Control, Cie B. Lubat.

Festival musiques jeunes 94 : Villejuif, Stade M.-Baquet, le 3 à 20 h : Standing, Uncle Joe, Onyx ; Vitry-sur-Seine, Parking du Th. J.-Vilar, le 4 à 21 heures : Pick Up, Ventilator, Doc Lebrun.

Sceaux, XVIe Festival de l'Orangerie (660-07-79), le 4 à 17 h 30 : K. Atanassov, D. Selig (Schumann, Brahms, Weber...) ; le 5 à 17 h 30 : L. et N. Wright (Beethoven).

Versailles, Bassin de Neptune, (950-36-22), le 4 à 22 heures : le Triomphe de Neptune.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Petters Swing Band and Dixie Five.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 2, 3, 4 à 22 h : P. Blain.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Tissendier Sextet.

PHIL'ONE 776-44-26, les 2, 3, 4 à 22 h 30 : 6th Continent.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

TROIS MAILLETS (354-00-79), mer., jeu, ven, sam. 23 h : la Velle.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h ; Dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D), 21 h : J. Bourbon.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), ven., mar. 20 h 15, dim. 16 h : Folies étrangères d'Offenbach.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30, Dim. 17 h : Jeune ballet classique (dern. le 5) ; le 7 : Lauréat du concours.



LE MONDE DES SPECTACLES

FESTIVALS

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Musée Carnavalet, *le 1er à 18 h 30* : Ensemble instrumental Antiqua Nova (Rossi, Granata, Kapsberger...).

Eglise St-Séverin, le 2 à 20 h 30 : Kronos Quartet (Schlthorpe, Ballif, Boulez...).

Station Auber/RER, le 3 à 16 h 30 : Paris Brass Ensemble (Gabrieli, Iveson, Vannier...).

Eglise des Billettes, le 3 à 20 h 30 : L. Robillard, Concert Arban (Gabrieli, Ballif, Holborne...).

Bateaux-mouches, le 4 à 15 h 30 : Paris Brass Ensemble (Gabrieli, Iveson, Vannier...).

Château de Maisons-Laffitte, le 5 à 17 h 30 : D. Puissan (Bach, Fauré, Britten).

Mairie du 5e, le 7 à 18 h 30 : Duo F.A. Soares, I. Sodergren (Schubert, Grieg, Dvorak...).

Festivals en province

ALSACE

Guebwiller, Dominicains (89) 76-10-63 le 2 à 20 h 45 : M. Rostropovitch, J. Villa (Brahms, Bach, Schumann...).

AQUITAINE

Saint-Léon-sur-Vézère, **Festival du Périgord noir** (53) 51-82-87, **Eglise romane**, le 2 à 21 h : Quintette à vent Taffanel (Haydn, Danzi, Rossini...) ; le 5 à 21 h : M. Delfosse, J. Vandeville (Telemann, Geminiani, Philidor...).

AUVERGNE

Vichy, Eté musical (70) 31-68-88, **Grand Casino**, le 5 à 20 h 30 : Orchestre symphonique du Th. des Arts de Rouen, dir. P. Ethuin (Verdi, *La Traviata*).

BOURGOGNE

Nuits de Bourgogne (80) 30-78-07, **Château du Clos de Vougeot**, le 1er à 21 h : M. Rostropovitch, J. Villa (Beethoven, Brahms, Schumann...)

Flagy, Théâtre, le 1er à 23 h : C. Borrini ; le 2 à 21 h : H. Cartier-Bresson : le 4 à 21 h : Trio de flûte, harpe et alto.

BRETAGNE

Festival des 3 Mers (98) 80-05-33, **Saint-Gwenole de Landevennec**, Abbaye, le 4 à 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz, chorale A. Roussel, dir. : P. Kuentz (Charpentier, Bach).

Lampaul Guimiliau, Eglise, le 7 à 21 h : Quatuor Varsovia (Haydn).

Suscinio en Sarzeau, Festival **Château**, le 2 à 21 h 30 : Ensemble F. Danzi (Bach) ; les 4 à 21 h 30 : Ensemble F. Danzi (Ravel, Debussy, Fauré...) ; le 7 à 21 h 30 : Trio Albeniz (Dowland, Diabelli, Albeniz...) ; le 8 à21 h 30 : Ensemble guitatarra da camera (Kreutzer, Schubert, Beethoven...).

CENTRE

Amboise. Collégiale Saint-Denis, le 4 à 21 h : P. de Kergommeaux, Ensemble de cuivres Voluntary, dir. : P. Dutot (Gabrieli, Pezel, Bach).

Valençay IIIe Festival régional (54) 00-10-66, **Château**, le 1er à 21 h 45 : Les esprits ; le 4 à 21 h 45 : Le mime Marceau ; le 7 à 21 h 45 : Cie Ph. Houdard (Le combat de Tancrède et de Clorinde).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Festival méditerranéen (42) 86-82-14 **Cap d'Agde**, Centre des congrès, le 4 ; M.-A. Estrella (Bach, Fauré, Beethoven).

Saint-Cyprien, Grand Stade, le 5 : J.-Y Thibaudet, A. Reiner (Leclair, Mozart, Debussy).

Saint-Paul-de-Fenouillet, Eglise, le 7 : J. Filipas F. Pantin (Poulenc, Bizet, Bartok).

Port-Camargue, Jardin aux sculptures, le 8 : Percussions de Strasbourg (Kabelac, Bach, Taira...).

Prades, 33e Festival P. Casals (68) 96-33-07 ; **Abbaye Saint-Michel de Cuxa**, le 3 à 21 h : Wiener Streich Sextett (Mozart, Brahms, Schoenberg) ; le 4 à 21 h : L. Rose, A. Wolf, J.-J. Kantorow (Schubert) ; le 5 à 21 h : B. Rigutto (Haydn, Schuman, Schubert...) ; le 6 à 21 h : Ensemble instrumental de France (Mozart, Bach, Mendelssohn...) ; le 8 à 21 h : L. Rose (Beethoven, Kodaly, Mendelssohn) ; le 9 à 21 h : J. Geise, G. Teulières, Ph. Bender, D. Weber, M. Lethiec (Debussy, Boucourechliev, Roussel...).

Saint-Guilhem-le-Désert, Saison musicale, (67) 63-14-99, **Eglise**, le 7 à 21 h 15 : Proteus ensemble (Medieval English songs).

Sète, XXVe Festival de la Mer (67) 74-14-44, **Th. de la Mer**, le 1er à partir de 22 h : Nuit du cinéma italien ; le 3 à 21 h 30 : Piccolo Teatro de Milan ; le 4 à 21 h 30 : Les Colombaioni ; le 6 à *21 h 30 : M. Marceau.*

LIMOUSIN

Saint-Robert, Eté musical (55) 25-11-05, **Eglise**, le 5 à 21 h : Ensemble BWV (Bach).

Saint-Yrieix, Festival musical (55) 75-94-60, **Collégiale**, le 5 à 17 h 30 : O. Caceres (Scarlatti, Weiss, Villa-Lobos...) ; le 9 à 21 h : Ensemble instrumental de France, dir. : Ph. Bride (Vivaldi, Tartini, Mozart...).

MIDI-PYRÉNÉES

Comminges, Festival du Comminges (61) 90-00-38, **Cathédrale Saint-Bertrand de Comminges**, le 4 à 21 h 30 : Stagiaires de l'académie, dir., M. Chapuis, A. Stricker ; Basilique Saint-Just de Valcabrère, le 7 à 21 h 30 : J.-P. Brosse (Bach, Vivaldi, Scarlatti...).

Gourdon en Quercy, Rencontres musicales (65) 41-06-40, **Eglise des Cordeliers**, le 3 à 21 h : A. Swanson ; le 8 à 21 h : S.I. et I. Ueno (Xenakis, Stockhausen, Darasse) ; **Eglise Saint-Pierre**, le 4 à 21 h : Orchestra del Teatro Accademico di Castelfranco Veneto, dir. : G. Wilgowics (Haydn, Mendelssohn).

Gramont, Festival *(63) 63-60-60*, ***Château***, le 2 à 21 h 30 : Ensemble Fitzwilliam ; **Eglise**, le 5 à 17 h 30 : Los Calchakis ; le 8 à 21 h 30 : Trio à cordes Carmina.

Saint-Céré, Session de musique (65) 38-29-08, **Château de Castelnau-Bretenoux**, les 1er, 3 à 21 h 30 : La voix humaine ; les 7, 9 à 21 h : Les Contes d'Hoffmann ; **Eglise Saint-Spérie**, le 2 à 21 h : Orchestre des jeunes pour le Sud-Ouest (Ravel).

Ribérac, le 3 à 21 h : Orchestre lyrique des jeunes pour le Sud-Ouest (Prokofiev, Mozart, Debussy) ; **Château de Bonaguil**, le 3 à 21 h : Orchestre à cordes Mouvement 12 (Bach, Vivaldi, Sugar).

Saint-Cirq-Lapopie, le 4 à 21 : E. Audouy.

Eglise Saint-Sauveur de Figeac, le 4 à 21 h : voir Eglise Saint-Spérie, le 2.

Eglise d'Autoire, le 5 à 21 h : voir Saint-Cirq-Lapopie, le 4.

Abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne, le 6 à 21 h : Ensemble de cuivres de Strasbourg, Quintette à vent F. Poulenc.

Eglise d'Assier, le 8 à 21 h : Quintette à vent F. Poulenc (Mozart, Hindemith, Beethoven).

Saint-Girons, 3e Festival, 66-25-45, le 4 à 21 h : Galigai, M. Roques Quartet, Art Farmer ; le 5 à 21 h : J. Hulburt, M. Roques Quartet, Cl. Guilhot Deedee Bridgewater ; le 6 à 21 h : L. Allison Band.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Le Touquet, VIIIe Fêtes musicales, 260-48-40, **Pavillon Vivaldi**, les 1er et 2 à 18 h : Open Chamber Music ; **Palais de l'Europe**, le 3 à 21 h : D. Amato (Beethoven, Chopin, Liszt...) ; le 4 à 21 h : Trio Tchaikovsky (Beethoven, Brahms, Chostakovitch).

PROVENCE COTE-D'AZUR

Aigues-Mortes, Festival (66) 51-81-86 : **Th. des Remparts**, les 1er, 3, 9 à 21 h 45 : la Griffe du lion; les 2, 4, 8 à 21 h 45 : Docteur Faust ; les 6, 7 à 21 h 45 : Tartarin de Tarascon. – **Salle de l'Organeau**, les 1er, 3, 9 à 18 h 30, les 5, 6, 7 à 21 h 45 : Solo Mio; les 2, 4, 8 à 18 h 30 : Cirque Pacotille.

Aix-en-Provence, Festival (42) 23-37-81 : **Théâtre de l'Archevêché**, le 1er à 21 h 15 : Il Barbiere di Siviglia.

Arles, Festival (90) 96-47-00 : **Cour de l'Archevêché**, le 2 à 21 h 45 : H. Billaud, B. Lafon, A. Jacquon ; le 4 à 21 h 45 : S. de Palma. – **Eglise Saint-Julien**, le 4 à 11 heures : Concert orgue, soprano, trompette.

Avignon, Festival (90) 86-24-43 : **Cour d'honneur du Palais des papes**, les 1er, 2, 3, 4 à 21 h 30 : Ballet de l'Opéra de Paris. – **Th. Municipal**, les 1er, 2, 3, 4 à 21 h 30 : la Cerisaie. – **Cloître des Carmes**, les 1er, 2, 3, 4 à 21 h 30 : Dans la jungle des villes. – **Cloître des Célestins**, le 1er à 22 h : l'Amour des trois oranges. – **Cour de la faculté des sciences**, les 1er, 2, 3 à 21 h 30 : Orlando Furioso. – **Salle Benoît-XII**, le 1er à 21 h 30 : Iles. – **Théâtre des Halles**, les 1er, 2, 3, 4 à 21 h 30 : Ani Maamin. – **Cloître du Palais Vieux**, les 1er, 2 à 19 h : S. Lacy Sextet. – **Chapelle des Pénitents blancs**, les 1er, 2, 3, 4 à 21 h 30 : F. et E. Stein. – **Cour de l'Oratoire**, les 1er, 2, 3, 4 à 21 h 30 : Volcan. – **Hospice Saint-Louis**, les 2, 3 à 23 h : Docteur X Héro. – **Métropole N.-D.-des-Doms**, le 1er à 18 h : l'Année de la musique tchèque. – **Caserne des pompiers**, les 1er, 2, 3, 4 à 18 h 30 : Créanciers. – **Club de Bridge**, les 1er, 2, 3, 4, 5 à 16 h : l'Etau.

Cannes, Palais des Festivals (39-44-44), le 6 à 21 h 45 : S. Vartan.

Carpentras, Festival (90) 63-46-35 : **Th. de Plein Air**, les 4, 5 à 21 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit ; le 9 à 21 h 30 : le Barbier de Séville. – **Cour de la Charité**, *le 7 à 21 h 30 : M. Passos ; le 8 à* 21 h 30 : Orchestre des Jeunesses musicales allemandes (Beethoven, Schubert, Glück...). – **Amis de la musique du Lubéron** (90) 75-63-28 : Eglise de Goult, le 8 à 21 h : Trio Henry, A. Cazalet (Beethoven, Brahms) ; le 9 à 21 h : Y. et G. Henry, A. Ladrette, P. Moragues (Beethoven, Brahms, Schubert...).

Menton, XXXVe Festival de musique de chambre, Palais Carnoles, le 5 à 21 h 30 : Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. : A. Rahbari (Beethoven, Mendelssohn, Brahms). – **Parvis Saint-Michel**, le 8 à 21 h 30 : les Virtuoses de Moscou (Bach, Mozart, Tchaikovski.

Orange, Chorégies (90) 34-24-24 : **Th. Antique**, le 4 à 21 h 30 : Concert de danse.

Sophia Antipolis, Soirées (93) 33-10-10 : **Théâtre de la Garrigue**, le 1er à 21 h 30 : Ondekoza ; le 4 à 21 h 30 : l'Amour des trois oranges ; le 8 à 21 h 30 : l'Opéra de quat'sous. – **Th. du CERAM**, le 2 à 21 h 30 : H. Delavault ; le 9 à 21 h 30 : P. Lescaut.

Vaison-la-Romaine, XXXIIe Festival, (90) 36-24-79. – **Th. Antique**, le 2 à 21 h 30 : Orchestre national de Lille, dir. : J.-Cl. Casadesus (Mahler) : les 5, 6 à 21 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor. – **Th. du Nymphé**, le 3 à 21 h 30 : Ensemble de Paris, dir. : H. Brun (Haendel, Mozart, Stamitz...).

RHONE-ALPES

Chirens, Festival de musique de chambre (76) 05-00-38 : Chartreuse, le 4 à 21 h 30 : Trio Riesler (Beethoven, Ravel, Schumann) ; le 9 à 21 h 30 : S. Simonka, A.-M. Beckensteiner-Paillard, A. Augustin (Monteverdi, Purcell...).

Vienne, Musique en Dauphiné (74) 85-12-62 : **Chapelle Notre-Dame de l'Isle-sous-Vienne** : le 3 à 21 h 15 : Quatuor Varsovia (Haydn). – **Château de Septème** : le 7 à 21 h 15 : F.-R. Duchable (Beethoven, Chopin, Liszt).

COMMUNICATION

Mercredi 1er août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Bobby demande à Pam de revenir... suite sans fin du feuilleton le plus populaire du monde, on ne sait pas pourquoi.

21 h 25 Nuit d'été de l'INA. Vidéo flashes
Petits tableaux vidéo-humoristiques qui ouvrent le rideau de cette longue soirée INA.

21 h 35 Document : Trente ans après
de Derri Berkani.
Trente ans après la guerre d'Algérie, Derri Berkani a voulu retrouver des camarades avec lesquels il avait passé un mois de vacances en 1954. Chacun raconte la guerre, sa vie...

22 h 15 Court métrage : No Eran Nadie
de Sergio Bravo Ramos.
Chia, une ouvrière chilienne, cherche en vain son compagnon, un pêcheur mystérieusement disparu en mer. Une œuvre-fable autour des disparitions au Chili. Sélection officielle hors compétition (section « Un certain regard ») à Cannes en 1982.

23 h 45 Stations
de Bob Wilson.
Suite du feuilleton vidéo du metteur en scène américain. A voir absolument. Mirage lunaire ou miracle technique, un enchaînement de tableaux qui suivent une même logique : celle du rêve.

23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Malville. De F. Claude, réal. A. Michel, avec M. Lejeune, P. Debauche, G. Goubert, F. Legris, Y. Komerowsky...
Une vieille dame qui ne s'entend pas bien avec sa famille a pris en affection une jeune femme vétérinaire qu'elle institue légataire universel avant de mourir dans une clinique dans des conditions suspectes. La plaidoirie de Me Masserel (Pierre Debauche) sera un véritable réquisitoire contre les abus de certaines institutions pour vieillards.

22 h 35 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo. Série proposée par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze, réal. par P. Dhostel, J. Equer, F. Maze. Energie : le plein d'idées.
Vers 1890, il y avait concurrence entre trois énergies possibles pour équiper les automobiles : la vapeur, l'électricité et le pétrole. L'épopée de la voiture. Une vraie série pour les vacances.

23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.
0 h Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Léo Ferré.
Récital enregistré au théâtre des Champs-Elysées, les 6 et 7 avril dernier. Avec des interviews de Pierre Bouteiller. Première des quatre émissions consacrées au grand poète et musicien anarchiste.

21 h 30 Série : Opération Open
de S. Ganzl et F. Dupont-Midy, avec J. Dalric, B. Allouf, C. Millet...
Le premier d'une série de six intrigues où se mêlent humour, suspense et aventure dans un cadre inhabituel... six parcs nationaux dans autant de pays différents. Ici, le parc national des Cévennes en France : les frères Decker démêlent une affaire de vautours. Le style est classique, mais le sujet original, c'est une façon instructive de se divertir.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Histoire de l'art : la Dame à la licorne.
Après la Vénus de Milo et la Joconde : les somptueuses tapisseries du quatorzième siècle.

23 h Prélude à la nuit.
« Variations », sur un thème de Satie, de Michel Philippot, par Anna Stella Schic au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatique : « les Thermes vénitiens », d'Y. Daoudi ; avec M. Rayer, E. Weisz, J. Boulva....
22 h La criée aux contes autour du monde.
23 h Bestiaire : le chevreuil.
23 h 20 Musique limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30 Concert (en direct du Grosse Festspielhaus) : *« Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur » de Beethoven, « Symphonie nº 7 en mi majeur » de Bruckner par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, sol. K. Zimmerman, piano.*
22 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Schubert, Serocki, Pergolèse, Lazzari, Grieg, Mozart.

Jeudi 2 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Jeux olympiques. Résumé.
12 h 55 Consommer sans risques.
13 h Journal.
13 h 30 Série : la Conquête de l'Ouest.
14 h 20 Objectif santé. Je dors mal.
15 h 30 Quarté en direct de Deauville.
16 h Images de Ceylan.
16 h 15 Histoires sans paroles. C'est du cinéma.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage, infos-magazine et feuilleton.
17 h 50 Dessin animé : Chilly-Willy.
18 h Série : Votre auto a cent ans.
Transportez-moi : les tramways électriques et à chevaux.
18 h 20 Contes à vivre debout.
La stagite verte.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Point : prix vacances.
19 h 40 Jeux olympiques. Résumé.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Jour J.
Emission de B. Otovic et M. Dokan, présentée par Jacques Dutronc et Françoise Hardy.
Avec A. Landers, J.-J. Goldman, J. Mas, Dalida...

21 h 35 Téléfilm : les Timides Aventures d'un laveur de carreaux.
D'après le roman de G. Michel. Réal. J. Brard, avec B. Brieux, P. Chesnay, C. Frot...
Gus est jeune, très jeune (dix-huit ans peut-être). Gus est seul, très seul dans son triste petit studio ou derrière les vitres qu'il lave. Dans la froidure d'un mois de décembre, Paris est un village, à Belleville, dans les bars de quartier, Paris est néon blafard, sur les grands boulevards, dans les fast-foods ou les peep-shows. Dans la foule il passe inaperçu, Gus. Et pourtant, il voudrait briser sa solitude, faire des rencontres. Ce film, c'est l'histoire de carreaux qui volent en éclats et derrière lesquels Gus découvre la vitrine de la vie. Les femmes, l'amitié, la politique, la violence, l'amour, peut-être. Une histoire presque banale, où beaucoup de jeunes vont se retrouver et que Jean Brard a su traiter avec justesse et une pointe d'humour salutaire. – A.B.

23 h 5 Journal.
23 h 30 Vivre en poésie :
Les grands initiés avec Michel Godin, Jean-Claude Leguem.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8 h Journal et météo (et à 12 h et 18 h 40).
8 h 5 Jeux olympiques. Résumé.
10 h 30 Antiope.
12 h 5 Série : les Globe-trotters.
12 h 30 Les amours de la Belle Epoque.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Chaparral.
15 h 25 Sports été. Jeux olympiques à Los Angeles.
18 h Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
Soirée tchécoslovaque.
20 h 35 Club des télévisions du monde : le Secret de la ville d'acier.
D'après le roman de J. Verne. Réal. L. Raza, avec J. Hanzlik, J. Vinkler, M. Ruzek...
A la fin du siècle dernier, deux familles qui se sont partagé un héritage considérable ont bâti de chaque côté d'un fleuve deux univers opposés. Le Dr Sarrazin a fait construire une ville paradisiaque pour cinquante mille habitants, alors que le professeur Janus a fait sortir de terre une cité industrielle austère. Le premier, qui voit les ressources minières de sa ville d'acier s'épuiser, convoite le sous-sol de l'autre. Les amateurs de Jules Verne ne seront pas déçus par ce téléfilm tchèque. Décors rétro et pourtant modernes, univers fantastique.
22 h 10 Divertissement : C.S.T. fantaisies.
Une sélection de spectacles proposée par la télévision tchèque.
Un cocktail fantaisie composé de pantomimes, de dessins animés, de théâtre (le Théâtre noir de Prague) et de parodie d'opéra. Plutôt drôle, souvent attendrissant, un peu long parfois, mais l'humour tchèque est plein de poésie.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.
0 h Jeux olympiques. Résumé.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Show et froid.
Patinage artistique.
19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : le Marteau piqueur.
De C. Bitsch, avec S. Audran, P. Le Person, J.-M. Dupuis...
Alexandre mène sa petite vie de bourgeois ordinaire et tranquille jusqu'au jour où son usine est en passe d'être rachetée par un groupe américain. La famille se décompose.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Histoire de l'art : le Déjeuner sur l'herbe.
Cette fois, le tableau de Manet, celui qui fit scandale.
23 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano nº 2 », de Georges Enesco, par Raphaël Oleg, au violon, et Pascal Dumay, au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h Cinq regards sur la société d'aujourd'hui.
8 h Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9 h 5 Un métier comme art : Blanchisseuse de fin.
10 h Histoire de la piraterie.
11 h Musique : l'Ailleurs.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : Australie, demain à Ladjamanu.
15 h 3 Embarquement immédiat : Madagascar.
15 h 30 Musique : Les aventures de Gédéon Dugenou.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : L'instituteur de Talairan.
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18 h La deuxième guerre mondiale : L'expansionnisme hitlérien de 1936 à 1939.
19 h 30 Itinéraires de la solitude féminine.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20 h 30 Dramatique : « Cinq jeunes filles de Venise », de Claude Delarue ; avec N. Nerval, J. Bollery, F. Maistre, M. Chevit...
22 h La criée aux contes autour du monde.
23 h Bestiaire : Le héron.
23 h 20 Musique limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Léo, Ravel, Tchaïkovski, Zelenka, Sibelius, Debussy.
9 h 5 Atelier de musique : Arc et Senans, août 1983.
12 h 5 Concert : œuvres de Gluck, Haydn, Chostakovitch, Wienawski par l'Orchestre de la radio de Berlin, dir. V. Rohde, sol. M. Rondin, B. Roulet, M. Erxleben.
13 h 40 Hamac.
14 h 4 Repères contemporains
15 h Carte blanche à... Liszt et le sentiment religieux.
18 h 5 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Mozart.
19 h Le temps du jazz : Tropicana.
20 h Concours international de guitare.
20 h 30 Concert : œuvres de Chapi, Serrano, Breton, Gimenez, Torroba, Luna, Caballero, Soutullo/Vert par l'Orchestre symphonique de l'ORTF, dir. L. Garcia Navarro, sol. P. Domingo, ténor, V. Alonso, P. Perez Inigo, soprani.
22 h Les soirées de France-Musique : programme musical ; vers 23 h 10, La nuit des fées : œuvres de Purcell, Monteverdi, Fauré.

—VU—

Le musée dans le salon

Depuis deux jours, l'avez-vous remarqué, on peut voir, juste avant « Prélude à la nuit », série quotidienne qui fait le bonheur des mélomanes, une autre mini-série sur les arts plastiques : « Histoire de l'art ». Au passage, on dirait que FR 3 s'est spécialisée dans les « mini » : après les trois minutes-photo d'Agnès Varda, les sept minutes de Ménie Grégoire, et, même, les huit secondes (« Clap ! ») de Marc-Henri Wajnberg, cette fois c'est treize minutes, pas moins, pas plus, pour regarder chaque soir, jusqu'à la mi-août, une peinture, une sculpture, une tapisserie, bref un objet appartenant à un de nos musées nationaux français, entré dans la légende.

La Joconde, la Dame à la licorne, le Radeau de la « Méduse », le Déjeuner sur l'herbe, les Bourgeois de Calais, montrés ou expliqués par le conservateur du musée concerné avec l'aide – la caméra – du cultivé Alain Ferrari. L'idée est bonne. Le hic, c'est que la formule hésite entre tous les tons. Le générique date d'il y a un siècle. Ensuite c'est selon. Lundi, on a regardé presque en silence la *Joconde*, c'était tout à fait agréable de retrouver, sans qu'on nous fasse de commentaire pesant, le même fameux sourire sur des dizaines d'autres tableaux italiens. Mardi, en revanche, le « speech » sur *la Vénus de Milo* faisait penser à ces visites guidées dans certains musées : compétent mais conventionnel, un ton qui contrastait bizarrement avec les quelques audaces de la réalisation, le style bandes dessinées destiné sans doute à égayer le fond pédagogique. Quatre partenaires, dont le ministère de la culture, pour une coproduction somme toute moyenne, c'est un peu beaucoup.

CATHERINE HUMBLOT.

Dans l'audiovisuel public

LA CFDT OBTIENT NEUF ÉLUS SUR QUINZE DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS

Des élections ont eu lieu pour la première fois dans sept des sociétés de l'audiovisuel public, pour désigner les représentants du personnel aux conseils d'administration de ces organismes (1). Les résultats font apparaître un gain de sièges important pour la CFDT : celle-ci obtient 9 élus, soit 5 de plus que ce qui lui avait été attribué en 1982 par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, sur la base d'une « repésentativité supposée ».

La CGT obtient en revanche 3 élus (moins 3), Force ouvrière 1 élu (– 1), la CGC 1 élu (– 1) et le Syndicat autonome SRCT (dissident de la CFDT) 1 élu. Avec 40,5 % des voix (34,8 % chez les cadres, 43 % chez les non-cadres), la CFDT confirme sa place de leader des organisations syndicales de la radiotélévision publique. Par rapport aux élections professionnelles (délégués du personnel), la CFDT subit un léger tassement (– 2 %), alors que la CGT recule d'environ dix points. Ce sont ah contraire les listes CFTC, FO et SRTC qui progressent.

(1) SFP, Radio-France, TDF, TF1, INA, FR 3, A 2.

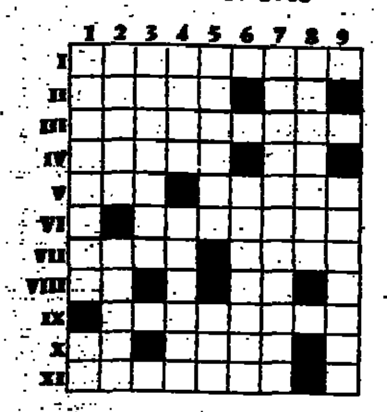
● *Les JO et la vidéo.* – Les Jeux olympiques n'auront pas provoqué cette année un développement des ventes de matériel vidéo, contrairement à l'attente de certains professionnels. Selon une enquête réalisée par l'Agence France-Presse *(AFP)*, les achats de magnétoscopes par les particuliers n'ont pas dépassé au mois de juillet le niveau des années précédentes. Chez certains constructeurs, on explique ce fait par le déroulement récent des Internationaux de tennis à Roland-Garros et la Coupe d'Europe de football, qui auraient été autant d'occasions pour les amateurs de sport de réaliser déjà leurs achats. En revanche, les Jeux olympiques provoqueraient une progression de la vente des téléviseurs couleurs et des cassettes vierges, ainsi que du marché de la location.

● *La TVA des périodiques.* – Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne (SPHP), que préside M. Georges Montaron (*Témoignage Chrétien*), s'inquiète d'une possible augmentation du taux de TVA applicable à la presse périodique, de 4 à 5,5 %. Il a alerté, depuis le mois de juin, les parlementaires ; trente-trois sénateurs et quarante-trois députés ont répondu, certains au nom de leur groupe, indique le SPHP. Des parlementaires ont adressé des lettres au gouvernement et une douzaine de questions écrites ont été posées.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3766



HORIZONTALEMENT

I. Répond à un besoin physique ou à un désir hautement spirituel. – II. Salle de jeu. Symbole. – III. Un homme peu banal mais très « courant ». – IV. Ville anglaise. Participe passé. – V. Commune mesure. Peu appréciée par les consommateurs d'un bar. – VI. Ne peuvent rien faire sans grogner. – VII. Donne du poids ou diminue le crédit. Elément d'une garniture qui tient au corps. – VIII. Terme musical. Laissent entrevoir une partie de la solution dans un problème. – IX. Est souvent la cible de mauvais tireurs. – X. Lâché par surprise. Dessert donc ou met le « couvert ». – XI. Compose donc pour un concert.

VERTICALEMENT

1. Entourent avec douceur ou créent une certaine irritation. Abréviation religieuse. – 2. La discrétion est sa plus grande qualité. Favorite de Mahomet. – 3. Dévore beaucoup mais digère généralement facilement. – 4. Du lait pour enfants en bas âge. Bien frais. – 5. Souvent au centre d'affaires juteuses. Toute la question est là. – 6. Vieux souliers. – 7. Empêche de tout avaler. – 8. Montreurs de serpent. – 9. Se fait avec un certain détachement mais toujours avec vigilance.

Solution du problème n° 3765

Horizontalement

I. Impécuniosité. – II. Noir. Rondelette. – III. Suggestion. – IV. Olé! Si. Nm. Tribu. – V. Muon. Détectives. – VI. Ni. Etêté. Viu. – VII. Iéna. Serruriers. – VIII. Amibe. Resserre. – IX. Quelea. Réer. – X. Renommé. Dés. – XI. Ems. Iu. Pétés. Ci. – XII. Se. But. Im. Are. – XIII. Courageuses. Ut. – XIV. Chut! Tessons. Et. – XV. Nérée. Entorse.

Verticalement

1. Insomniaques. Cn. – 2. Moulu. Emu. Mèche. – 3. Pigeonniers. Our. – 4. Er. Niable. Buté. – 5. Es. Eéniur (ruinée). – 6. Ursidés. Aoûtat. – 7. Not. Eté. Gel. – 8. Ininterrompues. – 9. Odomètre. ée. Usé. – 10. Sen. Cêsse. Tison. – 11. Il. Tt. Rs. Dément. – 12. Té. Rivières. SSO. – 13. Etrivières. – 14. Beurré. Crues. – 15. Repus. Serviette.

GUY BROUTY.

Nature et patrimoine

LES PRIX FORD

Pour la première fois, la Fondation internationale pour la conservation de la nature et du patrimoine, patronnée par Ford, va décerner ses prix en France. Créée en 1982 en Angleterre, la Conservation Foundation prend cette année une dimension européenne et s'étend à l'Italie, à l'Espagne, à l'Autriche, à la Belgique et à la Hollande. Les prix récompenseront des projets, en cours ou récemment achevés, réalisés par des particuliers, des groupes ou des organisations. Ils sont au nombre de six : prix de l'urbanisme, prix des zones rurales, prix des économies d'énergie, prix du patrimoine, prix des jeunes et prix de l'industrie. Les gagnants de chaque catégorie recevront un trophée et, sauf pour le prix de l'industrie, un chèque de 20 000 F. Un vainqueur, choisi parmi les lauréats des diverses catégories, recevra un grand prix ainsi qu'un second chèque de 30 000 F.

La création d'une réserve naturelle à la place d'une décharge, la restauration d'un rempart médiéval, la création d'un refuge d'oiseaux, la reconstruction d'un pigeonnier, le sauvetage d'une péniche de la Tamise et l'élaboration d'un moteur à essence sans plomb ont déjà été récompensés. Les projets peuvent être présentés plusieurs fois : en 1983, en Angleterre, le grand vainqueur fut l'auteur d'un projet non retenu en 1982, qu'il améliora au cours de l'année.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 15 octobre. Toutes les candidatures seront étudiées par la Fondation qui présentera une liste de finalistes. Après un dernier examen, confié à un jury de personnalités, les gagnants seront connus en fin d'année.

★ **Conservation Foundation, M. Pierre Hervo, secrétaire général, 7, rue Emile-Cossonneau, 93360 Neuilly-Plaisance.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du mercredi 1er août :

DES CIRCULAIRES

● Modifiant la circulaire du 9 août 1973 relative à la domiciliation et au paiement des importations et des exportations.

● Modifiant la circulaire du 9 août 1973 relative aux frais de voyage à l'étranger et au contrôle douanier des moyens de paiement transportés par les voyageurs.

UNE LISTE

● Des candidats admis à prendre part aux épreuves du troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (session de 1984).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 AOUT

« Paris de la Révolution », 15 heures, arc de triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux.

« Musée de la police, commissariat du 5e », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes, Mme Legrégeois.

« Ponts et quais autour de l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Arts et curiosités de Paris).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Luxembourg », 15 heures, 6, place Saint-Sulpice (B. Czarny).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les flâneries).

« De l'église Saint-Julien-le-Pauvre au cellier du collège des Bernardins », 15 heures, parvis de l'église Saint-Julien (Mme Lasnier).

« Le cœur de Paris », 15 heures, 6, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

EN BREF

ÉCONOMIE

INSTITUT INTERNATIONAL 3 A. – En trois années, dont une rémunérée, cet organisme se propose de former des spécialistes qualifiés et opérationnels aptes à occuper des postes de responsabilité dans tous les rouages de l'économie des trois continents « en voie de développement » concernés : l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du Sud. Les deux premières années sont consacrées à acquérir un maximum de connaissances sur la vie des entreprises et leur gestion, l'environnement, les problèmes des pays à s'ouvrir à leur culture, à se familiariser également avec leurs médias et le commerce international. La troisième année a pour but de former des « hommes de terrain » et offre la possibilité de faire des stages à temps complet dans des entreprises ayant directement ou indirectement des rapports étroits avec ces pays. Les élèves les mieux placés à l'issue du concours de sortie, en fin de deuxième année bénéficieront de stages rémunérés, dans la limite des places disponibles ; les autres pourront suivre des stages non rémunérés leur permettant de se perfectionner sur le plan pratique.

★ **Institut international 3 A, 5, rue Simon-Maupin, 69002 Lyon. Tél. : (7) 842-52-94.**

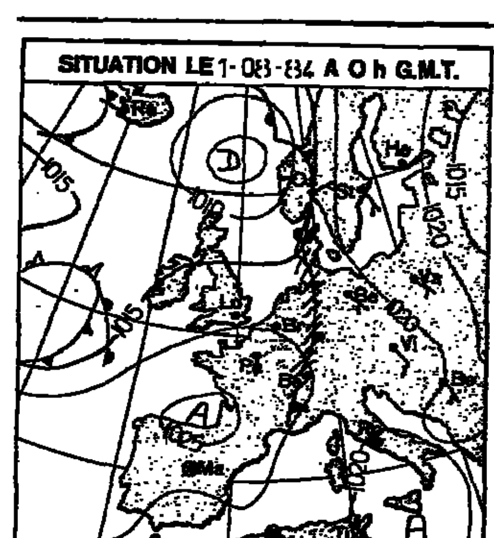
FORMATION PROFESSIONNELLE

GARÇON, SVP ! – Le Centre d'étude du commerce et de la distribution (CECOD) propose aux cadres, qui, n'ayant pas de formation ni d'expérience hôtelières, désirent se reconvertir en créant leur propre entreprise dans l'hôtellerie ou la restauration, un stage de longue durée (six mois) qui aura lieu à Paris du 15 octobre 1984 au 31 mars 1985.

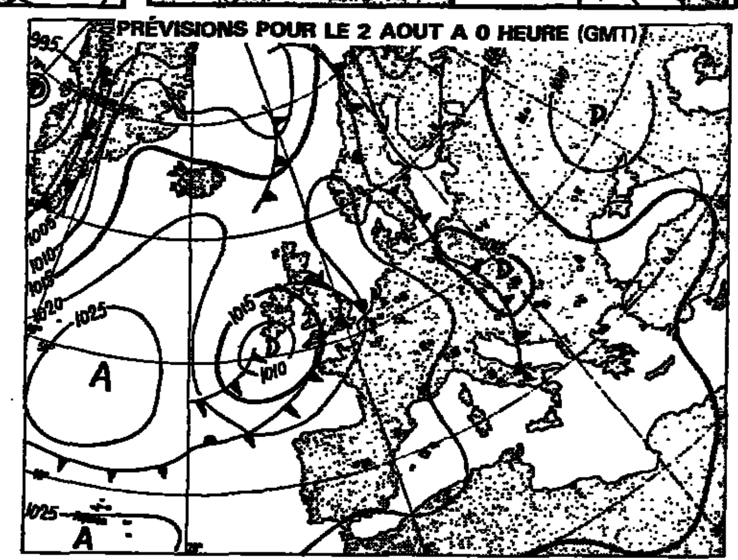
Ce stage se déroulera de la façon suivante : trois jours par semaine de formation et de conférences-débats, deux jours par semaine sur le terrain (recherche de fonds, démarches, etc.), quatre semaines de stage en entreprise en situation réelle. Il faut avoir bâti un projet ou un avant-projet et disposer personnellement d'un capital minimum en rapport avec celui-ci. Il est également exigé du candidat cinq ans d'expérience à un poste de responsabilité. Ce stage étant conventionné par l'Etat (direction du Tourisme), les stagiaires actuellement demandeurs d'emploi conservent leur statut par rapport aux ASSEDIC.

★ **CECOD Service Hôtellerie-Tourisme, 19, rue de Calais, 75009 Paris. Tél. : (1) 281-91-33. Participation aux frais : 8000 F.**

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er août à 0 heure et le jeudi 2 août à 24 heures.

Une perturbation peu active abordera la France par le Nord-Ouest mercredi après-midi, son déplacement vers l'Est sera très lent et elle sera précédée d'un temps chaud et sec.

Jeudi matin, un temps sec et peu nuageux prédominera sur la France. Les nuages abondants qui recouvriront la Bretagne, la Normandie et le Nord s'étendront au cours de la journée de la Vendée et des Pays de Loire au Bassin parisien et au Nord-Est ; ils pourront être accompagnés de faibles précipitations sur les régions du Nord. A l'avant, le temps sera chaud et ensoleillé ; au cours de l'après-midi, de belles éclaircies se développeront sur la Bretagne et la Normandie, mais quelques petites averses pourront se produire près des côtes de la Manche.

Le vent de sud-ouest se renforcera sur le nord-ouest du pays. Les températures maximales, comprises entre 22 et 25 degrés au nord de la Loire, atteindront 26 à 30 degrés plus au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er août à 8 heures, de 1023,8 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 juillet ; le second le minimum de la nuit du 31 juillet au 1er août) : Ajaccio, 33 et 22 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Bourges, 23 et 11 ; Brest, 21 et 13 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 26 et 13 ; Dijon, 30 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 34 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 31 et 14 ; Lille, 25 et 14 ; Lyon, 30 et 14 ; Marseille-Marignane, 33 et 19 ; Nancy, 31 et 14 ; Nantes, 25 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20 ; Paris-Montsouris, 22 et 14 ; Paris-Orly, 22 et 13 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 24 et 13 ; Strasbourg, 33 et 17 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 22 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 27.

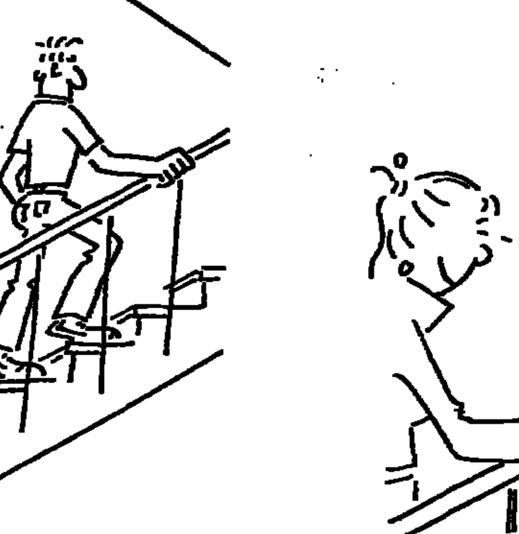
Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 20 ; Amsterdam, 26 et 14 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 32 et 19 ; Bonn, 32 et 16 ; Bruxelles, 28 et 15 ; Le Caire, 31 et 26 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 23 et 17 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 30 et 23 ; Genève, 30 et 14 ; Istanbul, 26 et 17 ; Jérusalem, 24 et 16 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 26 et 12 ; Luxembourg, 29 et 13 ; Madrid, 29 et 11 ; Moscou, 16 et 13 ; Nairobi, 22 et 11 ; New-York, 28 et 21 ; Palma-de-Majorque, 32 et 21 ; Rio-de-Janeiro, 23 et 19 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 25 et 14 ; Tozeur, 35 et 25 ; Tunis, 34 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉTÉ

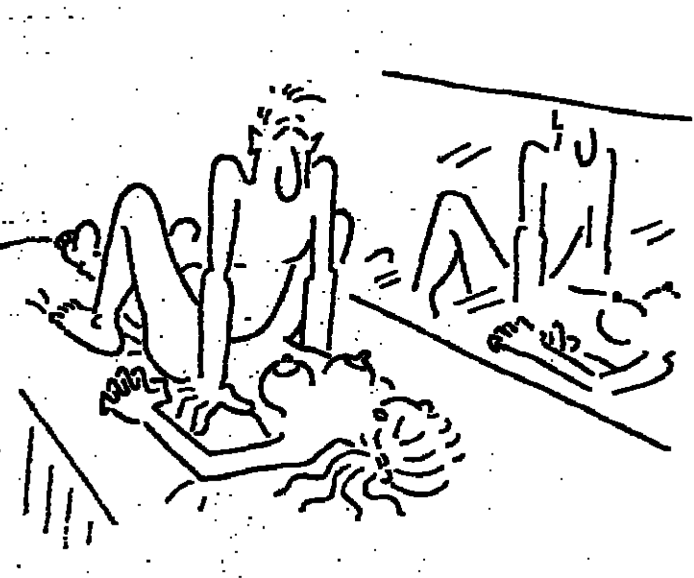
Histoire d'Amour par Konk

Résumé. – Il va sans dire que le récit, dont nous publions aujourd'hui le vingt-septième chapitre, est à prendre à divers degrés. Notre héros, pour sa part, ne s'y trompait pas et interprétait à sa façon les brèves rencontres que certains pourraient prendre pour de vrais retours.











(A suivre.)

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Philippe et Geneviève BONNETBLANC
ainsi que Marie ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Louis.

75015 Paris.
Cieux (Haute-Vienne).

Décès

— M. Sala Benis,
son époux,
M. Antoine Benis,
M. et Mme Julien Benis,
Ariel-Johan et Florence,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Solomon,
ses cousins,
Mme S. Beinis,
sa belle-sœur,
M. et Mme Marcel Zickman
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Paul Francès
et leurs enfants,
ses neveux,
Ainsi que toute la famille, ses amis, ceux qui l'ont connue, appréciée et aimée,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Ernestine BENIS-GHILCIE,

survenu à la fin de sa soixante et onzième année, le 28 juillet 1984, en son domicile à Pantin.

— Mme Jean Derobert
et ses enfants,
M. et Mme Eric Derobert,
M. Christian Derobert,
M. et Mme Lionel Lapras,

M. et Mme Pierre Derobert,

M. et Mme Carlo Clasen
et leurs enfants,
Mme Danièle Derobert,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Jean DEROBERT,

le 29 juillet 1984, à l'âge de cinquante-quatre ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

74290 Veyrier-du-Lac,
01200 Bellegarde.

— La direction et le personnel de la Banque Derobert
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean DEROBERT,
président-directeur général,

décédé subitement le 29 juillet 1984, à l'âge de cinquante-quatre ans.

01200 Bellegarde.

— Ses neveux, nièces et belle-sœur
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Nuta ESAMBERT,

survenu le 28 juillet 1984, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le 2 août, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean-Jacques Goudchaux,
M. Roland Benoliel,
M. et Mme Pierre Benoliel
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Benoliel
et leur fils,
M. et Mme Raymond Goudchaux
et leur fille,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Brigitte GOUDCHAUX,
née Benoliel,

survenu le 29 juillet 1984 à Paris, à l'âge de trente et un ans,
et rappellent le souvenir de sa mère

Marie BENOLIEL,

disparue il y a neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 août, à 10 h 15, au cimetière de Caucade, à Nice (porte Nord).

73, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.

— Mme Paul Lefebvre-Coquette,
son épouse,
M. Daniel Lefebvre,
son fils,
Et toute la famille,

ont l'immense peine de faire part du décès de

M. Paul LEFEBVRE,
ancien combattant,
ancien résistant,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 30 juillet 1984, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 août, à 9 h 15, en l'église Sainte-Marguerite (centre-ville), au Vésinet (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51 *bis*, avenue de Lorraine,
78110 Le Vésinet.

— Mlle Catherine Scalabre,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme veuve Guy SCALABRE,

survenu le 27 juillet 1984, en son domicile, 90, rue du Bac, à Paris-7e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 août, à 16 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mathieu. Caen.

Très touchées par les nombreux témoignages de sympathie qui leur sont adressés et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement,

Mme Etienne Poilpré et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès du

docteur Etienne POILPRÉ.

Avis de messes

— Les Petites Sœurs dominicaines,
Mlle Christine de Larminat,
M. et Mme Guy de Larminat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert de Larminat
et leurs enfants,
Et toute la famille,

invitent à participer à la messe des obsèques de

Sœur MARTIN (OP),
Marguerite de LARMINAT,

décédée à l'âge de soixante-quatre ans, qui sera célébrée le vendredi 3 août 1984, à 15 heures, en l'église de Neuvy (Loir-et-Cher).

ANNIVERSAIRE

IL Y A QUARANTE ANS

Le dernier vol de Saint-Exupéry

Le 31 juillet 1944, trois semaines avant le débarquement en Provence, le commandant Antoine de Saint-Exupéry, pilote des Forces françaises libres, s'envolait pour une mission de reconnaissance au-dessus de la France occupée, seul, à bord d'un avion d'observation non armé.

Parti à 8 h 30 du terrain militaire de Borgo-Bastia, en Corse, il pilotait un Lightning P-38. Sa mission était de prendre des photos au-dessus de la Provence et d'Annecy, dans le cadre des préparatifs du débarquement. On ne devait plus le revoir...

Ainsi disparaissait ce pilote et cet écrivain hors du commun. Né avec le siècle, il avait pris son baptême de l'air à douze ans, et en était resté marqué. Après une tentative infructueuse d'entrer à l'École navale, puis des études aux beaux-arts, il s'était, en 1921, lors de son service militaire, porté volontaire pour l'armée de l'air. En 1923, il sort du service avec le brevet de pilote qu'il va utiliser dans le civil : chez Latécoère, notamment, où il inaugure, en 1926, les liaisons régulières avec l'Afrique, puis l'Amérique du Sud. Il quitte la compagnie en 1931 pour voler à son compte. Pilote d'essai sur hydravions, puis pilote de raids impossibles et lointains, il multiplie les expériences mais est victime de nombreux accidents : à la mobilisation, en 1939, à cause de ses blessures multiples, il sera déclaré *« inapte au personnel navigant ».*

A force de démarches et d'interventions, il réussit à se faire affecter au groupe aérien de grande reconnaissance « 2/3 », et se distingue notamment par un raid sur Arras, le 23 mai 1940.

Après un séjour aux États-Unis, puis en Afrique du Nord, il va se battre pour une nouvelle affectation. Malgré la limite d'âge, fixée à trente ans pour les pilotes de Lightning, il obtient de rejoindre en Corse le groupe de reconnaissance « 11/33 », qui est équipé de ces nouveaux appareils.

Sa disparition le 31 juillet 1944 — on ne retrouvera jamais son avion, — a longtemps été entourée d'un certain mystère. En 1981, un chercheur français, enquêtant dans les archives allemandes, découvre qu'un Lightning avait été intercepté ce jour-là par deux Focke-Wulf 190 allemands, avions de reconnaissance en cours d'expérimentation et dont Saint-Exupéry ignorait qu'ils étaient ce jour-là équipés de mitrailleuses. Sur cette version contestée par la suite par un ancien pilote allemand, mais aussi sur l'ensemble de la carrière de pilote et d'écrivain de Saint-Exupéry il faut lire les sept numéros spéciaux de la revue *Icare* édités luxueusement par le Syndicat national des pilotes de ligne. (*Icare*, Orly-Sud n° 213, 94395 Orly aérogare cedex).



économie

CONJONCTURE

Les hausses du 1er août

Un certain nombre de prix et de tarifs augmentent à partir de ce mercredi 1er août.

● PAIN. – Le prix du pain et de la viennoiserie-pâtisserie augmente de 2,5 % en moyenne. Le prix de la baguette à Paris passe de 2,50 F à 2,55 F. Celui du pain de 400 ou de 500 grammes est en hausse de 10 centimes.

● TÉLÉPHONE. – La taxe de base du téléphone passe de 64,5 centimes à 75 centimes. La redevance mensuelle pour la location et l'entretien d'un poste augmente dans des proportions variables de 15 à 33 %, de même que la majorité des services (*le Monde* du 1er août).

● RATP. – Les tarifs du métro, du RER et des autobus de la RATP augmentent en moyenne de 5 %. Le prix du billet passe de 4 à 4,20 F, celui du carnet de dix tickets passe de 24 à 25,50 F. La carte orange mensuelle zones 1 et 2 coûte 130 F au lieu de 122 F et celle des zones 1 et 3 coûtera 170 F au lieu de 165 F. La carte intégrale (abonnement annuel) voit son prix ramené de 10,8 fois à 10,5 fois le prix d'une carte orange mensuelle.

● LOYERS HLM. – L'augmentation des loyers est de 5,15 % si aucune hausse n'a été appliquée depuis décembre dernier. Si une hausse de 3,2 % est intervenue en février, l'augmentation est de 1,895 % par rapport à février (soit 1,95 % par rapport à décembre).

● **Protestations des artisans.** – Les chambres de métiers ont déploré l'augmentation des tarifs publics, du téléphone et de la poste décidée dernièrement par le gouvernement. Dans un communiqué, M. Jean Paquet, président national des chambres de métiers, alerte les pouvoirs publics sur ces mesures, dont les entreprises artisanales subissent *« de plein fouet les conséquences »* et qu'il juge *« incompatibles avec le développement des entreprises du secteur des métiers, créatrices d'emplois »*. Même protestation de la part de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), qui affirme que le gouvernement *« bombarde »* le transport routier de taxes et hausses de toutes sortes, et que *« tout est sournoisement organisé pour la disparition de la petite entreprise »*.

CONSÉQUENCE DE LA HAUSSE DU DOLLAR

Nouvelle augmentation du prix de l'essence : *de 10 à 12 centimes le 10 août*

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a confirmé, mercredi 31 juillet, que la hausse des prix de l'essence atteindrait 10 à 12 centimes le 10 août.

Cette hausse résulte de l'application de la formule automatique de fixation des prix pétroliers, qui permet depuis deux ans de réajuster tous les mois, le huitième jour ouvrable, les prix des produits pétroliers hors taxes en fonction du coût de l'approvisionnement des raffineurs et non d'une taxation particulière, comme lors de la dernière hausse.

Cette « formule » est influencée principalement par deux paramètres : l'évolution des cours du dollar, qui conditionne le coût de l'approvisionnement en pétrole brut des compagnies opérant en France ; l'évolution des cotations des produits pétroliers sur le marché libre de Rotterdam (elles aussi exprimées en dollars).

Les paramètres pour le mois de juillet qui permettront de calculer les prix définitifs applicables au 10 août prochain ne sont pas encore connus. Selon les évaluations actuelles, le cours moyen du dollar devrait se situer à 8,74 F en moyenne en juillet, contre 8,43 F en moyenne en juin, soit une hausse de 3,8 %. Cette majoration a totalement annulé la baisse, en dollars, constatée sur les prix des produits à Rotterdam. Résultat : les prix de reprise hors taxes des produits pétroliers devraient augmenter de 7 centimes par litre pour le super et de 5 centimes pour le gazole et le fuel domestique, afin de tenir compte de la hausse du coût d'approvisionnement en francs par tonne des raffineurs français.

En outre, devrait s'ajouter une revalorisation pévue de longue date de la taxe destinée à alimenter le Fonds spécial grands travaux de 2,5 centimes par litre pour les carburants. Au total, donc, compte tenu de la TVA, les prix à la pompe devraient augmenter de 11 centimes pour le super, de 10 centimes pour l'essence ordinaire, de 7 centimes pour le gazole et de 5 centimes pour le fuel domestique. Ces chiffres pourront cependant être modifiés de plus ou moins 1 centime par litre, lorsque les paramètres définitifs de la formule de prix seront connus.

Selon l'INSEE

LA HAUSSE DES PRIX SERAIT DE 6,7 % EN 1984

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a révisé en hausse à 6,7 % sa prévision d'augmentation des prix en glissement (de janvier à décembre) pour 1984, contre 6,5 % précédemment.

Cette correction, indique le porte-parole de l'Institut, est due à la hausse des tarifs du téléphone et aux cours records enregistrés actuellement par le dollar.

L'ALLÉGEMENT DU CONTROLE DES CHANGES

Un premier gage de « modernité »

Coup double pour les cartes de crédit mardi 31 juillet. A quelques heures d'intervalle, les deux grands réseaux émetteurs en France, la Carte bleue et la Carte verte, célébraient enfin leur union (voir par ailleurs), et le nouveau ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy, annonçait devant les caméras de TF1 deux mesures d'assouplissement du contrôle des changes concernant à la fois les particuliers et les entreprises.

A compter du 1er août, les Français qui se rendent à l'étranger peuvent de nouveau utiliser leur carte de crédit (quel que soit l'émetteur : Carte bleue, American Express, Diner's Club, Eurocard), y compris pour des retraits d'espèces, dans la limite de 2 000 F par semaine.

Depuis mars 1983, les quelque cinq millions de Français titulaires d'une carte de paiement et de crédit utilisable à l'étranger étaient privés de cet usage en raison du sévère renforcement du contrôle des changes instauré à cette époque.

Les principaux organismes émetteurs avaient aussitôt riposté en développant au maximum le système des cartes d'entreprise, ce qui aboutissait paradoxalement à créer deux catégories de Français : les hommes (et femmes) d'affaires qui pouvaient effectuer en toute liberté des paiements à l'étranger (sous réserve de justificatifs) et les simples candidats au voyage, vivement incités à rester dans les limites de la « douce France » au nom de la nouvelle politique de rigueur. *« Il fallait un électrochoc ; prendre des mesures qui frappent l'opinion »*, estimait le ministre de l'économie et des finances de l'époque, M. Jacques Delors, écartant toute critique sur la réelle justification économique de cette décision au nom d'*« une question de morale et de solidarité nationale »* qui le conduisait à condamner *« ces dépenses non indispensables »*, alors que l'objectif primordial était de rétablir l'équilibre de la balance des paiements.

A cet égard, il est indéniable que l'apport du poste touristique a été déterminant pendant toute la durée du renforcement du contrôle des changes. De 8 milliards de francs en 1981 à 12 milliards l'année suivante, le solde positif de la balance touristique de la France est passé à 21 milliards de francs en 1983, soit une augmentation de quelque 75 % d'une année à l'autre. Dans le même temps, les dépenses des Français à l'étranger, qui avaient progressé de 15 % en moyenne au cours des dix années précédentes, devaient chuter de 3,2 % en 1983. Encore que, sur ce dernier point, personne, pas plus au Trésor qu'à la Banque de France, ne soit en mesure de déterminer avec certitude quelle part de cette économie de devises provient du contrôle des changes... ou de la baisse du pouvoir d'achat.

Dessin de CAGNAT.

Supprimer cette « petite tracasserie »

Dans ces conditions, fallait-il supprimer *« cette petite tracasserie »*, selon l'expression de M. Bérégovoy, alors que son prédécesseur s'y était farouchement refusé en dépit des demandes répétées des professionnels, des milieux financiers et de certains parlementaires ? Oui, a décidé le nouveau *« patron »* de la rue de Rivoli, estimant, ainsi qu'il nous l'a confié, *« que le risque était minime et le désagrément sérieux »*. Tout en ayant l'élégance – ou la diplomatie – d'attribuer les raisons de cette décision *« aux succès remportés par Jacques Delors »*, le ministre admet bien volontiers que cette contrainte n'était plus supportable après l'arrêt rendu le 31 janvier dernier par la Cour de justice des Communautés à propos des transactions invisibles, et qui plaçait pratiquement le gouvernement français dans l'illégalité par rapport aux règles européennes.

Assouplissement pour les entreprises

« Je suis européen, pas à moitié », affirme M. Bérégovoy, expliquant qu'il a voulu, parallèlement, *« faire un signe au marché »* en relevant de 150 000 à 250 000 francs le seuil au-delà duquel les entreprises françaises sont tenues de passer par une domiciliation bancaire pour leurs opérations d'import-export. Ce plafond avait déjà été relevé en décembre dernier, et M. Bérégovoy se borne ainsi à tenir un début de promesse faite le 14 juin 1984 par M. Delors, à Vittel, devant le Centre des jeunes dirigeants, lorsqu'il avait annoncé *« dans les semaines à venir un geste en matière de couverture des changes à terme »*.

On n'en est pas encore là, et les professionnels du négoce, telle la Fédération nationale des syndicats de sociétés de commerce extérieur, ont beau jeu, tout en se félicitant de cette première mesure, de réclamer une libéralisation plus hardie pour des entreprises françaises qui sont pratiquement les seules de la zone OCDE à ne pas pouvoir – en raison du contrôle des changes – se couvrir à terme en devises pour les importations de l'étranger. Au moment où le dollar frôle les 9 F sur les marchés des changes, cette préoccupation revêt toute son acuité, et le ministre de l'économie et des finances assure qu'il est bien conscient du problème. *« Pragmatique et réaliste »*, ainsi qu'il se définit lui-même, il s'est borné, pour l'instant, à *« cet acte de confiance dans les PME, qui peuvent et doivent nous aider à gagner la bataille de l'exportation »*.

L'opération *« n'est d'ailleurs pas terminée »*, ajoute-t-il, précisant qu'il souhaite aller plus loin, *« mais progressivement et si les conditions le permettent »*.

Si ses préoccupations semblent bien calquées sur celles de son prédécesseur, ainsi q'il l'avait promis lors de la passation de pouvoirs (*« je placerai mes pas dans les empreintes que tu as laissées »*), M. Bérégovoy, qui vient d'offrir son premier gage de *« modernité »*, semble adopter un ton plus offensif. Après tout, *« la politique économique, ce n'est pas seulement de la technique, c'est aussi de l'intuition et de la psychologie »*, rappelle-t-il, ajoutant : *« J'aime qu'on se frotte à l'étranger. »*

SERGE MARTI.

Le nouveau dispositif

Présentées comme le signe *« d'une confiance dans la tenue de notre monnaie et d'une volonté d'assouplissement et de simplification »* assorties d'*« un souci de prudence et de progressivité »*, les mesures annoncées par le ministère de l'économie, des finances et du budget, avec effet du 1er août 1984, comportent un double dispositif :

● *Pour les entreprises* : la procédure de domiciliation bancaire obligatoire pour le règlement des importations et des exportations de marchandises ne sera plus applicable qu'à partir d'un montant de 250 000 F (contre 150 000 F précédemment). De ce fait, le nombre des opérations de cette nature effectuées par les firmes françaises et soumises à domiciliation devrait être ramené de 10 % à 5 % pour les importations et de 7 % à 4 % pour les exportations.

● *Pour les particuliers* : l'interdiction d'utiliser les cartes de crédit à l'étranger est abrogée, *« le contrôle étant exercé au niveau des organismes émetteurs »*. Cette disposition, précise le ministère, a trois avantages : elle lèvera une restriction contraire aux principes des Communautés européennes et récemment condamnée par la Cour de justice ; elle allégera les contraintes matérielles imposées aux particuliers voyageant à l'étranger et qui étaient, parfois, tentés d'acheter, par précaution, un surcroît de devises ; enfin, elle simplifiera les procédures alourdies par le grand nombre des demandes d'autorisations particulières.

Deux ans de délai pour l'instauration définitive de la carte bancaire unique

Annoncé depuis vingt-quatre heures (*le Monde* du 31 juillet), le mariage conclu entre la Carte bleue (délivrée depuis une quinzaine d'années par le groupement du même nom, comprenant plus de deux cent dix banques inscrites, mais également les caisses d'épargne, les chèques postaux et les banques populaires) et la Carte verte (commercialisée par le Crédit agricole et le Crédit mutuel) a officiellement été célébré le mardi 31 juillet. Venus expliquer, en personne, les mérites de la future carte bancaire unique, les présidents des principales institutions bancaires et financières françaises ont présenté les conditions commerciales, juridiques et techniques qui doivent permettre d'aboutir à la création d'un système national interbancaire de paiement par cartes au sein d'un organisme *ad hoc* : le Groupement des cartes bancaires (CB).

Celui-ci a pour effet d'offrir à près de onze millions de porteurs de carte (bleue ou verte jusqu'à présent) et à trois cent mille commerçants, dont quarante mille sont d'ores et déjà équipés en terminaux de paiement (au rythme de huit cents à mille installations par mois respectivement pour l'un et l'autre réseau) un meilleur service. Il s'agit notamment d'élargir les possibilités d'utilisation de ces cartes tout en permettant aux commerçants de disposer, à l'avenir, de procédures et de matériels normalisés et compatibles.

Ces derniers pourront accepter toutes les cartes portant le logo « CB », ainsi que les cartes étrangères de marque Visa ou Eurocard-Mastercard, en n'utilisant qu'un seul instrument de facturation (« fer à repasser » ou terminal point de vente). Le taux des remises versées à l'agence bancaire de leur choix pourra fluctuer dans une fourchette permettant aux membres du nouveau groupement de faire jouer entre eux une concurrence limitée, il est vrai.

De leur côté, les particuliers qui vont procéder progressivement dès la fin de l'année à l'échange de leurs cartes actuelles contre de nouvelles (le changement de cartes devant être achevé le 31 décembre 1985) pourront également s'adresser à l'établissement de leur choix pour obtenir soit une carte de retrait interbancaire autorisant les dépannages en espèces dans plus de sept mille distributeurs automatiques de billets (à hauteur de 1 800 francs par semaine dans la plupart de ces distributeurs, soit une carte de paiement nationale offrant, en plus, le règlement chez lez trois cent mille commerçants, voire l'utilisation à l'étranger, puisque celle-ci vient d'être rétablie pour les cartes à usage personnel.

A cet effet, le nouveau groupement CB sera constitué à la rentrée, mais un délai de deux ans semble nécessaire pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés, à savoir renforcer la sécurité des porteurs et des commerçants, rationaliser et abaisser le coût des investissements et, surtout, *« assurer la cohésion de la communauté bancaire et financière française vis-à-vis des réseaux de paiement internationaux »*.

Cette volonté de se serrer les coudes pour passer à la seconde étape de ce moyen de paiement – la carte à mémoire – a naturellement reçu l'assentiment des pouvoirs publics, et, Rue de Rivoli, on se félicite de cette union en souhaitant une *« accélération du processus »*. Celui-ci permettrait à la France de conserver, dans ce domaine, l'avance technique que lui donne encore la fameuse « puce » appelée à remplacer la piste magnétique, et dans laquelle l'industrie électronique française place beaucoup d'espoirs à l'exportation.

S. M.

SOCIAL

LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

La FEN revendique une augmentation de 2 % au 1er septembre

L'augmentation des traitements des fonctionnaires a été au centre des entretiens qu'a eus M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, avec FO et la FEN le 31 juillet. M. André Giauque, secrétaire général de l'Union interfédérale des fonctionnaires FO, a déclaré, à l'issue de cet entretien, que M. Le Garrec *« n'a pris aucun engagement ni fixé de rendez-vous »* en ce qui concerne les négociations salariales. *« Il envisagera vraisemblablement une concertation plus élargie après avoir reçu séparément chacune des sept organisations syndicales »*, a ajouté M. Giauque, pour qui *« le problème du pouvoir d'achat des fonctionnaires ne peut rester ce qu'il est, avec un retard estimé à près de 4 % actuellement, sans risquer de créer un climat de tension à l'automne »*.

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a indiqué qu'il avait demandé à M. Le Garrec une augmentation de 2 % des traitements des fonctionnaires dès le 1er septembre. Pour M. Pommatau, le gouvernement *« marquerait ainsi sa volonté de relancer la négociation salariale »*, toujours dans l'impasse. A défaut d'un tel *« geste d'apaisement »*, a ajouté M. Pommatau, le dossier salarial risquerait de devenir *« explosif à l'automne »*. Depuis le début de 1984, les traitements des fonctionnaires ont été relevés de 1 % au 1er avril, alors que pour le premier semestre 1984 le glissement des prix est de 3,7 %. Pour l'ensemble de l'année, l'INSEE prévoit désormais 6,7 %.

Décélération accentuée des dépenses d'assurance-maladie

La décélération des dépenses d'assurance-maladie, déjà marquée au cours du printemps, paraît s'accentuer : à la fin de juin, le taux de croissance sur un an, selon les résultats publiés par la Caisse nationale d'assurance-maladie, s'élevait à 9,5 % contre 10,1 % fin mai et 10,3 % fin avril. Ce ralentissement concerne particulièrement les remboursements d'honoraires privés, médicaux et dentaires, qui ont augmenté de 12 %, contre 14,3 % fin mai et 16,4 % fin avril. Le nombre de visites de médecins au domicile des malades a diminué de 5,8 % (5,1 % fin mai, 4,3 % fin avril). L'évolution est presque comparable pour les prescriptions qui ont augmenté de 10,8 % (contre 11,8 % fin mai et 12,4 % fin avril), en particulier les remboursements d'auxiliaires médicaux.

Quant à l'évolution des versements aux hôpitaux – qui représentent la moitié des dépenses d'assurance-maladie – elle a été presque identique à celle du mois précédent, avec une hausse de 7,5 % contre 7,4 % fin mai. Dans les établissements publics, l'augmentation a été de 7,1 % (9,2 % si on y ajoute les acomptes exceptionnels versés par la Sécurité sociale) ; dans le secteur privé, le nombre de journées d'hospitalisation a diminué de 3 %.

LES SYNDICATS CHEZ M. FABIUS

M. Marchelli : il y a un changement de tonalité qui nous semble intéressant

Poursuivant ses entretiens avec les partenaires sociaux, M. Laurent Fabius a reçu le 31 juillet, pendant plus d'une heure trente, M. Paul Marchelli. A l'issue de cet entretien, le président de la CGC ne cachait pas sa satisfaction : *« Nous venons de rencontrer un premier ministre de type nouveau. Je fais référence à ceux qui l'ont précédé. Je veux parler aussi bien de M. Barre que de M. Mauroy. (...) Les dures leçons, notamment depuis 1981, obligent les pouvoirs publics à une réflexion approfondie, à un changement dans le changement. Il y a un changement de tonalité et de contenu même du discours qui nous semblent intéressants. Il y a aussi, semble-t-il, une meilleure compréhension des problèmes du salarié et en particulier de la nécessité de permettre à l'encadrement de jouer pleinement son rôle. »*

M. Marchelli a cependant ajouté que son organisation *« commençait à être vaccinée contre les paroles »* et jugerait *« le gouvernement sur ses actes. La balle est dans le camp du gouvernement. A M. Fabius de nous permettre peu à peu de faire connaître notre confiance. (...) Nous restons l'arme au pied. Nous sommes prêts soit à aider le gouvernement soit à le combattre »*. Pour le président de la CGC, son organisation demeurera *« prudente jusqu'à ce que l'on répare les méfaits commis à l'encontre de la CGC, notamment en redonnant sa vraie représentativité au Conseil économique et social et au Conseil national du crédit »*. La CGC organisera le 15 octobre une manifestation lors de son quarantième anniversaire pour exprimer sa *« vision en matière économique et sociale »*.

ÉTRANGER

Au Japon

FORT EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE EN JUIN

Le ministre des finances japonais a annoncé, mardi 31 juillet, un excédent commercial de 4,85 milliards de dollars pour le mois de juin, contre 2,94 milliards en mai, et 2,82 milliards en juin 1983. Les exportations se sont élevées à 14,65 milliards de dollars en juin, contre 14,09 milliards le mois précédent, et les importations ont été ramenées à 9,80 milliards de dollars contre 14,14 milliards en mai.

La balance des paiements enregistre un déficit de 2,25 milliards de dollars en juin, contre 1,22 milliards le mois précédent. Cela tient principalement à un déficit record de 6,2 milliards de la balance des capitaux à long terme.

AGRICULTURE

Etats-Unis : le New Deal agricole

II. – *Tout le monde flotte*

Dans un précédent article (*le Monde* du 1er août), Jacques Grall a décrit les inquiétudes qui agitent actuellement le monde agricole américain.

De notre envoyé spécial
JACQUES GRALL

Washington. – La crise touche l'ensemble des fermes américaines. La loi qui régit la politique agricole arrive à son terme. Il faut en adopter une autre. La précédente était fort coûteuse, et l'administration républicaine – *Reagan ayant été élu sur* un programme de réduction des dépenses publiques – s'est efforcée de réduire les prix de soutien des principales céréales et du lait. Du moins dans les premières années, en 1981 et 1982. Puis, en 1983, elle opère un virage à 180 degrés : avec un coûteux programme de gel des terres et de subventions aux agriculteurs. L'objectif : faire baisser les stocks et remonter les cours déprimés par le manque d'appétit manifesté sur les marchés solvables.

Le financement de la politique agricole américaine coûtait de 3 à 4 milliards de dollars, il y a quelques années. Le budget s'est gonflé pour atteindre 19 milliards en 1983. Dans les années à venir, les plus optimistes n'espèrent pas dépenser moins de 12 à 13 milliards de dollars par an.

Aussi élaborés qu'ils soient, les mécanismes actuels de prêts et de garantie de prix n'empêchent pas la disparition «des canards boiteux» de l'agriculture. Les Etats sont plus ou moins touchés selon leur dégré de monoculture : les régions céréalières du Middle-West sont beaucoup plus concernées par la crise que la Californie, premier Etat agricole par le revenu, et dont les productions sont très diversifiées (1).

Faut-il se plaindre ou se réjouir d'une nouvelle diminution du nombre des exploitations ? Posée à plusieurs reprises, la question paraît sans objet dans la mentalité américaine. Il est naturel que les fermes non rentables disparaissent. *« On ne va pas s'en réjouir dans un discours électoral*, dit une journaliste, *mais les économistes pensent que la concentration est une bonne chose. »* Quant aux agriculteurs qui laissent la place à d'autres, il ne semble pas qu'ils aient des problèmes de reclassement : *« Un paysan, il sait tout faire, il peut aller travailler à l'usine, devenir chauffeur de camion. »* En outre, confirmera M. Robert H. Lounsberry, secrétaire à l'agriculture de l'Iowa, depuis 1973, *« il y a de nombreux jeunes candidats à la reprise des fermes, l'avenir de la production est assuré »* (2).

Certains pensent même que les facilités accordées par le gouvernement aux fermiers les ont maintenus artificiellement en activité et que leur situation financière est aujourd'hui plus difficile. Les aides elles-mêmes accentuent la concentration : le quart des exploitations fournit 88 % du produit agricole brut, reçoit 80 % des aides et perçoit la quasi-totalité du revenu net. Le système actuel est obligatoirement dispendieux : les prix doivent être attractifs, car le programme de limitation de la production est volontaire. En outre, il n'y a pas de dégressivité selon les volumes produits. Mais le plus rageant pour les Etats-Unis, c'est que le soutien des prix handicape les exportations, alors même que la puissance du dollar a largement contribué à rendre certains marchés insolvables.

Fusée à quatre étages

Pris dans cette tourmente de contradictions, le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, a, au printemps dernier, présenté un programme en quatre points : accès au marché mondial, réduction des subventions aux exportations dans la CEE, réduction du niveau de soutien des prix, relance des aides aux pays sous-développés pour accroître le marché. En fait, seuls les premier et quatrième points de ce programme sont aujourd'hui applicables, car l'objectif de relance des exportations fait l'unanimité.

Le dispositif d'aides est une fusée à quatre étages.

Premier étage : l'aide alimentaire. Le budget s'élevait à 1,5 milliard de dollars en 1983. Il a été augmenté de 150 millions en 1984 et devrait l'être d'au moins autant en 1985. Habituellement, les prêts à long terme et à bas taux d'intérêt représentent 60 % et les dons 40 %. En 1984, les deux sources d'aides étaient à égalité, du fait de l'effort réalisé en Afrique, à cause de la sécheresse.

Deuxième étage : le programme commercial de garantie de prêts. C'est l'aide à court terme, d'un montant annuel de 4,5 milliards de dollars (en 1983, 1984 et 1985).

Troisième étage : les programmes additionnels. Mélanges de crédits et de dons, ils sont utilisés au coup par coup. *« Notre critère de choix*, explique un fonctionnaire, *c'est la concurrence avec un autre exportateur, quand les ventes sont subventionnées. »* la concurrence s'exerce, on s'en serait douté, avec la CEE, sur le bassin méditerranéen et l'Afrique encore. C'est ce troisième étage-là qui a permis aux Etats-Unis de prendre des marchés à l'Europe en Tunisie et en Egypte (3). Le Congrès, qui n'exerce pas de contrôle sur ces transactions, a fixé à 175 millions de dollars en 1983 l'enveloppe de ces programmes. *« Ce sera plus en 1985 »*, nous a-t-on assuré.

Le quatrième étage est encore à l'étude. Il s'agit de combler un vide entre les prêts à long terme et ceux à court terme. *« Certains pays n'ont plus besoin d'aide alimentaire, mais ne sont pas capables encore d'importer totalement. En fait, ces pays ne sont pas légalement éligibles au Fonds d'aide alimentaire, car le revenu par tête dépasse la norme que nous avons fixée de 795 dollars. Avec l'aggravation de la situation mondiale, ce plafond est trop bas. »* Le principe du programme à moyen terme a été adopté par le Congrès, mais il n'y a pas encore de budget. *« Mais*, précise-t-on à Washington, *ce programme sera utilisé si les négociations sur la réduction des aides dans les pays concurrents n'aboutissent pas. Déjà certains fonds pourraient être débloqués. »*

Planification féroce

Les démocrates aussi cherchent à résoudre la quadrature du cercle agricole. Le sénateur Mondale est favorable, élu du Minnesota qu'il est, au soutien du revenu pour les paysans, accompagné d'une réduction de la production, mais il ne peut encore s'engager avec précision sur ce point. Le très francophile président de la commission agricole à la Chambre des représentants, M. De la Garza, élu du Texas, refuse d'envisager des restrictions aux importations en provenance de la CEE, car la balance commerciale est favorable aux Etats-Unis (4). Le sénateur Gary Hart, *quand il était* candidat à la candidature, s'était avancé à parler de quotas : les prix seraient soutenus pour un certain volume de production. *« Cette idée n'a aucune chance de passer aux Etats-Unis »*, nous a-t-on plusieurs fois assuré. Pourtant, Richard Krumme, rédacteur en chef du magazine agricole national *Successful Farming* est moins formel : *« Ce ne sera pas forcément ce projet-là, mais un type de limitation en volume des prix de support pourrait être adopté. »*

Lors de la préparation de la « plate-forme » démocrate, il était aussi fait remarquer que les Etats-Unis avaient une politique d'exportation... des excédents de produits bruts, et non pas transformés. Et l'on écrivait encore que les moyens de l'Exim bank devraient être augmentés *« en attendant la fin de la surévaluation du dollar »*.

Une idée nouvelle enfin se fait jour. Traditionnellement, les Etats-Unis ont été contre les accords internationaux par produits. Certains démocrates y verraient pourtant, maintenant que l'Amérique connaît des difficultés à l'exportation, un avantage de sécurité nationale. Cette idée d'arrangements internationaux serait partagée par les républicains à la condition qu'ils n'impliquent pas un partage des marchés et qu'ils n'aboutissent pas non plus à une contraction de la demande par un relèvement des prix.

En fait, tout le monde flotte, et chacun des deux camps aimerait contraindre l'autre à dévoiler ses batteries avant novembre, ce qu'on se gardera de faire, laissant au prochain Congrès le soin de décider. En attendant, le secrétaire à l'agriculture, M. Block, multiplie les consultations, et les parlementaires, les auditions. Comment diminuer les coûts de soutien sans trop nuire aux agriculteurs? Fin juin, la commission économique du Congrès américain estimait que les programmes fédéraux d'adaptation de l'offre à la demande devaient être abandonnés et remplacés par des actions de soutien aux agriculteurs plus individualisées. Le rapport précisait qu'une réduction de grande ampleur de l'intervention fédérale, sous sa forme présente, pourrait forcer neuf cent mille familles à quitter leur exploitation. Comment aussi harmoniser, d'un Etat à l'autre, les réductions de production? *« Imaginons*, explique M. Lounsberry, *que la législation agricole conduise à faire baisser la production de maïs dans l'Iowa et celle du coton dans le Texas; si ceux du Texas se mettent à faire du maïs... Cela demanderait une planification féroce. Impossible, car les députés et sénateurs représentent les gens de leur Etat. »* Quant au président de la commission agricole de la Chambre, la seule chose dont il est sûr, c'est qu'il aura *« plus de cheveux blancs »* quand la *« farm bill 1985 »* sera adoptée.

Un rien désabusé, il constate : *« Nous n'avons pas de politique agricole à long terme, ni de stabilité à court terme. La précédente loi, celle de 1981, a été changée trois ou quatre fois. »*

La conclusion sera-t-elle celle de Richard Krumme, qui pense qu'on essaiera de réduire les coûts mais que la nouvelle loi ressemblera beaucoup à la précédente *« parce que c'est facile à faire et qu'on ne sait pas quoi faire »* ?

On le sait d'autant moins que tant à Washington que dans les Etats agricoles on est persuadé de la poursuite des tendances. A la bourse des matières premières de Saint-Louis (Missouri), les spécialistes pensent que la déprime du marché va durer encore trois ou quatre ans. *« Les meilleurs agriculteurs tiendront le coup... »*. Au département de l'agriculture, on reconnaît qu'il n'y a pas beaucoup de mécanisme pour résoudre la crise mondiale et que la baisse de solvabilité du tiers-monde, la surproduction et la montée du protectionnisme vont durer longtemps. *« Les tensions vont continuer »*, remarque amèrement un fonctionnaire. Robert Lounsberry constate, lui, que *« dans certains Etats la reprise industrielle précède largement la reprise agricole. Par exemple en Louisiane et dans l'Ouest »*. Le chômage baisse aux Etats-Unis. Un débouché pour les ex-agriculteurs ?

FIN

(1) Dans l'Iowa, premier Etat agricole pour la production de maïs et de porc, second pour le soja, 11 % des producteurs ont de gros problèmes financiers, 30 % «tournent bien», le reste survit, selon le secrétaire à l'agriculture de l'Etat. Le prix moyen des terres a diminué aux Etats-Unis de 0,54 % en 1983. En 1984, on notait une hausse dans vingt-quatre Etats, une baisse dans seize Etats et un maintien dans huit Etats. Au premier trimestre 1984, les prix à la ferme avaient augmenté de 8,9 % au Texas et de 8 % en Pennsylvanie ; ils avaient diminué de 11,6 % dans le Nebraska et de 10,7 % dans l'Iowa (*par rapport au premier trimestre* 1983).

(2) Dans l'Iowa, la moyenne d'âge des fermiers a baissé de cinquante-trois ans à quarante-neuf ans.

(3) A l'Egypte, les Etats-Unis ont vendu en janvier 1983 1 million de tonnes de farine à 136 dollars la tonne, soit le tiers du prix mondial, et en juillet de la même année 18 000 tonnes de beurre et 10 000 tonnes de fromage.

(4) En 1981, le déficit de la CEE dans ses échanges agricoles avec les Etats-Unis a été de 44 milliards de francs. La Communauté absorbe 20 % des exportations agricoles des Etats-Unis. Elle est son premeir client devant le Japon et les pays de l'Est.

ÉNERGIE

Les tensions sur le marché pétrolier

« NOUS SOMMES SUR LE FIL DU RASOIR » DÉCLARE LE PDG DE LA GULF

L'indiscipline observée au sein des pays de l'OPEP et la chute des cours du pétrole brut et des produits sur le marché libre ont créé une atmosphère de crise sur les marchés mondiaux du pétrole, a déclaré mardi 31 juillet, M. James E. Lee, PDG de la compagnie Gulf Corp, rapporte le *Wall Street Journal*. *« Je pense que nous sommes sur le fil du rasoir »*, a-t-il ajouté, précisant que, si la multiplication des rabais offerts par les producteurs se poursuivait, les grandes compagnies, contraintes jusqu'ici d'enlever le brut prévu dans le cadre des contrats aux prix officiels (supérieurs de 10 % aux prix du *marché* libre), pourraient être forcées de ne plus respecter ces contrats, provoquant des pressions encore plus importantes sur les producteurs pour abaisser leurs prix.

Suivant la baisse des prix observée sur le marché libre, trois nouvelles compagnies américaines ont réduit le 31 juillet leurs prix postés, c'est-à-dire le prix auquel elles se proposent d'acheter le brut produit aux Etats-Unis. Il s'agit de Texaco Inc., Ashland Oil et Quaker State Oil Refining Corp. Au total, jusqu'ici huit compagnies ont ainsi décidé de réajuster leurs tarifs d'achat pour tenir compte de l'évolution des cours mondiaux. Ce mouvement, guetté avec attention par tous les opérateurs, devrait, s'il se généralise, aggraver les pressions pesant sur la Grande-Bretagne pour abaisser ses prix officiels, ainsi que sur le Nigéria, qui éprouve de plus en plus de difficultés à écouler son brut (*le Monde* du 1er août).

FINANCES

ANCIEN PRESIDENT DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

M. Yves Le Portz succède à M. Bernard Tricot à la présidence de la COB

M. Yves Le Portz, inspecteur général des finances, ancien président de la Banque européenne d'investissement, a été nommé mercredi 1er août, en conseil des ministres, président de la Commission des opérations de bourse (COB), en remplacement de M. Bernard Tricot, dont le mandat s'achevait à la même date. Ce dernier, qui ne sollicitait pas de nouveau mandat, avait fait l'objet de la seule mesure individuelle prise la semaine précédente en conseil des ministres, visant à le réintégrer *« dans son rang et à son grade »* dans son corps d'origine : le Conseil d'État.

Les «gendarmes» de la tour Mirabeau

Deux ou trois noms – dont celui de M. Daniel Deguen, l'ancien président du Crédit commercial de France, – avaient circulé lorsqu'il s'était agi de pourvoir au remplacement de M. Bernard Tricot à la présidence de la COB. Mais c'est finalement M. Yves Le Portz qui a été choisi, ses trois ans passés en captivité lui permettant d'échapper à la limite d'âge de soixante-cinq ans récemment *instaurée pour les hauts* fonctionnaires (M. Le Portz va avoir soixante-quatre ans).

L'ancien président de la Banque européenne d'investissement devient ainsi le cinquième « grand patron » (après, successivement, MM. Pierre Chatenet, André Postel-Vinay, Jean Donnedieu de Vabre et Bernard Tricot) de cet organisme, qui, sans aller jusqu'à égaler la prestigieuse commission boursière américaine créée au temps du New Deal du président Roosevelt, la SEC (Securities and Exchange Commission), a la prétention de faire trembler plus d'une société négligente sur les devoirs d'information de ses actionnaires, voire d'*« initiés »*, à l'esprit mercantile un peu trop développé, comme on a pu le voir récemment à propos d'une spéculation concernant l'action Thomson-CSF, ou encore de spécialistes du *marché* obligataire déférés au parquet à la suite de graves irrégularités.

Chargée de surveiller les marchés financiers et les sociétés faisant appel public à l'épargne, la COB, dont le siège se trouve actuellement à la tour Mirabeau, sur les bords de Seine, a été mise en place en 1967 sous la présidence du général de Gaulle (M. Tricot était alors secrétaire général de l'Élysée), à l'initiative de M. Michel Debré. Depuis, la Commission, qui dispose d'un personnel réduit (quatre-vingt-dix personnes actuellement) et d'un budget étriqué (27 millions de francs en 1983), s'est attachée, en liaison étroite avec la Chambre syndicale des agents de change et les autorités de tutelle, non seulement à exercer la mission de surveillance qui lui était confiée par les textes, mais également à élaborer un certain nombre de mesures destinées à redonner un peu de tonus à ce marché des actions françaises, qui n'en finit pas de rétrograder – en termes de volume et de capitalisation boursière – sur l'échiquier mondial.

C'est ainsi que sous le mandat du président Tricot ont vu le jour les nouveaux produits financiers créés dans le cadre de la *« loi Delors »*, le second marché ouvert de préférence aux PME, et, depuis l'année dernière, la possibilité de contrôler les produits divers de placement (diamant, containers, forêts...), encore appelés « placements miracle ». Durant ces quatre années, la Commission des opérations de bourse s'est également occupée de plusieurs grands dossiers (notamment la mainmise de Matra sur Hachette et la bataille boursière déclenchée entre Sodexho et Novotel pour le contrôle de Jacques Borel International. Mais c'est sans doute à propos de la nationalisation des établissements de crédit et des grands groupes industriels, en 1981 et en 1982, que les *« gendarmes » de la tour Mirabeau* ont joué un rôle d'intermédiaire efficace entre un gouvernement enclin à faire le tri entre gros et petits actionnaires, voire entre Français et étrangers, et des porteurs d'actions inquiets pour leurs indemnités, lesquelles devaient finalement dépasser toutes leurs espérances.

Considéré comme un *« bourreau de travail »*, *« y compris pour ses collaborateurs »*, homme secret, un tantinet autocrate, M. Tricot exerçait une surveillance scrupuleuse sur toutes les affaires, parfois sur celles qui étaient du ressort de son secrétaire général, M. Jean-Luc Lépine. Celui-ci a quitté son poste en juin dernier pour rejoindre le groupe Worms (il vient de prendre la présidence de la société Gérance parisienne privée, un établissement financier dépendant de la société MM. Worms et Cie).

Son successeur, M. Gérard de la Martinière, tout droit venu du service des études et de la coordination de la comptabilité publique, va former avec M. Le Portz un nouveau *« ticket »*, selon l'expression électorale américaine, pour poursuivre l'œuvre entreprise par leurs prédécesseurs, et – qui sait – contribuer à ce que Paris devienne une véritable place financière.

SERGE MARTI.

[Né le 30 août 1920, M. Yves Le Portz est entré à l'inspection générale des finances en 1943. Directeur adjoint du cabinet d'Henri Queuille (ministre des finances) en 1948, il a exercé par la *suite diverses fonctions dans d'autres* cabinets ministériels avant d'être nommé, en 1958, directeur général des finances de l'Algérie. Entré à la vice-présidence de la Banque européenne d'investissement en juillet 1962, il accédait en septembre 1970 à la présidence de cet organisme, une fonction qu'il devait abandonner en mai 1984.]

NOMINATIONS

Les nominations individuelles suivantes devaient être annoncées à l'issue du conseil des ministres du 1er août :

● **M. Michel Camdessus**, directeur du Trésor depuis 1982, serait nommé premier sous-gouverneur à la Banque de France, en remplacement de M. Alain Prate, qui a pris, récemment, la vice-présidence de la Banque européenne d'investissements.

● **M. Jacques Waitzenegger**, directeur général des services étrangers à la Banque de France, serait nommé second sous-gouverneur, en remplacement de M. Gabriel Lefort, qui a atteint la limite d'âge.

● ***M. Daniel Lebègue**, sous*-directeur du Trésor, serait nommé directeur de cet organisme, en remplacement de M. Michel Camdessus.

● **M. Yvon Ollivier**, préfet de la Haute-Loire depuis juillet 1983, serait nommé à la direction générale des impôts, en remplacement de M. Jean-Michel Bloch-Lainé, appelé, en juin dernier, à la présidence de la Banque Worms.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **US-Steel : un bénéfice de 140 millions de dollars au deuxième trimestre.** – US-Steel, premier producteur d'acier aux Etats-Unis, a réalisé un bénéfice d'exploitation de ses activités sidérurgiques de 84 millions de dollars au deuxième trimestre, au lieu d'une perte de 130 millions pour la même période de 1983. Sa filiale pétrolière Marathon Oil a réalisé un bénéfice de 347 millions de dollars avant impôts payés à l'étranger. Au total, le bénéfice net d'US-Steel atteint 140 millions de dollars au deuxième trimestre et 311 millions pour le premier semestre.

● **General Motors dans l'informatique.** – Le premier groupe mondial d'automobiles, General Motors, devrait prendre des participations minoritaires dans trois sociétés américaines spécialisées dans les systèmes de reconnaissance des formes, qui permettent aux robots d'assemblage d'effectuer seuls des opérations jusqu'ici manuelles (tri, contrôles de qualité, etc.). Les trois sociétés sont : Diffracto Ltd (Ontario), View Engineering Inc. (Californie) et Automatix Inc. (Massachussetts). Ford, second mondial de l'automobile, avait il y a un an pris une participation de 16,7 % dans la société Synthetic Vision Systems.

● **Les Etats-Unis vont renforcer la réglementation sur les importations de produits textiles.** – Sauf décision de justice, dès le mois de septembre prochain l'administration américaine devrait imposer aux importateurs d'articles textiles de nouvelles règles fondées sur la notion de « produits d'origine ». Très fréquemment en effet, ces articles sont faits de fils ou fibres fabriqués dans un pays et tissés dans un autre. Les pièces sont ensuite assemblées dans un troisième pays et les boutons proviennent d'un quatrième. Aucune estimation n'a été faite du volume des marchandises touchées par cette mesure. Mais, dans les milieux officiels, on parle de dizaines, voire de centaines de millions de dollars. La décision de l'administration américaine a provoqué une levée de boucliers. L'avocat de la Fédération des articles textiles de l'Association américaine des exportateurs et importateurs a indiqué qu'il allait intenter une action en justice.

MONNAIES

NOUVEAU RECORD POUR LA DEVISE AMÉRICAINE : 8,95 F

Interrompue vingt-quatre heures, la hausse du dollar a repris, ce mercredi matin 1er août, sur toutes les grandes places financières internationales dans des marchés assez actifs. A Paris, un nouveau record est tombé avec un cours de 8,95 F (contre 8,8895 F la veille). A Francfort, le dollar a dépassé le niveau de 2,90 DM, atteint en février 1973 quand le président Nixon avait aboli les taux de change fixes. Il a valu 2,9175 DM (contre 2,8964 DM). A Zurich, enfin, le billet vert s'est échangé à 2,4725 FS (contre 2,4620 FS). De l'avis de cambistes, cette nouvelle flambée est due à une pénurie de dollars mais également à des rachats de vendeurs à découvert. Les professionnels s'attendent à une intervention de la Bundesbank, mais, assurent-ils, la Banque centrale allemande *« n'a aucune chance de bloquer le mouvement »*.

Conséquence de la hausse du dollar : l'or a baissé et se traitait à Londres aux alentours de 337 dollars l'once (contre 342,35 dollars mardi en fin d'après-midi).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,9460	8,9480	– 20	+ 0	– 30	– 5	– 160	– 40
$ can.	6,8789	6,8826	+ 16	+ 42	+ 25	+ 60	– 149	– 31
Yen (100)	3,6373	3,6388	+ 169	+ 181	+ 322	+ 337	+ 999	+ 1058
DM	3,0658	3,0674	+ 158	+ 170	+ 302	+ 316	+ 847	+ 901
Florin	2,7130	2,7136	+ 121	+ 131	+ 237	+ 248	+ 684	+ 728
F.B. (100)	15,1730	15,1769	– 21	+ 52	+ 39	+ 133	+ 141	+ 500
F.S.	3,6182	3,6197	+ 205	+ 221	+ 401	+ 420	+ 1229	+ 1296
L (1 000)	4,9933	4,9947	– 147	– 122	– 280	– 246	– 977	– 872
£	11,6325	11,6387	– 106	– 54	– 155	– 87	– 226	– 115

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 3/8	11 7/8	11 5/16	11 13/16	11 1/2	11 15/16	12	12 1/2
DM	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 3/4	5 5/16	6	6	6 1/2
Florin	5 5/8	6 1/4	6	6 1/2	6 1/8	6 5/8	6 9/16	7 1/8
F.B. (100)	11	11 1/8	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12
F.S.	2 1/2	3 3/8	4 1/2	5	4 9/16	5	4 7/8	5 3/8
L (1 000)	13 7/8	14 7/8	14 1/4	14 3/4	14 1/2	15	15 3/4	16 1/8
£	11 3/4	12 1/4	12	12 9/16	12 1/8	12 15/16	12	12 5/8
F. franç.	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/2	12	12 1/2	13

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 juillet

Nouveau repli

En baisse de près de 1 % dès l'ouverture, le marché parisien perdait encore 0,8 % lors des dernières transactions, ramenant à 0,5 % l'avance des actions françaises depuis la dernière liquidation et à 102 l'indice calculé par rapport à la fin de l'année dernière.

Comme la veille lorsque la cote a finalement régressé de 0,66 % (les transactions représentant alors 139 millions de francs seulement sur les actions françaises cotées au marché RM, dont 13 millions de francs pour le seul titre Esso) le marché a subi le poids des ventes motivées, en partie, par les échéances mensuelles. Les mêmes raison qui ont contribué à faire grimper le loyer de l'argent à 11 7/16 % lundi puis 12 % le lendemain.

La baisse de Wall Street lundi soir et la relative stabilité du dollar ont atténué l'attrait des valeurs transatlantiques et, du côté des actions françaises, le ton était partagé avec une prédominance des baisses dont certaines importantes : Signaux (moins 7 %), Fives Lille et Roussel Uclaf (moins 5 %), Raffinage, Maisons Phénix, Viniprix, Dumez et Peugeot (moins 3 % à moins 4 %). A l'exception de Ciments français (plus 6 %), les hausses sont restées modérées. Citons cependant Seb, Bouygues, CGIP, CFDE, Screg, Imétal, Moteurs Leroy-Somer avec des gains de 2 % à 3 %. Outre l'accalmie notée sur le marché des changes où le dollar est revenu de 8,8910 F à 8,8895 F en séance officielle d'un jour sur l'autre, le fait marquant aura été la nouvelle – et légère – remontée de l'or sur la scène internationale.

A Londres le métal fin s'est inscrit à 341,60 dollars l'once au premier fixing (contre 339,15 dollars la veille). Sur notre marché, le lingot a mis 300 F à son actif, à 97 300 F tandis que le napoléon cédait 1 F, à 605 F.

A l'instar du billet vert, le dollar-titre est pratiquement inchangé, à 9,67/71 F.

NEW-YORK

Modeste reprise

Malgré l'apparition de nouvelles ventes bénéficiaires, Wall Street a réussi, mardi, à se redresser durant la seconde partie de la séance. Retombé un moment à 1 104,90, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 115,28, soit à 5,30 points au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été satisfaisant. Sur 1 965 valeurs traitées, 842 ont monté, 659 ont baissé et 464 n'ont pas varié.

Le marché a surtout réagi à l'annonce d'un net ralentissement de l'expansion. Des dernières statistiques publiées par le département du commerce, il ressort que le principal indicateur avancé de l'économie a baissé de 0,9 % en juin, après avoir monté de 0,4 % le mois précédent. La menace d'une surchauffe paraît donc s'éloigner et en même temps celle d'une hausse mécanique des taux d'intérêt. La plupart des experts s'accordent maintenant à penser qu'une détente a désormais des chances de s'instaurer sur le front monétaire. Les diverses déclarations faites à ce sujet ont calmé les appréhensions autour du «Big Board» et même favorisé un certain nombre d'initiatives.

L'augmentation de l'activité paraît en témoigner : 86,91 millions de titres ont changé de mains contre 72,3 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 juillet	Cours du 31 juillet
Alcoa	32 1/8	31 3/8
A.T.T.	17 3/4	17 3/4
Boeing	46 3/8	46 7/8
Chase Manhattan Bank	36 1/2	36
Du Pont de Nemours	45	44 1/4
Eastman Kodak	73 3/4	73 7/8
Exxon	39 1/4	38 3/8
Ford	38 5/8	39 3/8
General Electric	51 5/8	52 3/8
General Foods	56 3/8	56 1/2
General Motors	68 1/4	69 1/4
Goodyear	24 1/8	24
I.B.M.	108 3/8	110 5/8
I.T.T.	24	23 7/8
Mobil Oil	24 1/8	23 1/2
Pfizer	31 7/8	32 1/4
Schlumberger	39 1/2	39 5/8
Texaco	32	32 1/8
U.A.L. Inc.	37 1/8	37 3/4
Union Carbide	49 5/8	50 3/4
U.S. Steel	23	22 1/4
Westinghouse	21 7/8	22 1/8
Xerox Corp.	36 1/2	33 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PARIBAS. – Cette banque a annoncé le lancement d'une première tranche de 150 millions de dollars de titres à taux flottant à terme non déterminé, dans le cadre d'une émission globale de 200 millions. Ces titres, dont la cotation a été demandée à la Bourse de Luxembourg, ne comporteront pas de date d'échéance finale. Ils pourront être remboursés au pair, en tout ou partie, à l'initiative de la banque Paribas, à chacune des dates de paiement d'intérêt à partir de septembre 1987. Il est prévu que les intérêts soient payés trimestriellement, à terme échu, avec un taux annuel de 3,8 % au-dessus de la moyenne arithmétique des taux offerts et demandés à Londres pour des dépôts à trois mois libellés en eurodollars.

THOMSON. – Au terme de l'assemblée générale extraordinaire de la Société financière électrique de banque, la raison sociale de cet établissement a été transformée en société de banque Thomson. Placée au service du groupe Thomson dont elle gère la trésorerie en France et à l'étranger, la Société de banque Thomson dispose depuis le 30 juin dernier de 750 millions de francs de fonds propres.

MERLIN-GERIN. – Au titre du premier semestre 1984, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3,16 milliards de francs, en augmentation de 12 % sur la même période du précédent exercice, le chiffre d'affaires réalisé par la société mère représentant 2,50 milliards de francs, en augmentation de 4 % sur celui du premier semestre 1983.

BSN. – Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires consolidé des six premiers mois de 1984 a atteint 13,8 milliards de francs contre 12,3 milliards durant le même semestre de l'exercice précédent, soit une progression de 13,85 % d'une année sur l'autre, à structures et taux de change comparables. Des quatre principales divisions, boissons, produits secs, emballage et produits frais, cette dernière a enregistré la plus forte variation d'un semestre à l'autre (plus 22,44 %) mais il faut tenir compte de l'incidence de certaines sociétés situées en Amérique latine, dans des pays à forte inflation. En excluant ces sociétés, la variation est ramenée, à taux de change comparable, à 12,69 % pour cette branche produits frais et à 10,50 % pour l'ensemble du groupe.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	30 juillet	31 juillet
Valeurs françaises	106,3	105
Valeurs étrangères	90,4	90,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 juillet	31 juillet
Indice général	158,9	157,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er août 12 1/4%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 juillet	1er août
1 dollar (en yens)	245,45	246,80

BOURSE DE PARIS – Comptant – 31 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 31/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1716	1723	1724	+ 0 46	2490	Essilor	2478	2460	2460	[illegible]
3535	C.N.E. 3 %	3560	3566	3566	+ 0 16	690	Esso S.A.F.	576	577	577	[illegible]
1360	Electricité T.P.	1350	1350	1350	....	800	Eurafrance	806	801	801	[illegible]
1070	Renault T.P.	1056	1068	1068	+ 1 13	685	Euromarché	668	671	671	[illegible]
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
155	Gencor	146	141	141	– 3 42	1250	Siemens A.G.	1238	1244	1250	+ 0 96
265	Gén. Belgique	268	267	267	– 0 37	129	Sony	132	134 40	135	+ 2 27
498	Gén. Electr.	506	512	512	+ 1 18	177	T.D.K.	197 50	198 10	197	– 0 25
665	Gen. Motors	660	665	660	....	15	Toshiba Corp.	15 10	15 05	15 05	– 0 33
60	Goldfields	60 10	60	60	– 0 16	745	Unilever	751	750	750	– 0 13
40	Gd Metropolitain	38 30	37 75	37 75	– 1 43	325	Unit. Techn.	333	334 50	336	+ 0 90
165	Harmony	163 50	162 70	162 70	– 0 48	925	Vaal Reefs	925	927	927	+ 0 21
30	Hitachi	32 60	32 60	32 60	....	395	West Deep	392	388	387	– 1 27
535	Hoechst Akt.	553	553	551	– 0 36	375	West Hold.	372	370	370 50	– 0 40
69	Imp. Chemical	70 70	70	69 80	– 1 27	330	Xerox Corp.	342 50	340 20	330 50	– 3 50
88	Inco. Limited	89 50	92 80	92 80	+ 3 68	1 88	Zambia Corp.	2 18	2 06	2 10	– 3 66

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 891	8 889	8 600	9 020
ECU	6 868	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	305 890	293	313
Belgique (100 F)	15 185	15 182	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 690	271 480	261	281
Danemark (100 krd)	84 070	83 970	79	87
Norvège (100 k)	106 670	106 620	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 622	11 605	11 150	12 060
Grèce (100 drachmes)	7 796	7 794	6 600	8 800
Italie (1 000 lires)	4 990	4 996	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	360 920	360 660	351	372
Suède (100 krs)	105 900	105 810	101	108
Autriche (100 sch)	43 700	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 431	5 433	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 890	5 890	5	6 100
Canada ($ can 1)	6 765	6 761	6 520	6 850
Japon (100 yens)	3 614	3 622	3 460	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	97000	97700
Or fin (en lingot)	97000	97300
Pièce française (20 fr)	606	605
Pièce française (10 fr)	422	.....
Pièce suisse (20 fr)	575	571
Pièce latine (20 fr)	571	560
Souverain	712	712
Pièce de 20 dollars	4320	4205
Pièce de 10 dollars	2202 50	2202 50
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3750	3785
Pièce de 10 florins	594	596

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PROCHAINE ÉLECTION PARTIELLE DU PUY-DE-DOME

M. Giscard d'Estaing sur les traces de Poincaré...

Invité le 5 mars 1984 de « L'heure de vérité » à Antenne 2, M. Valéry Giscard d'Estaing avait affirmé, en réponse à la question d'un téléspectateur, qu'il serait candidat aux élections législatives dans le Puy-de-Dôme *« à leur échéance normale »*. Aujourd'hui, une précision semble devoir s'imposer. M. Giscard d'Estaing sera sans doute candidat en 1986, mais il ne fera alors que solliciter le renouvellement d'un mandat qu'il briguera, selon toute vraisemblance, dès le mois de septembre ou d'octobre de cette année.

La démission de M. Claude Wolff, député UDF de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, *prévisible depuis qu'il était* apparu en vingt-cinquième position sur la liste de Mme Veil aux élections européennes, n'a, en effet, pas d'autre objet que de permettre, à l'occasion d'une élection législative partielle, le retour à l'Assemblée nationale de l'ancien président de la République (*le Monde* du 25 juillet).

Cette démission de M. Wolff a été officiellement annoncée le mardi 31 juillet par le président de séance de l'Assemblée nationale. Elle doit être notifiée au gouvernement et entraînera, dans les trois mois, une élection législative partielle.

Dans ce délai, cette élection doit avoir lieu, au plus tard, le cinquième dimanche qui suit la publication du décret convoquant les électeurs, ce qui ne donne pas à M. Giscard d'Estaing la certitude de pouvoir assister, comme il paraît le souhaiter, au débat budgétaire d'octobre.

Ainsi, un peu plus de trois ans après avoir dû quitter la présidence de la République, M. Giscard d'Estaing sollicite-t-il, pour la deuxième fois, les suffrages des électeurs.

Sans doute estime-t-il, comme lors des élections cantonales de mars 1982, où il avait été élu conseiller général du nouveau canton de Chamalières, qu'il n'est pas inutile que la légitimité que confère le suffrage universel prenne le relais de celle que détient un ancien président de la République, élu par cette même voie du suffrage universel.

Sans doute aussi M. Giscard d'Estaing en a-t-il assez de *« planer dans la stratosphère »* – pour reprendre une de ses expressions, – surtout quand il constate que *« les libéraux, par manque de punch, risquent d'assister en spectateurs à la victoire de leurs idées »*. Or, remarquait-il récemment, à Royaumont, lors d'une réunion de son Conseil pour l'avenir de la France, *« qui peut mieux mettre en œuvre les idées libérales que ceux qui les ont conçues ? »* (*le Monde* du 22 mai).

Sans doute, enfin, M. Giscard d'Estaing – qui n'est pas hostile à l'idée d'une cohabitation entre un président de la République et une majorité parlementaire de sensibilité différente d'où serait issu le premier ministre, – se souvient-il de Raymond Poincaré, dont il évoque volontiers la *« carrière »*. Après avoir été président de la IIIe République, celui-ci avait été élu conseiller général, puis sénateur, avant d'être rappelé à la présidence du Conseil. Cette volonté de Raymond Poincaré de revenir devant les électeurs après avoir exercé la charge suprême a même été saluée par l'ancien chef de l'État comme un *« exemple de dignité républicaine »*.

Le retour de M. Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale va sans doute susciter quelques remous au sein du groupe UDF, que préside M. Jean-Claude Gaudin, comme en avait provoqué son entrée au bureau politique de l'UDF au début du mois d'avril 1982, ou, plus récemment, sa reprise en main des clubs Perspectives et réalités, dont M. Jean-François Deniau a abandonné la présidence avec une spontanéité toute relative.

Les relations de l'ancien chef de l'État avec les parlementaires de l'UDF n'ont jamais été excellentes. Au lendemain de la défaite de M. Giscard d'Estaing, le groupe de l'Assemblée nationale s'était livré à des remises en cause brutales de celui qui, devenu le *« battu du 10 mai »*, risquait, aux yeux de certains députés, de compromettre leur réélection en juin 1981. De tels propos laissent des traces. A cela s'ajoute le fait que M. Barre, depuis trois ans, a su s'attirer la sympathie de la plupart de ses collègues de l'Assemblée nationale, qui s'accomodaient assez bien du relatif éloignement de M. Giscard d'Estaing. Aujourd'hui ils se montrent prudents lorsqu'ils parlent du retour parmi eux de l'ancien président de la République : tout dépendra du comportement des uns et des autres, souligne tel ou tel député.

Ils pourraient aussi se souvenir qu'ils partageaient l'avis de ceux qui, proches de M. Giscard d'Estaing, lui avaient conseillé après le 10 mai 1981 de se tenir pendant deux ou trois ans à l'écart de la vie politique. Ce délai que l'ancien président de la République n'a jamais voulu vraiment respecter, choisissant quelquefois le *« silence »* mais jamais l'*« absence »*, est aujourd'hui écoulé. M. Giscard d'estaing s'apprête à retrouver une tribune, au terme d'une élection qui ne devrait pas présenter pour lui de difficultés, même si un candidat du Front national, M. Jean-Claude Waterlot, délégué en Auvergne, a décidé de se présenter dans cette deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, tout comme M. Jacques Cheminade, secrétaire général du Parti ouvrier européen (POE), dont la liste avait recueilli aux élections européennes du 17 juin dernier 0,08 % des suffrages exprimés.

Le seul paradoxe, aujourd'hui, est que M. Giscard d'Estaing a plutôt tendance à garder le silence au terme de ce délai de trois ans, n'intervenant à aucun moment pour commenter les événements importants de ces dernières semaines et ne participant pas même aux réunions « extraordinaires » du bureau politique de l'UDF, qui avait pourtant là à prendre des décisions importantes engageant peut-être plus sérieusement qu'il n'y paraît l'avenir de l'opposition. Il est vrai aussi que les parlementaires étaient alors en première ligne et que M. Giscard d'Estaing n'était pas encore du nombre.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Un cas de figure inédit

Aux termes de l'article 56 de la Constitution, M. Giscard d'Estaing, en tant qu'ancien président de la République, est membre de droit, *« à vie »*, du Conseil constitutionnel. Mais l'article 57 précise que *« les fonctions de membre du Conseil constitutionnel sont incompatibles avec celles de ministre ou de membre du Parlement »*. Quant à l'ordonnance nº 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel, elle dispose que *« les membres du Conseil constitutionnel nommés à des fonctions gouvernementales ou élus à l'une des deux assemblées du Parlement* (...) *sont remplacés dans leurs fonctions »*. Enfin, l'ordonnance nº 59-1292 du 13 novembre 1959 sur les obligations des membres du Conseil constitutionnel fixe : *« Tout membre du Conseil constitutionnel qui entend solliciter un mandat électif doit demander sa mise en congé pour la durée de la campagne électorale. La mise en congé est de droit. »*

Compte tenu du fait que les anciens présidents de la République font partie du Conseil constitutionnel *« en sus des neuf membres prévus »* (article 56 de la Constitution), il semble, encore que le cas de figure soit inédit *sous la Ve République, que* M. Giscard d'Estaing doive être mis en congé du Conseil pendant la durée de la campagne et d'exercice de son mandat (s'il est élu), mais sans qu'il soit remplacé, et avec la faculté de revenir siéger avec les neuf « sages » à l'expiration de son mandat de député (1), *si*, du moins, il ne devient pas *« membre du gouvernement* (...) *ou du Conseil économique et social »*, auquel cas l'incompatibilité s'applique de nouveau (ordonnance nº 58-1067).

(1) C'est l'hypothèse qu'envisageait M. Giscard d'Estaing lui-même, il y a deux ans (*le Monde* du 12 novembre 1982).

Sur le vif

Jouer du couvercle

Avez-vous remarqué comme le livre de cuisine représente un bastion de la langue française ? Autant de recettes, autant de termes riches, évocateurs, qui s'enracinent dans le passé et dans le terroir. J'ai le même plaisir à lire Madame de Saint-Ange qu'à entendre parler des Canadiens français. Tout est clair, la langue est belle, et chaque mot s'adresse à mes papilles, me fait saliver. Voilà une langue qui ne m'est pas étrangère.

Quel régal de commander au poissonnier deux dames de colin ou bien deux soles : *« Pouvez-vous lever les filets et réserver les parures »* ; au volailler : *« En découpant les poulets, réservez les foies. »*

Avez-vous déjà foncé un moule avec une abaisse (ce n'est pas un contrepet), jugé votre crème prête quand elle nappe la cuillère ?

Les sauces, les noms de sauce sont merveilleux. La sauce ravigote, on ne peut pas mourir avec ça ! La sauce gribiche, c'est gentil, un mélange de grisette et de bibiche. La sauce Robert – brrr... Souvenez-vous, dans la Belle au bois dormant, elle devait accompagner le petit Jour et sa sœur Aurore. La béchamel, pas bêcheuse, la sauce à tout faire ; on dit que les cuisiniers cachent leurs erreurs là-dessous. La soubise, une hollandaise, une béarnaise... tous les pays sont évoqués.

Chaque fois que je fais suer des légumes en cocotte, je repense à une histoire, il y a longtemps, à Chérence, chez une dame dont ce n'est pas critiquer la cuisine que de dire qu'elle est plus connue pour ses romans. La voisine ayant apporté des petits pois, un quotidien proposait justement une recette de jardinière. La dame lit la recette lentement, de sa voix inimitable où flotte un zeste d'accent parisien, conclut que c'est insensé, mais se décide enfin. Pas à pas, on suit la recette, soigneusement, docilement, et tout à coup un cri : *« Ils le font exprès pour que ça rate ! Faire mijoter et jouer du couvercle... Jouer du couvercle ! Pourquoi ? Comment ? Ils ne veulent pas le dire. »*

M. GAUTHIER-VILLARS
(L'Ile-d'Yeu).

● *700 hectares de pins et de garrigues détruits par le feu dans le Var.* – Mille cent cinquante hommes et neuf bombardiers d'eau luttent depuis le 27 juillet contre un important incendie qui fait rage à l'intérieur du camp militaire de Canjuers (Var) et qui a déjà détruit 700 hectares de pins et de garrigues, menaçant des dépôts de munitions.

AU LIBAN

Les signes de détente se multiplient à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. – Le temps est au beau fixe en ce 1er août à Beyrouth : sur le terrain et dans les sérails, les signes de détente se multiplient, permettant de croire que la pause sera, cette fois, un peu plus durable. Après la fin de l'été et la fin de l'année, certains hasardent maintenant à assurer que l'accalmie durera, au moins, jusqu'au printemps 1985 et – pourquoi pas ? – que la paix serait au bout du chemin. Rien n'est sûr, en fait, sinon que l'atmosphère s'améliore.

Ces dernières vingt-quatre heures auraient même été sereines sans l'affaire du détournement de l'avion d'Air France qui, a fait une escale – pourtant énergiquement refusée – à Beyrouth dans la nuit de mardi à mercredi. On a vu à cette occasion le ministre des transports, M. Walid Joumblatt, veiller personnellement à la sécurité de ce même aéroport qu'il bombardait naguère pour y défendre *« la loi et l'ordre »*. Signe des temps : sur le plan strictement libanais, c'était là un indice supplémentaire d'une stabilité en voie de restauration.

Plus importante est la réouverture des voies de passage entre les deux secteurs de la capitale, dites du *« Ring »* et de *« Sodeco »*. Le centre-ville et la ligne de démarcation, transformés en une zone neutre accessible à la population mais interdit aux belligérants d'hier, sont ainsi appelés de nouveau à jouer le rôle de point de jonction entre les deux parties de la capitale. En dix ans de guerre, cela n'a été possible que deux fois : en 1977 et en 1982. L'indication est encourageante pour tous les Beyrouthins.

Par ailleurs, M. Robert Frangié, ministre « virtuel » laissé pour compte dans le gouvernement d'union nationale, s'est rendu au palais présidentiel. Fortement mécontent, son père Sleiman avait empêché de figurer au sein du cabinet son « remplaçant », le docteur Abdallah Racy, qui se trouve pourtant être son gendre. Ayant mesuré l'appui de Damas au gouvernement d'union nationale, et ayant obtenu des résultats mitigés dans une récente bataille au Liban-Nord, M. Frangié, principal allié chrétien de la Syrie, paraît avoir décidé de revenir à une attitude conciliante. La visite de son fils au président Amine Gemayel pourrait préluder à un élargissement du cabinet.

Le transfert, ces derniers jours, des locaux de l'ambassade des États-Unis à l'intérieur de Beyrouth-Ouest, la création d'une section consulaire à Beyrouth-Est et la relève des quatre-vingt-dix « marines » chargés de la protection par des Libanais, se sont déroulés sans soulever de tollé, notamment dans les milieux politiques musulmans et progressistes qui auraient pu voir là des remises en cause du caractère réellement et complètement unitaire du Liban. A l'exception des représentations arabes, dont la plupart ont quitté le pays, et de celles des pays de l'Est, URSS comprise, qui, pour demeurer à Beyrouth-Ouest, se sont barricadées, la quasi-totalité des ambassades avaient, il est vrai, déjà précédé les Etats-Unis dans cette voie, pour des raisons de sécurité et de commodité.

Un autre indice de détente vient d'être fourni par la célébration de la fête de l'armée, cette dernière étant plutôt restructurée que réunifiée. Son commandement collégial, la composition multicommunautaire des éléments déployés dans le centre-ville et sur la ligne de démarcation, celle presque homogène des brigades stationnées à Beyrouth-Est comme à Beyrouth-Ouest, paraissent préfigurer les structures du Liban futur. Par un curieux paradoxe, que relevait M. Karime Pakradouni, un des dirigeants de ce mouvement, *« jamais, après leur phase victorieuse, les forces libanaises (milices chrétiennes) n'ont été aussi près de voir se réaliser leur projet politique de la décentralisation* (entendez, des régions autonomes) *qu'elles ne le sont, après le désastre de l'automne dernier dans la bataille de la montagne »*.

LUCIEN GEORGE.

● *Deux personnes ont été passées par les armes*, mardi 31 juillet à l'aube, par la police du Parti socialiste progressiste (PSP, druze, de M. Walid Joumblatt) à Beit-Eddine, dans la montagne du Chouf, a annoncé mercredi un porte-parole du PSP.

Selon le porte-parole, qui s'est refusé à donner les noms des deux personnes, le premier a été fusillé pour avoir participé aux massacres dans les camps palestiniens de Sabbra et de Chatila en septembre 1982 et le second pour avoir détourné des fonds du parti. Tous deux ont été *« condamnés » par le tribunal spécial de sécurité du département judiciaire du PSP*, a précisé le porte-parole. – *(AFP)*

En Corse

DÉCOUVERTE PRÈS DE BASTIA D'UN IMPORTANT STOCK D'ARMES

Bastia. – Un important stock de munitions et du matériel de propagande appartenant à l'ex-Front de libération nationale de la Corse (FLNC) ont été découverts, mardi 31 juillet, dans le garage d'un immeuble de Biguglia, commune de la banlieue sud de Bastia. La police a d'autre part arrêté un membre présumé de cette organisation clandestine, Jean-Louis Andreani, vingt-six ans, manœuvre. Selon les services de police, cet homme avait déjà été mêlé à une affaire d'explosifs à la veille du voyage en Corse de M. Mitterrand, en juin 1983.

La saisie porte sur une soixantaine d'obus de mortier de différents calibres, des fusées antichars, des grenades à fusil, quinze mètres de mèche lente, plusieurs détonateurs et 150 mètres de cordeau détonant. La police a aussi retrouvé dans la cache un important matériel d'imprimerie, deux émetteurs-récepteurs militaires, plusieurs exemplaires du Livre blanc de l'ex-FLNC, de nombreux documents concernant l'organisation clandestine, ainsi que des affiches de l'ex-Consulte des comités nationalistes (CCN), dissoute l'automne dernier par le conseil des ministres. Enfin, une voiture et deux motos, dont l'une aurait servi à un hold-up en juin dernier, ont également été découvertes dans le box, munies de fausses plaques d'immatriculation.

Depuis janvier 1983, c'est la quatrième prise importante de matériel appartenant à l'ex-FLNC réalisée par les hommes du commissaire Broussard. – *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 1er août 1984 a été tiré à 430 710 exemplaires

A B C D F G H